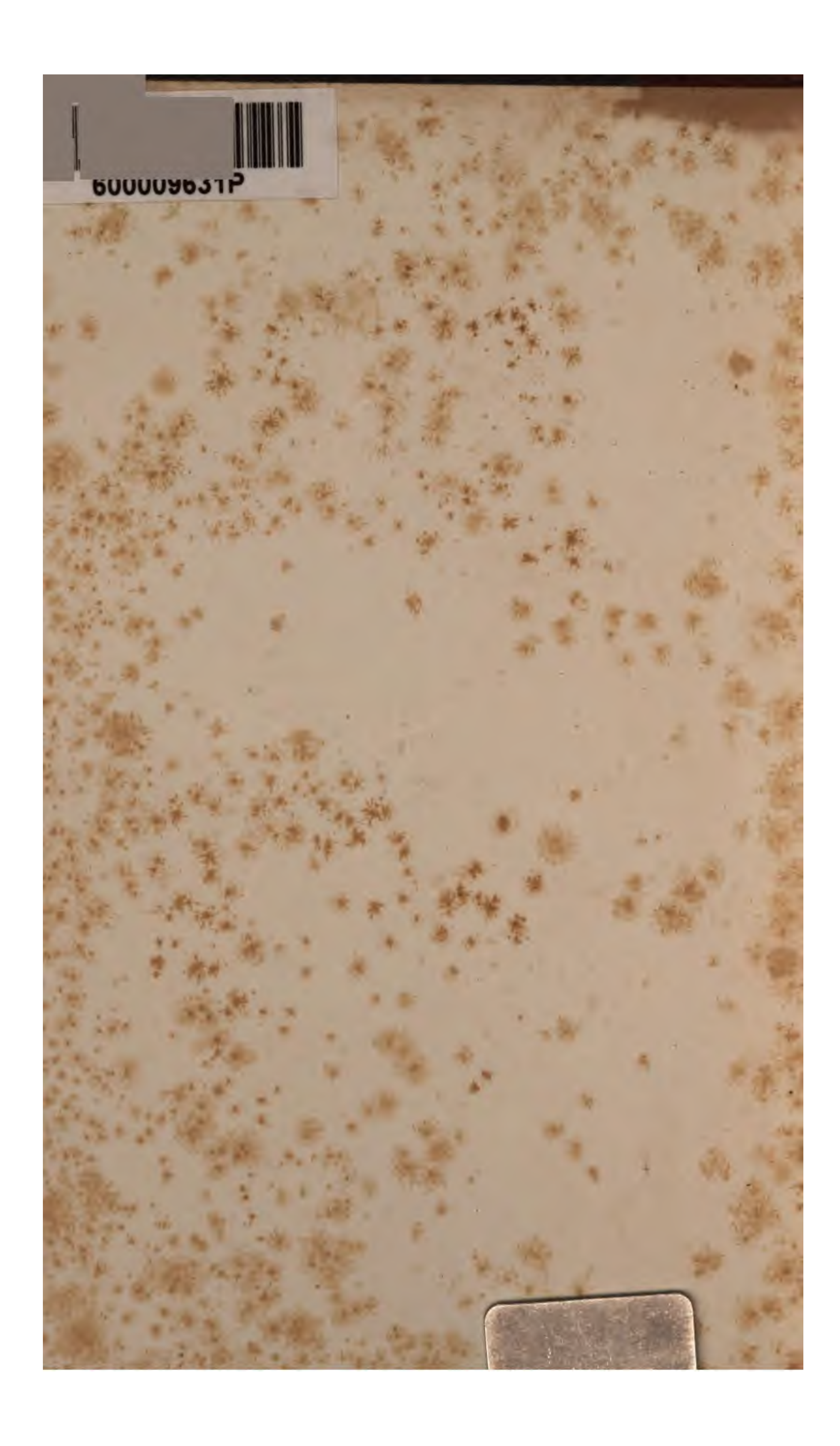



600009631P

128.

JOURNAL HISTORIQUE

DE

DENIS GÉNÉROUX

NOTAIRE A PARTHENAY

1567 — 1576

PUBLIÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS ET ANNOTÉ

Par Bélisaire LEDAIN,

Membre de la Société française d'Archéologie, de la Société des Antiquaires de l'Ouest et de la Société de Statistique des Deux-Sèvres.

—

Extrait des Mémoires de la Société de Statistique, Sciences et Arts du département des Deux-Sèvres.

—

NIORT

L. CLOUZOT, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DES HALLES 50

1865

JOURNAL HISTORIQUE

DE

DENIS GÉNÉROUX

JOURNAL HISTORIQUE

DE

DENIS GÉNÉROUX

NOTAIRE A PARTHENAY

1567 — 1576

PUBLIÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS ET ANNOTÉ

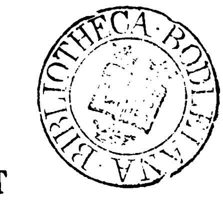
Par Bélisaire LEDAIN,

Membre de la Société française d'Archéologie, de la Société des Antiquaires de l'Ouest et de la Société de Statistique des Deux-Sèvres.

—

Extrait des Mémoires de la Société de Statistique, Sciences et Arts du département des Deux-Sèvres.

—



NIORT

L. CLOUZOT, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DES HALLES 50

1865

Un renseignement survenu pendant l'impression nous a permis de mettre sur le titre de l'ouvrage le prénom de GÉNÉROUX (Denis), que nous avions inutilement cherché.

B. Ledain.

JOURNAL HISTORIQUE

DE

GÉNÉROUX, NOTAIRE A PARTHENAY

(1567 - 1576)

PUBLIÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS ET ANNOTÉ

Par Bélisaire LEDAIN,

Membre de la Société française d'Archéologie, de la Société des Antiquaires de l'Ouest, et de la Société de Statistique des Deux-Sèvres.

NOTICE PRÉLIMINAIRE SUR GÉNÉROUX ET SON JOURNAL.

Ecrire l'histoire sans prendre pour guide exclusif les témoignages contemporains, c'est risquer de s'égarer à chaque pas et de donner un roman pour un récit exact et véritable. Cette vérité vulgaire, déjà si bien comprise dans les siècles passés par les Ducange, les Duchesne, les Sainte-Marthe, les Mabillon, les Martenne et tous ces autres maîtres de la critique historique à la science desquels il faut toujours recourir, a été de nouveau mise en lumière à notre époque et encore mieux comprise, s'il est possible, par un plus grand nombre de savants. Grâce à leurs travaux, aussi ingrats pour eux-mêmes qu'utiles au progrès des sciences historiques, un nombre incroyable de sources originales,

chroniques, mémoires, registres-journaux, cartulaires, lettres, chartes, diplômes et pièces authentiques de toute sorte, ont surgi pour la première fois de la poussière des bibliothèques et des archives publiques et particulières, ou ont été publiés de nouveau avec un texte plus pur et plus complet. Parmi tous ces documents si intéressants à différents titres, les registres-journaux occupent une place très importante par les détails intimes qu'ils contiennent et les secrets de la vie privée qu'ils révèlent. Qui ne connaît pas depuis longtemps, par exemple, le *Journal d'un Bourgeois de Paris sous Charles VI et Charles VII,* ainsi que le curieux *Registre-Journal des règnes de Henri III et Henri IV, par Pierre de l'Estoile,* dont un nouveau fragment inédit vient de paraître? mais c'est principalement pour l'histoire générale que ces journaux sont d'une précieuse utilité. Il en est d'autres qui appartiennent plus particulièrement à l'histoire locale et lui fournissent ses meilleurs matériaux.

De toutes les provinces de France, le Poitou est peut-être l'une des plus riches en documents de ce genre. L'intéressant *Journal de Guillaume et Michel Le Riche,* de Saint-Maixent, qui comprend la période de 1534 à 1586; la *Chronique du Langon,* de 1500 à 1606; le *Journal de Pierre Brisson*, de Fontenay (1574-1576); la *Chronique des trois Henri* (1585-1590), tous publiés par l'érudit M. de la Fontenelle de Vaudoré, et le *Journal du siége de Poitiers, en 1569, par Liberge,* édité par M. Beauchet-Filleau, sont autant de sources inappréciables et pures pour l'histoire poitevine au xvie siècle.

Un nouveau journal de la même époque et conçu dans le même genre, que nous avons eu la bonne fortune de découvrir récemment à Parthenay, vient augmenter tout-à-coup ces richesses et fournir des renseignements inconnus sur cette période agitée de nos annales. Nous devons à nos lecteurs le récit de la découverte de ce curieux journal, dont l'auteur se nommait Généroux et exerçait la profession de notaire, à Parthenay, au xvie siècle.

C'est au mois de novembre 1861, lors de la vente des effets mobiliers de feue Mlle Chantal-Allard, fille de M. Michel-Ange Allard, ancien président du tribunal de district de Parthenay en

1790, que ce manuscrit, oublié depuis bien des années parmi les papiers de cette famille, fut exhumé, pour ainsi dire, de la poussière séculaire qui le recouvrait pour être adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur. Heureusement pour les curieux, le marchand de tabac qui le convoitait trouva un concurrent intelligent dans la personne de notre excellent ami, M. Paul Taudière, avocat, qui ne tarda pas à s'apercevoir de la valeur du joyau tombé par hasard entre ses mains, et s'empressa généreusement de nous l'offrir. C'était, en effet, un document d'une haute importance pour notre histoire locale et nous regrettâmes vivement, en le parcourant, de ne l'avoir pas découvert avant la publication de notre histoire de Parthenay. Il nous eut fourni alors des renseignements entièrement neufs sur les événements dont la Gâtine a été le théâtre pendant les guerres de religion. Quoi qu'il en soit, publié tel qu'il est, il n'en sera pas moins consulté avec fruit par les antiquaires et formera le complément indispensable de notre histoire de Parthenay.

Malheureusement, notre registre-journal n'est pas complet. Les seize premiers feuillets, c'est-à-dire trente-deux pages, manquent, ainsi que l'indique le numéro 17 inscrit sur le premier des feuillets subsistants. Il faut regretter également la perte des feuillets 28, 29, 30, 47 et 71, qui ont été lacérés par une main ignorante ou intéressée. Il est certain, d'un autre côté, que le manuscrit a dû contenir d'autres feuillets faisant suite au 73e, qui est actuellement le dernier. Malgré ces lacunes, ce fragment de journal n'en demeure pas moins très intéressant, parce qu'il embrasse la période la plus terrible des guerres civiles et religieuses. Le récit s'étend du 14 novembre 1567 au 26 décembre 1575. Il n'est pas possible de deviner l'époque à laquelle l'auteur a commencé sa narration, encore moins celle où il a clos son journal. Ce que l'on peut affirmer, c'est qu'il l'a rédigé avec un soin et une exactitude scrupuleuse et vraiment digne d'un notaire. C'était une habitude assez commune alors de tenir un registre de tous les faits contemporains tant soit peu marquants. Il paraît même que Généroux ne fut pas le seul bourgeois de Parthenay qui ait conçu et exécuté cette idée. Un fabricant d'étoffes, Claude

Charron, vivant aussi dans la dernière moitié du XVIe siècle, avait consigné par écrit les annales de son pays, si l'on en croit Allard la Resnière, qui avait retrouvé jadis quelques débris informes de son journal. On comprend tout l'intérêt qu'il y aurait à comparer le témoignage de ces deux hommes, originaires du même pays et contemporains. Quoi qu'il en soit, le journal de Généroux, tel que nous le possédons, est déjà un monument assez digne d'attention par lui-même pour qu'il ne soit pas hors de propos de formuler ici des regrets inutiles. La netteté de l'écriture d'ailleurs assez difficile à déchiffrer, la concision du style, l'absence de ratures, enfin le contenu de certains passages, prouvent clairement qu'il a été rédigé, puis transcrit après coup, d'après des notes prises d'avance au fur et à mesure des événements, et aussi, d'après des renseignements fournis par des ouvrages contemporains.

Quant à la personnalité de l'auteur, à sa biographie, à ses opinions, nous n'en dirons que ce qui résulte de ses propres paroles. Généroux, qui n'a pas pris la peine de nous faire connaître son prénom, appartenait à une honorable et nombreuse famille de marchands du faubourg Marchioux, de Parthenay. Il était fils de Mathieu Généroux et de Marie Ouvrard, et n'avait pas moins de vingt frères ou sœurs issus du même mariage, dont il était l'aîné. Sa mère mourut le 7 octobre 1569, à l'âge de 48 ans. En supposant qu'elle se fut mariée à vingt ans environ, ce qui paraît vraisemblable, on peut faire remonter la naissance de notre chroniqueur vers l'année 1540. Dans sa jeunesse, Généroux travailla en qualité de simple commis ou facteur chez un riche marchand de Parthenay, nommé Laurent Bouhereau, s^r de Puy-Robin. Il avait reçu une certaine instruction qu'il négligea et oublia tout naturellement pendant les six ou sept années qu'il consacra au commerce. C'est alors qu'un jeune gentilhomme de la Gâtine, avec lequel il était intimement lié, Etienne de Cresson, s^r de Vieillefonds, l'ayant déterminé sans doute à diriger ses travaux vers une autre profession, lui fit recommencer ses études et « *lui remit les livres et le savoir en main.* » Généroux profita des leçons de son ami « *homme fort docte et nommément en*

poésie », suivant ses expressions. Aussi lui témoigna-t-il toujours la plus vive reconnaissance, et sa douleur fut grande et vraie quand il apprit sa mort prématurée, arrivée à l'âge de 31 ans, le 15 décembre 1567. Lorsque ses études l'eurent rendu apte à occuper des fonctions publiques, il alla à Paris, solliciter de Léonor d'Orléans, comte de Dunois, seigneur de Parthenay, un office de notaire dans cette ville, qui lui fut octroyé gratuitement par ce généreux prince, le 24 mars 1564.

Les guerres de religion, qui venaient d'éclater depuis quatre ans, allaient bientôt recommencer avec une nouvelle intensité et couvrir de ruines la France entière. Dans ces tristes conjonctures, Généroux n'hésita pas un instant sur le parti qu'il avait à prendre: il demeura constamment et énergiquement attaché à la religion catholique et au Roi. Il nous l'apprend lui-même en termes formels; et d'après le ton général qui règne dans son journal, d'ailleurs fort impartial et très exact, on peut être certain qu'il adhéra plus tard de cœur et d'âme à la Ligue. Ecoutons plutôt son appréciation sur le parti politique ou des Malcontents : « *Il fut très pernicieux pour cet estat, meslant les catholiques avec les hérétiques.* » En cela, il ne fit que suivre l'exemple presque général de la bourgeoisie du XVIe siècle, dont la fermeté dans la foi catholique ne faillit pas un instant durant cette trop longue période de luttes funestes, mais de convictions profondes.

Généroux ne se contenta pas d'affirmer ses opinions : il s'arma aussi pour les défendre et fut même blessé d'un coup de pistolet en combattant. Au mois de janvier 1568, malgré les exigences de sa profession, on le trouve servant en qualité de volontaire à Saint-Maixent, dans la compagnie du capitaine Signac, tandis que son frère Nicolas était à Sainte-Gemme, dans la compagnie du capitaine Baigne. Au mois de septembre 1568, il faisait partie de la troupe de 25 chevaux que Pierre du Teil, sieur du Fresne de Gourgé, son protecteur et ami, conduisit à Poitiers au comte du Lude et au maréchal de Vieilleville. « *C'était la première fois, dit-il, que je montai à cheval pour porter les armes pour le service de Dieu et du Roi.* » Après avoir quitté Poitiers il vint au Fouilloux, où il passa tout le mois de novembre; et bien lui en

prit, car une bande de Huguenots, qui voulaient le tuer, envahit la maison de son père à Parthenay et firent toutes sortes de violences et de menaces à sa famille pour le découvrir. Au mois de mars 1569, nous le retrouvons avec le capitaine Signac en garnison à Montreuil-Bonnin. Le 27 mars, il assista, dans la même compagnie, à la prise de Saint-Maixent sur les Protestants. De retour à Parthenay, il tomba malade jusqu'au mois de juin, époque à laquelle il se trouvait encore avec le capitaine Signac à Sanxay, puis à Montreuil-Bonnin, où il séjourna dix jours. Au mois de juillet, les Protestants ayant obtenu des succès et étant devenus maîtres de presque tout le Poitou, Généroux se retira, ainsi que beaucoup de catholiques, du côté de Châtellerault et à Loudun, d'où il alla rejoindre dans la compagnie de chevau-légers du capitaine Breuil de Mirebalais, l'armée du duc d'Anjou, à la Selle, en Touraine. Après avoir été dirigé, sous la conduite de Puygaillard, sur les Ponts de Cé, qu'on croyait assiégés par les Protestants, il revint à Thouars le 2 octobre, et le lendemain sa compagnie fit une reconnaissance du côté de Moncontour, sans soupçonner qu'on s'y battait avec fureur ce jour-là même. Ayant eu ce même jour une altercation avec le capitaine Breuil, il partit pour Chinon, d'où il revint bientôt à Parthenay par le champ de bataille de Moncontour, qu'il trouva encore jonché de morts. A peine était-il arrivé, qu'il eut la douleur de perdre sa mère d'une manière bien déplorable, puisqu'elle succomba aux suites d'une maladie occasionnée par les mauvais traitements dont l'avait accablée naguère une bande de huguenots. A partir de ce moment, Généroux renonça aux armes et demeura le plus ordinairement à Parthenay, s'adonnant aux devoirs de sa profession de notaire. En 1573, il fut délégué par les officiers et habitants de Parthenay au camp de la Rochelle, avec la mission de supplier le duc d'Anjou et le duc de Longueville de les exempter de garnison et des passages continuels de troupes, charges qui étaient alors un véritable fléau. Malgré ses nombreuses démarches, il ne put réussir. Député de nouveau dans le même but à Chinon, au mois de juillet 1574, et au camp de Fontenay, au mois de septembre, auprès du duc de Montpensier, il ne fut pas plus heureux. Tout

ce qu'il put obtenir d'un certain capitaine Richelieu, moyennant une somme de deux cents écus, argument presque toujours irrésistible, c'est qu'on retirât de Parthenay une des deux compagnies qui y tenaient garnison. Enfin les habitants, voulant tenter une dernière démarche, se décidèrent à envoyer directement Généroux auprès du roi Henri III, qui était alors à Lyon, après l'avoir fait passer préalablement à Paris pour invoquer l'appui de la duchesse de Longueville. Généroux s'acquitta de sa mission avec autant de rapidité que de succès. Parti de Parthenay le 29 septembre 1574, il arrivait à Paris le 6 octobre et se remettait en route le 11 par la Champagne et la Bourgogne, pour Lyon, où il arrivait le 20. Là, ayant obtenu du Roi, pour la ville de Parthenay, une sauvegarde et exemption formelle de garnison, il s'empressa de regagner son pays par la route du Bourbonnais et du Berry. Le 4 novembre il rentrait dans sa ville natale, au grand contentement de ses concitoyens. Ces diverses missions dont il fut chargé prouvent que Généroux jouissait dans son pays d'une grande considération et d'un grand crédit. Il jouissait également d'une certaine fortune, car il nous apprend lui-même qu'en 1571 et 1572, le jour de la Trinité, il fit représenter à ses frais, au carrefour de la croix du Marchioux, les tragédies de Médée et d'Abel tué par Caïn. On sait que les populations étaient alors très avides de ces sortes de spectacles. En 1575, Généroux devint greffier du bailliage de Gâtine, office qui, à cette époque, n'était pas incompatible avec celui de notaire.

Ici s'arrête son journal et par conséquent sa biographie. Nous ne possédons aucun autre renseignement sur sa personne et nous ignorons notamment s'il contracta mariage et s'il laissa des descendants. Quoi qu'il en soit, grâce à ses vingt frères et sœurs, la lignée des Généroux fut nombreuse et s'allia à beaucoup de familles notables de Gâtine. Ainsi une Françoise Généroux qui doit être nécessairement la nièce de l'auteur de notre journal, si elle n'est pas sa fille, et qui avait elle-même deux frères, Jacques et Olivier, épousa au commencement du XVIIe siècle, Pierre Chaboceau, avocat à Parthenay. Un de leurs enfants, François-Jacques Chaboceau, avocat ducal de Parthenay de 1685 à 1710,

épousa Marie Olivier, qui décéda le 17 mai 1706. Or, mademoiselle Chantal Allard devint plus tard héritière de mademoiselle Olivier de la Barrière, dernière descendante de cette famille: ainsi s'expliquerait peut-être la présence du manuscrit entre les mains de la famille Allard.

On se tromperait assurément si l'on ne croyait trouver que des révélations dans le journal de Généroux. Une bonne partie des événements qu'il nous raconte était déjà connue, soit par les autres chroniques poitevines, soit même par l'histoire générale. Cependant, en comparant entre eux ces divers témoins du même âge, ce n'est pas sans plaisir ni sans profit qu'on rencontre sous la plume de notre bourgeois de Parthenay, même lorsqu'il s'agit de faits déjà connus, des particularités et des détails qui viennent confirmer, compléter ou modifier les récits des autres annalistes. Qu'on lise notamment les paragraphes de son journal relatifs à la révolte de la Rochelle, en janvier 1568; au passage de la Loire par Dandellot; aux levées des protestants dans le Midi; aux batailles de Jarnac et de Moncontour; aux siéges de Niort et de Poitiers en 1569; à celui de la Rochelle en 1573; à la saint Barthélemy; à la conspiration de la Haye, etc., etc., et l'on se convaincra de ce que nous avançons. Quand bien même l'œuvre de Généroux n'aurait pas d'autre utilité, ce serait commettre une faute que de négliger son témoignage. Mais il ne se borne pas, qu'on le remarque bien, à répéter ce que d'autres avaient écrit; il a aussi pris soin de consigner une foule de faits qui, malgré leur peu d'importance relative, n'en sont pas moins très intéressants pour l'histoire du Poitou. Ainsi, c'est de sa bouche qu'on apprend pour la première fois l'époque précise et les détails des mutilations accomplies par les Protestants sur les magnifiques tombeaux d'Oiron en 1568. L'incendie de l'abbaye de Chatelliers par les Protestants le 7 novembre 1568; la prise de Saint-Maixent par les Catholiques le 27 mars 1569; les exécutions qui eurent lieu à Poitiers au mois d'octobre 1572 par contre-coup de la saint Barthélemy, etc., etc., sont autant de faits nouveaux révélés par Généroux. Qu'on ajoute à cela ces mille petits renseignements toujours si curieux sur les mœurs et habitudes de la vie

publique et privée qu'un contemporain ne manque jamais de rapporter en les accompagnant de réflexions, et on pourra apprécier le degré d'intérêt que peut offrir la lecture du journal de notre notaire.

Mais la partie la plus neuve de l'ouvrage est, sans contredit, celle qui concerne la ville de Parthenay et le pays de Gâtine. Ici, toute la narration de Généroux est une véritable révélation, car nul autre que lui n'avait songé à transmettre à la postérité les événements qui s'accomplirent dans son pays natal à l'époque des guerres religieuses. Son journal est d'autant plus précieux pour Parthenay et la Gâtine qu'il enregistre scrupuleusement les naissances, mariages et décès sans exception. C'est un registre d'état civil qui fournit des éléments authentiques très utiles pour dresser les généalogies de toutes les anciennes familles notables du pays. Nous avons essayé d'y ajouter quelques autres renseignements destinés à éclairer l'origine et la filiation de plusieurs de ces familles. Nous nous sommes livré en outre à un travail de comparaison entre le journal de Généroux et d'autres sources historiques, travail dont nous avons consigné les résultats dans des notes qu'on ne trouvera peut-être pas inutiles. Enfin nous avons cru devoir grossir ce texte inédit d'une foule d'autres notes, qui, sans apprendre rien de bien nouveau, en faciliteront singulièrement l'intelligence. C'est dans cet état que nous le livrons aux amateurs et aux curieux, espérant qu'il pourra leur procurer quelque satisfaction et quelque profit.

B. Ledain.

JOURNAL DE GÉNÉROUX.

1567.

Novembre. — La nuit d'entre le jeudy et vendredy XIIII du dit mois un nommé Poullet cellier huguenot se pendit par désespoir à une chaine ou poultre de bois en la maison de la Razillière à Partenay.

Le dimanche XVI du dit mois on porta à Partenay en procession générale la sainte eucharistie remerciant Dieu de la victoire de la susdite bataille (1).

Le lundy XXIIII du dit mois fut enterré au Sépulcre Marie Bellin femme de Méry Rousseau mon cousin.

Le jeudy matin XXVII du dit mois le capitaine Signac capitaine de cent harquebusiers à cheval sous Monseigneur le comte du Lude surprit le chasteau du Teil (2) où partie des habitants de Partenay furent en armes au secours dudit Signac, mais avant qu'ils fussent arrivés, il était dedans, par quoy ils n'y entrèrent; le frère aîné du dit Signac y perdit un œil et un de ceux du dedans tué; l'on y soulait prescher à la huguenote.

(1) Il s'agit ici de la bataille de Saint-Denis (10 novembre 1567) où l'armée royale, commandée par le connétable Anne de Montmorency, contraignit les Huguenots à battre en retraite. Ceux-ci étaient commandés par le prince de Condé et Coligny. On sait que le vieux connétable y perdit la vie en combattant suivant sa noble habitude, avec la plus grande intrépidité.

(2) Le château du Teil dont il est question dans ce paragraphe, est situé non loin de Parthenay, dans la commune de Saint-Aubin-le-Cloud. C'était jadis un fief relevant de la baronnie de Parthenay. La famille Chauvin en fut propriétaire pendant les xve et xvie siècles, et Guillaume Chauvin, l'un de ses membres, est désigné comme seigneur du Teil en 1533, dans les anciens rôles de l'arrière-ban de Poitou et en 1543 par un aveu du 14 juin. Nous ne savons s'il vivait encore lors de l'événement dont son château fut le théâtre en 1567, le 27 nov.; mais s'il en est ainsi, il est évident qu'il appartenait à la religion prétendue réformée et que c'est grâce à sa protection qu'on faisait le prêche au Teil.

Le sabmedy pénultième du dit mois, mon frère, Julien Portault, Jehan Vinatière, Jacques Amidoux, Jehan Seme, Jehan Champion, Pierre Bourdin, Jehan Chessé, Colas et Joseph Vaillant, Estienne Mousnier, Jehan Rousseau et autres de Partenay s'en allèrent à la guerre par le commandement de Monseig. du Lude (1) pensant aller attaquer Mareuil où était Cacaudière avec quelques huguenots ramassés, mais il s'enfuit à Talmont auparavant que d'attendre le faix des forces, et furent suivis du seigneur comte, sa compagnie, l'arrière ban du Poitou conduit par le sieur de la Messelière (2), les IIII compagnies d'harquebusiers à cheval de Maynardière (3), Labergement, Signac, Bois de Chollet et trois compagnies de gens de pied de Paillerie et Passac et la Prade (4); ils quittèrent aussi Talmont.

Décembre. — Le mardy IX décembre, mon frère et ses compagnons s'en retournèrent du susdit voyage.

Le lundy XV dudit mois, Étienne de Cresson, escuier, natif de

(1) Guy de Daillon, comte du Lude en Anjou, sénéchal d'Anjou, gouverneur du Poitou depuis 1557, était fils aîné de Jean de Daillon III, comte du Lude, gentilhomme de la chambre du Roi, capitaine de 50 lances de ses ordonnances, qui fut aussi gouverneur du Poitou depuis le 27 février 1544 jusqu'en 1557, époque de sa mort (*Annales d'Aquitaine*, par Jean BOUCHET, 4e partie, p. 552, édit. 1644. THIBAUDEAU, t. II, p. 330). — La Chronique du Langon raconte aussi cette expédition du gouverneur de Poitou contre Mareuil et Talmont. Ce fut le 2 décembre 1567 que les huguenots, au nombre de sept à huit cents, abandonnèrent Mareuil en désordre pour se retirer à Talmont, où ils ne résistèrent pas mieux. L'auteur de la Chronique du Langon constate, comme notre bourgeois de Parthenay, que le comte du Lude emmena avec lui l'arrière-ban des gentilshommes du Poitou « où, ajoute-t-il, maintes firent défaut, parce qu'ils étaient ailleurs contre le roi, comme dit est. » Ce fait vient à l'appui de cette vérité déjà reconnue par l'histoire, c'est que le protestantisme recruta surtout ses partisans dans les rangs de la noblesse, tandis que le peuple et la bourgeoisie demeurèrent, en majorité, fidèles au catholicisme.

(2) François Frottier, seigneur de la Messelière et Melzéart avait été également capitaine de l'arrière-ban d'Angoumois en 1562 (*Dict.* FILLEAU).

(3) François Bigot, seigneur de la Ménardière, près St-Pierre-du-Chemin.

(4) On retrouve les capitaines Passac et la Prade, avec leurs compagnies, parmi les défenseurs de Poitiers contre les protestants en 1569 (THIBAUDEAU, t. II, p. 333).

Gâstine, sieur de Vieillefonds (1), décéda en la ville d'Amboise, en l'hostel du seigneur des Arpentiz, duquel il était maître d'hôtel, l'un de mes plus grands et intimes amis, et auquel je dois tout ce que je puis savoir comme à celui qui me remit les livres et le savoir en main, ayant quitté l'étude par l'espace de VI ou VII ans. Il mourut d'un dessèchement de poulmon, après avoir maladé longtemps, et ayant auparavant été des premiers huguenots du Poitou. Il mourut bon catholique et fut enterré en la chapelle neuve de l'église basse du château d'Amboise. Il fut fort regretté en Poitou et en Touraine pour être homme fort docte et nommément en poësie, bien né, gentilz et parfait en toutes ses actions, âgé de XXXI ans ou environ. *Anima ejus requiescat in pace, Amen.*

Le dimanche XX du dit mois, monseig. le comte du Lude vint à Partenay avec toutes les dites troupes, fors l'arrière-ban, Maynardière et Labergement (2), et y séjourna jusqu'au III janvier ensuyvant.

Le dernier jour des dit mois et an fut pendu à Partenay un pauvre homme nommé Bastiot, du bourg St-Paul, pour avoir été quérir le moyne Renye Campagnac jusqu'à Lusignan, et portait la lanterne la nuit qu'il et ses complices entrèrent en trahison par la fausse porte du château du dit Partenay, et pour quelque question qu'on luy appliquât, il ne voulut onc nommer les auteurs de la dite trahison ni qui lui avait commandé, jacoit qu'on sceut bien que c'était Georges Turpaut tanneur qui lui avait adressé ceste belle commission (3).

(1) La seigneurie de Vieillefonds, située dans la commune de St-Germain-de-Longue-Chaume, relevait, partie de la baronnie d'Airvault, partie de la châtellenie d'Amailloux. Elle appartenait à la famille Cresson dès le xve siècle; car Jean Cresson en était le propriétaire en 1486. On doit le considérer, selon toute probabilité, comme l'un des ancêtres d'Étienne de Cresson, dont le journal de Généroux fait un si bel éloge (*Hist. d'Airvault,* par M. Beauchet Filleau, *Mém. des Antiquaires de l'Ouest*).

(2) C'est-à-dire les compagnies Maynardière et Labergement.

(3) L'auteur de notre journal fait allusion, dans ce paragraphe, à une conspiration qui livra pendant un instant le château de Parthenay aux Huguenots. Il serait difficile de savoir à quelle époque et dans quelles circonstances eut lieu cet événement, mentionné ici pour la première fois. Mais on doit

1568.

Janvier. — En ce mois de janvier et n'ai mémoire du jour (1) les habitants de la Rochelle se mutinèrent de façon que les Huguenots ayant fait entrer en icelle plusieurs de leurs complices étrangers furent enfin les m[cec] sur les catholiques, prirent tous les prêtres qu'ils purent trouver, les mirent prisonniers en la tour du Garot et quelques jours après les précipitèrent tous d'icelle en la Mer, chose tres sithique et cruelle. Le curé de S[t]-Barthelemi exhorta fort tous ses compagnons à prendre patiemment leur martyr en gré (2). La négligence du s[r] de Jarnac (3), gouverneur d'icelle et l'intelligence qu'ils avaient avec le prince de Condé fut

supposer qu'il était alors assez récent; car la punition de ce Bastiot, l'un des conjurés, dut suivre de près son crime. La première partie du journal de Généroux, qui malheureusement n'a pu être retrouvée, devait contenir sur ce point des détails précis et curieux. On saurait notamment quel était ce moine Renye Campagnac, nom à peu près inconnu, mais qui est peut-être le même personnage que ce capitaine de bande, nommé Champagnac, lequel arrivant du Limousin fut introduit dans Poitiers en 1562, par Sainte-Gemme, commandant de la ville pour les Huguenots depuis le mois de mai de la même année. On connaît les crimes et les odieux pillages dont se souillèrent alors les hérétiques durant les deux mois qu'ils restèrent maîtres de Poitiers (*Hist. du Poitou*, par THIBAUDEAU, t. II, p. 299-301, éd. 1839). Plus tard, à l'époque de l'un des trois siéges de Saint-Michel-en-l'Herm, par les Protestants, dans les derniers mois de l'année 1568, un moine, appelé Champagnac ou Campagnac, fut tué en combattant dans leurs rangs, à l'attaque de cette forteresse. C'est évidemment le même homme que celui dont parle ici le journal de Généroux (*Idem*, t. II, par 319, et *Hist. des Troubles*, par LA POPELINIÈRE).

(1) Ce fut le 8 janvier, suivant la Chronique du Langon, et le 9, suivant le journal de Michel Le Riche, c'est-à-dire probablement durant ces deux jours, que les Huguenots de la Rochelle se révoltèrent sous la conduite du maire de la ville, François Pontard. Ils désarmèrent d'abord, au moyen d'un stratagème, les Catholiques; puis, ils s'emparèrent des églises qu'ils pillèrent et saccagèrent.

(2) Cette atrocité est également racontée dans la Chronique du Langon, p. 101, et dans l'histoire de la Rochelle, par Arcère.

(3) Charles de Chabot, baron de Jarnac, gouverneur de la Rochelle, frère puîné de l'amiral Chabot.

cause de ce malheur, ruine de tout Poitou, Saintonge, Angoumois et Aunis. Le dit prince y envoya depuis pour gouverneur le s[r] de S[te]-Hermine (1).

Le mercredy XXI du dit mois fut enterré en l'église de S[t]-Laurent de Partenay Jehan Gaultreau l'ainé, sergent royal, sieur de la Viollette.

Le jeudy XXIX du dit mois je fis monstre (2) à Saint-Maixent sous le capitaine Signac (3) mais je ne reçeus rien (4).

Février. — Le dimanche suivant 1[er] jour de février fut enterré Aubin Pouhet hotellier, lequel mourut de la pierre fort martyr.

Le mardy suivant III du dit mois, à la Diane, fut chargée et défaite la compagnie de gens de pied du capitaine Laprade, au bourg de Beauveais-sur-Niort (5), par environ IIII[xx] chevaux bien armés des séditieux de la Rochelle et en fut tué XVIII ou XX, et entr'autres le s[r] de la Grange lieutenant, et son frère, et furent entièrement dévalisés. Le butin fut estimé x mil livres (6).

Le vendredy VI du dit mois, la ville de Blois fut prise par les Huguenots et Provençaux (7) et rendue par composition par les capitaines Montreul et Richelieu, après brèche faite et avoir soutenu quelques assauts, à condition que la dite ville ne serait pillée et que les dits soldats et gens de guerre sortiraient leurs bagues

(1) Sainte-Hermine, seigneur du Fa en Angoumois, et de la Leigne en Aunis, lieutenant du prince de Condé, prit le commandement définitif de la Rochelle révoltée, le 10 février 1568, après avoir déposé le gouverneur Chabot de Jarnac.

(2) Sous le nom de *monstre*, on le sait, on désignait autrefois une revue de gens de guerre. Ce passage nous apprend donc que l'auteur du journal servait alors dans la compagnie du capitaine Signac.

(3) Ce capitaine Signac doit être le même que le capitaine de Sérignac, qui, d'après le Journal de Michel Le Riche, fut envoyé à Saint-Maixent par le comte du Lude, le 19 janvier 1568, pour désarmer les habitants de cette ville.

(4) Lorsqu'on faisait la montre ou revue d'un corps quelconque, on avait l'habitude de distribuer la solde.

(5) Beauvoir-sur-Niort.

(6) Ce combat n'est mentionné ni dans la chronique du Langon, ni dans le journal de Michel Le Riche.

(7) Les Huguenots étaient commandés par Mouvans (*Hist. de France*, par Daniel, t. X).

sauves moyennant IIII mil escus que donnèrent les habitants. Et néanmoins contre leur promesse et toute discipline de guerre, fut la ville pillée et plusieurs habitants et soldats tués, et les dits soldats tous devaliziés.

En ces jours, en tirant un passevolant (1) sur les degrés de St-Laurent, il creva et blessa fort un serrurier qui y mit le feu qui du coup vint tomber à mes pieds; je la perdis belle, Dieu en soit loué.

Le mardy X du dit mois, le capitaine Signac avec environ IIII^xx chevaux harquebuziers et pistolliers, chargea et deffit environ VIII^xx hommes que Cacaudière, Vieille-Vigne (2) et le cadet de Vauldoret avaient levés à Bressuire, Thouars, la Châteigneraye, Fontenay et Bas-Poitou qu'ils pensaient mener à la Rochelle. Ce fut au Poiré, à deux lieues de Fontenay; et sur la fin de la dite défaite le sr Dursay, Maynardière et Labergement et leurs compagnies (3), de façon qu'il y en demeura plus de VII^xx de morts. Jehan Champion de Partenay les découvrit le premier et fut cause de la dite défaite (4).

Le dimanche XV du dit mois, les rebelles de la Rochelle se présentèrent près le gué de Velluire environ IIII cent chevaux VIII^c hommes de pied et IIII passevolants, où les dits sieurs Dursay, Maynardière, Signac, Baigne et Paillerie (5) et leurs compagnies les furent voir. Ils furent deux heures les uns devant les autres en

(1) Pièce d'artillerie.

(2) Le capitaine Cacaudière (François Girard, sieur de la Cacaudière) et le seigneur de Vieille-Vigne, tous deux huguenots, se signalèrent à cette époque par les pillages, meurtres, incendies et excès de toute sorte qu'ils commirent dans le diocèse de Luçon (*Hist. du Poitou*, par THIBAUDEAU, t. III; p. 521, 522, éd. 1840. — *Annuaire de la Société d'Émulation de la Vendée*, 1857, p. 299).

(3) Sous-entendu : *survinrent.*

(4) Il n'est fait mention de ce combat du Poiré ni dans la Chronique du Langon, ni dans Le Riche.

(5) Guillaume Pelletier, dit le capitaine Paillerie, originaire de St-Maixent, fut tué près Marans le 27 août 1574. Un autre capitaine de ce nom, qui appartient sans doute à la même famille, fut tué le 15 juillet 1569, lors de la prise de Lusignan par Coligny (voir plus loin 15 juillet 1569).

bataille s'injuriant et enfin se départirent sans combattre sinon quelques légères escarmouches.

Le mercredy suivant (1) les dits séditieux Rochellais prirent de force Luçon, où ils tuèrent VI soldats de la compagnie des vers (2) et entr'autres le fils aîné du seigneur de Lingremière (3) ; ils pendirent tous les chanoines et clergeons qu'ils y trouvèrent et entr'autres un nommé Bars de fer, autrement Chateaupers, gentilhomme qui s'était merveilleusement bien défendu. Ils pillèrent tout le bourg, mirent le feu en l'évêché et église l'une des plus belles de France, et firent des maux infinis selon la coutume des réformés (4).

Le vendredy XX du dit mois, les dits seig. de Ursay, Maynar-

(1) 18 février, au soir.

(2) Ainsi appelés, à cause de la couleur de leurs casaques.

(3) Lingremière est située dans la commune d'Allonne, non loin de Parthenay.

(4) Voici ce que raconte la Chronique du Langon au sujet de la prise de Luçon par les Protestants de la Rochelle : « Et firent tant avec feu et rousine, « qu'ils firent bruler les portes de l'église cathédrale et toutefois elles étaient « maçonnées par dedans. Mais avec piques et autres longs batons les démaçon- « nèrent et entrèrent dedans et de nuit, néanmoins la défense de ceux du « dedans et du clocher où ils y furent tués maintes, jusqu'au nombre de cinquante « neuf personnes qui furent mis en une citerne étant en l'église. Et rompirent « les vitraux, déferèrent et emportèrent les ferrures, comme aussi ils firent « des orgues, brulèrent les cierges, livres et ornements, et autres choses pro- « pres au service de Dieu en l'église ; rompirent six cloches qui y étaient et de « plus quatre à Saint-Mathurin, et les emportèrent toutes les dix. » Ainsi, ces deux récits se complètent l'un par l'autre. On peut aussi trouver d'autres détails dans l'histoire des évêques de Luçon et dans des notes accompagnées de pièces à l'appui, dans l'histoire du Poitou, par Thibaudeau, t. III, p. 520, éd. 1840. On y raconte notamment la résistance courageuse d'Innocent Chanteclerc, chanoine de Luçon qui, à la tête d'un petit nombre d'hommes, défendit la cathédrale. Ayant eu le bras droit emporté, Chanteclerc, malgré cette cruelle blessure, tirait du bras gauche avec tant d'adresse, qu'aucun de ses coups ne portait à faux. Les Protestants furieux le pendirent, ainsi que les autres chanoines, après la prise de l'église. Généroux commet ici une méprise. Ce Chateaupers dont il célèbre le courage merveilleux à Luçon, était un moine de l'abbaye de Saint-Michel-en-l'Herm qui se distingua également par sa vigoureuse résistance contre les attaques trois fois répétées des Protestants, à la fin de l'année 1568 (Arcère ; — Thibaudeau, t. II, p. 319). Comme Chanteclerc et Chateaupers ont tenu une conduite analogue, l'un à Luçon, l'autre à Saint-Michel, on comprend que Généroux ait pu les confondre.

dière, Signac, Baigne, Bois de Chollet et leurs compagnies allèrent charger environ L casaques blanches qui brulaient l'église de Ste-Gemme (1) où il en demeura environ XXV de morts, juste paiement de tels sacrilèges et bruleurs d'églises. Pierre Chaigneau de Partenay y fut tué. Mon frère Nicolas y était lors avec le dit capitaine Baigne.

Le mardy et mercredy XXIV et XXV du dit mois, le prince de Condé (2), l'amiral (3) et leurs confédérés avec le Casimir fils II du comte Palatin du Rhin (4), accompagné d'environ VI mil Reîtres ou plus, assiégèrent la ville de Chartres où étaient dedans les sieurs de Lignières (5) et d'Ardelay, cadet de Bourdeille, colonel lors de X enseignes de gens de pieds, et après l'avoir battue et y donné plusieurs assauts par l'espace de XVI ou XVII jours, enfin la pacification y fut faite (6). Le dit sieur d'Ardelay y fut tué et fut le premier qui auparavant avait été enterré en l'église de Notre-Dame de Chartres, et ne le voulaient pas les chanoines, attendu qu'elle est batie sur arceaux. Enfin il fut mis par commandement du Roi en un cercueil en la dite église en très grande solennité (7). Le capitaine Bourdet (8) huguenot, y fut tué.

Le dit jour de mercredy, Mathieu Paistrault, couturier, demeurant à la Paistrollière de St-Pardoux, s'adressa moi, s'attribuant le nom de Jehan le Tard qui était son beau-frère, et me fit faire une

(1) Sainte-Gemme, bourg situé à une lieue environ de Luçon. Voir aussi pour ce fait, la Chronique du Langon qui d'ailleurs n'énumère pas, comme Généroux, les noms des capitaines. Elle dit simplement que ces compagnies venaient de Fontenay. Quant aux 50 casaques blanches dont il est parlé ici, c'étaient des Protestants appartenant aux bandes qui s'étaient emparé de Luçon deux jours auparavant.

(2) Louis de Bourbon.

(3) Gaspard de Châtillon-Coligny.

(4) Jean Casimir II, fils de Frédéric III, comte palatin du Rhin.

(5) Le sieur de Lignières commandait la place au nom du Roi avec une garnison de quatre mille hommes.

(6) C'est, en effet, par suite des lenteurs du siége de Chartres, que fut conclue la paix de Lonjumeau (23 mars 1568).

(7) Voir aussi pour ces détails et pour le siége de Chartres en général, *la vraie et entière histoire des Troubles*, par La Popelinière, éd. 1573.

(8) Bourdet ou Bordet était un gentilhomme Saintongeois.

obligation de XXIV£ de laquelle somme il faisait obliger son beau-frère à lui, et en ce faisant me circonvenoit. Sur quoi ayant découvert le faict je le fis mectre en prison au dit Partenay. Enfin il en fit l'amende honorable en ma présence la tête nue, les mains jointes et à genoux en la geollerie par trois ou quatre fois, présents M[es] Joseph Jacob (1), François Martineau, notaires, Julien Potard, Antoine Bon (2), Jean de Chaulmont, Pardoux Sauzeau (3), Honoré Damours, Lucas Brethon, geollier, et Marguerite Pepin sa femme, et M[e] Jehan Gaultreau, sergent royal. J'en ai la transaction en grosse signée dudit Jacob.

Le dit jour, le s[r] de Royan (4), de la maison de la Trémouille, fit battre le tabourin à Partenay pour amasser des soldats pour aller au camp de la Rochelle (5).

Le jeudy XXVI du dit mois, les Huguenots qui étaient en Luçon le quittèrent et laissant en queuhe leurs bagage et butin ou volleries, les catholiques des Sables-d'Olonne donnèrent dessus et emportèrent tout. C'était pour la plupart croix, calices, cloches et autres meubles de grande valeur (6).

(1) Joseph Jacob fut procureur-syndic des habitants de Parthenay et procureur de l'hôpital pendant la présente année 1568 (*Archives de l'hôpital*).

(2) Ancienne famille bourgeoise de Parthenay. Un Pierre Bon fut syndic de cette ville en 1685 et 1687.

(3) C'est encore une ancienne famille bourgeoise de Parthenay. Un Jehan Sauzeau, *praticien en court laye*, seigneur de la Vouzaillère, existait dans cette ville en 1536. Un Jacques Sauzeau fut syndic de la ville de 1593 à 1598. Plus tard, un M. Sauzeau fut membre de l'administration départementale en 1790, puis juge au tribunal de Parthenay.

(4) Georges de la Trémoille, baron de Royan et d'Olonne, seigneur de Saujon, Aspremont, Boussac, Gençay, etc., fils de François de la Trémoille, vicomte de Thouars et d'Anne de Laval (*Dict.* FILLEAU).

(5) Le comte du Lude, gouverneur du Poitou, qui était alors à Niort, rassemblait en ce moment des troupes pour prendre sérieusement l'offensive contre les Huguenots. Il entra en effet en Aunis dans les premiers jours de mars et se prépara même à faire le siége de la Rochelle; mais la paix de Lonjumeau vint l'arrêter dans ses opérations (*Chronique du Langon*, p. 106, 107).

(6) D'après l'auteur de la chronique du Langon, c'est le lendemain, 27 février, que les Huguenots quittèrent Luçon; mais il ne donne pas les détails que nous lisons dans Généroux. Il dit simplement que les Huguenots, saisis d'une frayeur subite, s'enfuirent à Marans par le passage du Braud.

Le samedy XXVIII du dit mois, une troupe de Huguenots qui étaient environ cent chevaux pillèrent l'abbaye de S[t]-Jouin-de-Marnes; ils tuèrent II ou III prêtres à Moncontour et illec près (1).

Le dit jour fut enterrée la première femme de Louis Sappin (2) qui mourut d'une chute de dessus une chaise elle étant grosse, elle fut malade environ II ou III heures, elle se creva.

Mars. — Le lendemain jour de dimanche, fut enterré Mathurin Desrages, de la blessure qu'il reçut à l'entrée de la trahison de Campagnac (3).

Le mercredy III mars, 1[er] jour de carême, entre III et IV heures du soir, le sieur de la Borillière et Jehan Chambort de Beaupuy dit la Roche, trouvant à Partenay Jacques Berthault tailleur, serviteur de Mad. de S[te]-Gemme, qu'ils galopèrent à cheval par les rues, quoi voyant Monseig. du Fouilloux (4) monta à cheval pour les empêcher de faire tort au dit Berthault. Enfin le s[r] du Fouilloux et Borrillière mirent la main aux épées. Cependant le dit Chambort donna un coup de pistol sous la poitrine au dit Berthault dont il cheut mort à la porte de feu M[e] Pierre Pinau, et le dit sieur du Fouilloux fut blessé en la main droite par le s[r] de la Borrillière. Bodaille de Maillezais et Maurry de Nieuil, étant avec le s[r] du Fouilloux et ayant chacun une harquebuze à rouhet, ne mirent jamais la main aux armes; le tout vint pour une castille (5) que le dit s[r] de la Borrillière et la dite dame de S[te]-Gemme avaient ensemble (6).

(1) Ce nouvel acte de barbarie des Protestants n'était pas connu.

(2) Louis Sappin est probablement le frère de Pierre Sappin, syndic de Parthenay en 1572 (*Archives de l'hôpital*).

(3) Il est encore fait allusion ici à la surprise du château de Parthenay par le protestant Campagnac dont nous avons parlé plus haut. On voit par ce paragraphe que, malgré la trahison qui vint à son aide, on lui opposa néanmoins une certaine résistance, puisqu'il y eut des blessés.

(4) C'est le célèbre chasseur Jacques du Fouilloux, auteur de la *Vénerie*, né en septembre 1519 et qui mourut le 5 août 1580. La terre du Fouilloux, dont il était possesseur, est située dans la commune de S[t]-Martin-du-Fouilloux, non loin de Parthenay (voir *Poitou et Vendée, par MM.* B. FILLON *et* O. DE ROCHEBRUNE).

(5) C'est-à-dire, un différend, une querelle.

(6) Cette rixe et ce meurtre commis publiquement et impunément ne doivent pas surpendre dans un temps de guerre civile.

Le lendemain, jour de jeudy, Nicolle Rascault femme de Loys Jamineau, fut enterrée après avoir longtemps maladé.

Le vendredy V du dit mois, les s[rs] de Pons, de Lauzun, l'évêque de Tulle et autres accompagnés d'environ IV[c] chevaux défirent à S[t]-Saturnin, près Marennes, environ XVIII[c] hommes et prirent VI pièces d'artillerie, tellement qu'ayant combattu III heures, il demeura des rebelles Rochellois et autres, XII[c] et plus de morts, et des catholiques X ou XII et environ XXV de blessés. Ils gagnèrent VI enseignes et une cornette qui furent portées au Roi (1).

Le mardy IX du dit mois, fut pris Mauzé près la Rochelle, par le s[r] d'Ursay, les capitaines Villainé, Signac, Passac, Laprade, où il fut tué environ C ou VI[xx] huguenots (2).

Le samedy XIII du dit mois, la pacification fut faite devant Chartres, entre le Roi et le prince de Condé et ses adhérents, qui ne dura que jusques au mois d'aout ensuivant (3).

Le lundy XV du dit mois, messire Pierre Martin prêtre, fut enterré à S[t]-Jehan de Partenay, qui mourut de la chute de son échelle à terre le jour auparavant.

Le jeudy et vendredi XVIII et XIX du dit mois, monseig. de Royan entra à Partenay avec III enseignes de gens de pied où il

(1) Cette expédition était dirigée par Blaise de Montluc, lieutenant du Roi en Gascogne. La Chronique du Langon l'a également racontée, mais d'une manière beaucoup moins précise et moins détaillée. Montluc vint ensuite à S[t]-Jean-d'Angély et alla s'emparer de l'île de Ré sur les Protestants (mars 1568). Mais le récit le plus détaillé de l'expédition entreprise contre Marennes et le pays environnant qui appartenait alors au sire de Pons, se trouve dans l'histoire des troubles, par La Popelinière. Le sire de Pons y joua naturellement le rôle principal. Après le combat de S[t]-Saturnin appelé S[t]-Sornin, dans la Popelinière, il réussit promptement à soumettre ses vassaux révoltés. Comme ils étaient presque tous protestants, Généroux les désigne sous le nom de rebelles Rochellais, parce que cette ville était alors le principal centre et l'un des plus forts boulevards de l'hérésie.

(2) D'après la Chronique du Langon, il semble que Mauzé ait été pris sans combat. Voici son récit : « Aux premiers jours de mars, audit an, mon dit sieur du Lude partit de Niort, entra en Saintonge et venant jusqu'à Mauzé et autres pays circonvoisins, ne trouva aucune nuisance. »

(3) La paix de Lonjumeau, conclue en effet ce jour-là, ne devint néanmoins définitive que par l'édit du 23 mars 1568.

fut jusques au XXIV du dit mois, et le mardy il fit pendre un espion à la fontaine de Clément.

Le lundy, fut tué François Joly dit Lesrière de Partenay, d'un coup de pistolle, volant la maison d'un gentilhomme catholique, par un gentilhomme huguenot parent de celui à qui avait été fait le tort. C'était un des plus séditieux huguenots de Partenay et grand ruineur d'églises. Ce fut aux Herbiers.

Le dit jour, Jehan Chambort dit La Roche, fut tué à Fontenay d'un coup de pistolle et ne sait on comment. C'était l'un des excellents joueurs de cornemuse (1) de France et était mon compagnon d'école et de mes meilleurs amis. Il était à M^r^, frère du Roi (2).

Avril. — Le jeudy premier jour d'avril, messire Guillaume Bon, prêtre, fut enterré à Partenay, lequel mourut d'hydropisie, ayant toujours maladé puis la vollerie de Campagnac.

Le dimanche des Rameaux XI du dit mois, fut enterré à Saint-Jehan de Partenay, Catherine de La Haye, veuve de feu Nicolas Guyon s^r^ de Vatres, mon cousin.

Le mercredy, jeudy, vendredy saint, vigille et jour de Paques, les huguenots de Partenay qui avaient porté les armes contre le Roi arrivèrent au dit Partenay, revenant de devant Chartres où la paix avait été faite.

Le lundy XIX avril, lendemain de Paques, un gentilhomme nommé Redon, du Bas-Poitou, revenant de la guerre avec les huguenots de cette ville, environ les VI heures du soir, tira un coup de pistolle par derrière à Me Jehan Sabourin dit Rondelière (3) fils de

(1) Espèce de hautbois alors en usage.

(2) C'est-à-dire qu'il était attaché, peut-être en qualité de musicien, à la maison de Henri, duc d'Anjou, frère de Charles IX alors régnant, et plus tard roi lui-même, sous le nom de Henri III.

(3) C'est-à-dire sieur de la Rondelière. La famille Sabourin paraît avoir été jadis l'une des plus notables de la ville. Ce Jean Sabourin dont il est ici question avait encore deux autres fils, l'un nommé François, licencié ès-droits, qui fut également lieutenant particulier et assesseur au bailliage de Gâtine à Parthenay, de 1589 à 1602; l'autre nommé Pierre, sieur de la Ron-

M[e] Jehan Sabourin, lieutenant particulier (1) de Partenay, s[r] des Combes, au lieu de la Place (2) sans lui dire mot; duquel coup il mourut le lendemain environ VIII heures du matin. Le dit Redon avait été tout le jour avec les Cymetières, Nicolas Marzelle et autres huguenots faisant piafe portant les armes ouvertement et leurs casaques blanches; et après lequel coup il se voulut retirer à la maison des dits Cymetières de laquelle trouvant la porte fermée il s'enfuit la pistole au poing (qu'on dit lui avoir été baillée par Jacques Cymetière pour faire le dit coup) droit en la Vallée (3) disant: qui en veut encore autant. Néanmoins suivi qu'il fut de plusieurs personnes il fut tué ès garennes de cette ville près la croix Jarrousseau. De quoi il vint une très grande émeute en la dite ville et les catholiques ayant les armes coururent par les ruhes pensant qu'on en voulust à tous, à quoi fut obvié par quelques-uns, et en ces entrefaites fut tué Jehan Regnaudin cordonnier huguenot, à la Place, d'une harquebuzade qu'on dict qui venait de chez les dits Cymetières pensant tirer les catholiques. Le dit Rondelière fut fort regretté pour être fort honnête et bon catholique. Voilà un commencement du fruit de la paix que criaient tant les huguenots (4). Le dit Rondelière était de mes plus intimes amis.

Le lendemain jour de mardy des féries de Paques ainsi qu'on

delière, avocat au parlement de Paris. Un Nicolas Sabourin, receveur des tailles à Parthenay durant les dernières années du XVI[e] siècle, figura dans la transaction de 1600 intervenue entre les Protestants et les Catholiques de cette ville, comme délégué des premiers.

(1) Le lieutenant particulier était un magistrat qui remplaçait le bailli ou le lieutenant-général en leur absence.

(2) Cette place, située devant l'hôtel-de-ville, a toujours été nommée ainsi sans plus ample désignation, notamment dans un acte de 1450, probablement à cause de sa position centrale et parce qu'elle était jadis la seule existant dans la ville, celle d'où rayonnaient les principales rues.

(3) C'est le *vauvert* (*vallis viridis*, dans un acte de 1267, et *vaulvert* dans un acte de 1450), vaste emplacement situé à l'entrée de la basse ville et où se tenait à cette époque le marché aux bestiaux, qui est désigné ici sous le nom de vallée.

(4) Ainsi que le remarque Généroux, on voit par le récit de ce déplorable événement combien les Huguenots étaient peu scrupuleux dans l'observation de la paix conclue récemment, qu'ils violaient ainsi sans provocation.

venait d'enterrer le dit Rondelière en armes baissées à la soldarde fort honorablement et avec grands pleurs et regrets, Etienne Mousnier dit Gendrière, tua d'une harquebuzade André Jalet et par mesquide sans que le chien de la dite harquebuze fut abattu elle s'en alla, ce qui fut un redoublement de regrets et de mal; et ne s'en fallut guère qu'on ne courut sus aux dits huguenots. Le dit Jalet n'était qu'arrivé de la guerre pour le service du Roi. Il fut aussi enterré à la soldade à Saint-Jehan, en grande compagnie et regrets pour être brave soldat.

Le samedy XXIV dudit mois, fut enterré à St-Jehan, Guillemard, femme de Jehan Thiberges le jeune.

Mai. — Le jeudi VII mai, les compagnies des harquebuziers à cheval des capitaines Baigne et Bois de Chollet arrivèrent à Partenay où ils séjournèrent jusques au dernier jour du dit mois vivant à discrétion.

Le lundy X mai fut enterré messire Nicolas de Viviers, prêtre curé du Sépulcre (1), d'une pleurésie et fut enterré au dit lieu.

Le mercredy XII du dit mois, fut enterré à la huguenote Me Jacques Dudoet l'aîné (2) s^r de la Bertrandière qui mourut d'un coup de pistolle que lui donna en la cuisse le s^r de la Fuye-Mouton (3), le frère duquel fut aussi blessé d'un coup d'épée au ventre que lui donna Nicolas Dudoet sieur de la Veillerie frère du dit Me Jacques. Leur différend vint d'un pet que le dit Veillerie fit en leur présence étant à la table au chateau de Partenay où ils soupaient avec le

(1) L'église du Sépulcre était située jadis dans l'emplacement qu'occupe aujourd'hui la caserne. Elle est entièrement démolie depuis la Révolution.

(2) Jacques Dudoet figure parmi les notables de Parthenay, agissant au nom de la ville dans la transaction qui intervint entre l'administration municipale et la Maison-Dieu au mois de mai *1562* (*Archives de l'hôpital*). — Son fils, François Dudoet fut lieutenant-général du bailliage de 1606 à 1623. Plus anciennement, un François Dudoet était juge chastellain de Parthenay en 1535-1536.

(3) Pierre de Galliot, éc. seigneur de la Fuye-Mouton (voir 9 septembre 1574). Michel Le Riche nous apprend qu'il fut condamné à mort pour ce meurtre le 30 mars 1583, par sentence du lieutenant criminel de Poitiers, dont il appela.

s[r] de la Vergnaye (1) le vendredi dernier jour d'avril précédent. Le dit M[e] Jacques était grand et extrême usurier.

Le vendredy XXI du dit mois, M[e] François Chappellain (2) s[r] de Pouilly, mourut à la Barbotière d'une hydropisie dont il était malade dès qu'il revint des troupes du prince de Condé, et fut enterré à la huguenote en l'église de Beaulieu. Aussi était-il huguenot outré et qui avait fait beaucoup de maux aux prêtres catholiques et églises de ce pays.

Le jeudy jour d'Ascension XXVII du dit mois, deux soldats l'un des vers de la compagnie du s[r] de Baigne, nommé la Fouillouse d'Angoulême et l'autre des jaunes barrés du s[r] du Bois de Chollet, nommé Joubert de Maillé en Touraine, se combattant à Partenay, se tuèrent tous deux de deux coups d'épée au corps. L'un mourut tôt après et l'autre le lendemain. Ils furent tous deux enterrés en l'église de S[t]-Laurent à la soldade en fort belle compagnie.

Juin. — Le samedy V juin vigile de Pentecôte décéda au Marchioux messire Jacques Cetteau prêtre dit de Larguille, et fut enterré le lendemain jour de Pentecôte en l'église du Sépulcre avec fort belle compagnie. Il mourut d'une pleurésie ou fièvre pestilente après avoir maladé trois jours seulement. Il était fort grand ami et familier de toute notre maison.

Le dit jour le duc d'Albe fit décapiter à Anvers les C[tes] d'Egmont

(1) François des Francs, écuyer seigneur de la Vergnaye de Gourgé, était alors capitaine du château et de la ville de Parthenay, ainsi que nous le verrons plus loin dans un autre paragraphe de ce journal.

(2) C'est probablement le même François Chapelain qui figure parmi les notables de Parthenay dans la transaction de 1562 entre la ville et la Maison-Dieu. Il est peut-être fils ou du moins parent d'un autre François Chapelain, bailli de Gâtine en 1514. Une branche de la famille Chapelain possédait dans la dernière moitié du XVI[e] siècle et durant le XVII[e], le château de Chalandeau qui portait alors le nom de Perdondalle. Une fille du seigneur de cette terre, Madelaine Chapelain, épousa Raoul de la Porte, bisaïeul du maréchal de la Meilleraye. On voit encore dans l'église de Châtillon-sur-Thouet les pierres tombales de plusieurs membres de la famille Chapelain morts au XVII[e] siècle. Leurs terres de Sunay et de Chalandeau sont en effet situées dans cette paroisse.

et d'Horn et tôt après les frères du Cte de Batemberg pour être tous rebelles au roi Philippe.

La nuit d'entre le vendredy et samedy XII juin le fut volé et tué messire Jean Sayvre prêtre en sa maison à Faynéry où ils prirent grand somme d'argent. Sa chambrière fut aussi tuée par gens inconnus et qu'on n'a jamais pu savoir. Mon frère Pierre et ses compagnons d'école étant chez le vicaire du dit Faynéry en ouirent bien le bruit.

Le jeudy XVII du dit mois, mourut de pleurésie René Sauzeau vecturier, demeurant près la porte du bourg Bellay. C'était le jour de la fête de Dieu.

Le lundy XXI du dit mois furent enterrés Antoine Allonneau tanneur et le fils de René Roy pintier. Ils moururent de pleurésie.

Le jeudy XXIV du dit mois, jour de St-Jehan-Baptiste, Jehan Darot écuyer s^r du Fief (1) bailla en ma présence un coup d'épée sur la tête à Me François du Vignault le jeune sieur de Magot (2) sans lui dire mot sinon après le coup, à l'assemblée de Lospitau de la Boissière (3) ainsi que nous allions à la foire à Fontenay. Leur différend était à cause du s^r du Tay beau-frère du dit sieur du Fief.

(1) La famille Darrot posséda la seigneurie de la Poupelinière (Azay-sur-Thouet) durant les XVIe et XVIIe siècles, et fit l'acquisition de la baronnie d'Airvault en 1678.

(2) François Du Vignault fut *élu* pour le roi dans l'élection de Poitiers. Il épousa Jacquette Robert et mourut vers 1586, laissant des enfants mineurs dont la curatelle fut confiée à maître Jacques Du Vignault sieur de la Boucholière et de la Mimosière, élu pour le roi au siége particulier de Parthenay, qui est probablement son frère. Il doit être fils de François Du Vignault, licencié ès-lois, assesseur du chastelain de Parthenay en 1518 (*Arch. de Saint-Laurent*). Cette famille a été nombreuse. On trouve un Jean Du Vignault procureur-syndic de Parthenay en 1566; un Jacques Du Vignault assesseur du châtelain de Parthenay en 1562, puis assesseur du bailliage en 1568; et enfin, un René Du Vignault syndic de Parthenay de 1599 à 1601 (*Arch. de l'hôpital*). Plus anciennement, on trouve un Lucas Du Vignault, notaire et praticien en cour laïc et d'église, âgé de 72 ans, qui vient déposer dans une enquête en *1458* (Idem).

(3) La Boissière-en-Gâtine où il y avait jadis une commanderie de Templiers qui passa, après leur suppression, à l'ordre des Hospitaliers de Jérusalem.

Le lendemain fut enterrée à Partenay .... Symonneau femme de Jehan Rochard et mourut de pleurésie ou fièvre pestilente et ne maladit que II ou III jours.

Juillet. — Le mardy VI juillet, les comtes d'Egmont et d'Horn furent décapités à Bruxelles par le commandement de duc d'Albe, lieutenant pour le Roi catholique ès Pays-Bas, pour avoir conspiré avec les gueux du dit pays contre Sa Majesté. Ils moururent bons catholiques (1).

Le jeudy au soir XV Michel Chaigneau dit l'Enragé arracha l'œil à Michel Guillemard d'un coup de pierre en la Vallée.

Le vendredy XVI du dit mois moururent Madeleine Bertault dite Barraulde et Florence Cherpentier femme de Jacques Caillet.

Le mercredy XXI du dit mois, le duc d'Albe donna une bataille au comte Ludovic de Naussau frère du prince d'Orange (2) huguenot, en des marais près Gruynge en Flandre ou Hollande où furent tués plus de VII mille hommes gueux, XVI pièces de canons pris, XV^{c} chariots Reitres, sans que y mourut X catholiques, chose miraculeuse, tant que dura la bataille il ne cessa de pleuvoir et grêler, et n'y mourut que X catholiques (3).

Août. — Le mercredy XXV aout fut enterré Pierre Thiberge, fils de Jehan Thiberge (4), à St-Jehan en fort belle compagnie. Il mourut de pleurésie ou fièvre pestilente.

Le dit jour le prince de Condé, sa femme et enfants partirent de Noyers en Bourgogne accompagnés petitement pour s'en venir à la Rochelle. Commencement des IIIe troubles (5).

(1) Ce passage du journal de Généroux ainsi que ceux du même genre qu'on trouvera plus loin, prouvent que, malgré la difficulté des communications, les hommes de cette époque n'étaient pas mal renseignés sur les événements qui se passaient alors, même dans les pays lointains et étrangers.

(2) Guillaume de Nassau dit le Taciturne, principal chef de la révolte des Pays-Bas.

(3) Ces chiffres sont évidemment exagérés.

(4) Cette famille paraît avoir occupé un certain rang dans la cité; son nom se rencontre assez souvent dans les comptes de l'hôpital de l'année 1568.

(5) On sait quelle fut la cause de ce départ du principal chef des Huguenots. Le prince de Condé et l'amiral de Coligny qui venait de le rejoindre à Noyers,

Le lendemain jour de jeudy Loys Sappin fiança Jehane Dudoet fille de Me Juste Dudoet avocat fiscal de Partenay (1).

Septembre. — Le lundy VI septembre la Reine et prince de Navarre (2) partit de Nérac pour s'en venir joindre avec le prince de Condé (3) portant les armes contre le Roi, accompagnés de VIII cornettes de chevaux légers, III régiments de gens de pied, savoir, Pilles (4) XXIII enseignes, le vicomte de Montaumar (5) X et le vicomte de St-Maigrin IX.

Le jeudy, XVI du dit mois Dandellot (6), avec Montgommery (7), ses deux frères St-Jehan et Corbesson, la Nouhe (8), Lavardin, Collombiers, Ramboillet, Coignes, le Couldray, Bressault, Montejan et plusieurs autres, passèrent la rivière de Loire à gué avec nombre d'hommes et bagages aux Roziers et St-Mathurin près Saumur en nombre de XIIc chevaux et III mille harquebusiers de pied. Le sieur comte de Martigues (9) accompagné des sieurs d'Avaulgour, Mali-

ayant appris que la cour avait donné l'ordre de les arrêter, s'enfuirent précipitamment dans la nuit du 25 août, accompagnés seulement de deux cents chevaux. Ce fut Gaspard de Saulx sr de Tavannes, lieutenant du Roi en Bourgogne qui après avoir reçu l'ordre de s'emparer de leurs personnes, les avertit secrètement du danger qu'ils couraient. Cet événement fut le signal de la 3e guerre de religion.

(1) On peut rapprocher ces indications de ce qui a été dit plus haut des familles Sappin et Dudoet.

(2) Jeanne d'Albret fille de Henri II d'Albret roi de Navarre, née en 1531, épouse en 1548 d'Antoine de Bourbon qui mourut en 1562 au siége de Rouen, et mère de Henri de Bourbon roi de Navarre, plus tard roi de France sous le nom de Henri IV.

(3) La jonction de la reine de Navarre et du prince de Condé se fit à Archiac.

(4) Le capitaine Piles avait rejoint la reine de Navarre à Bergerac, à la tête des huguenots du Périgord, du Quercy et de l'Auvergne.

(5) Le vicomte de Montamal, frère de Fontrailles sénéchal d'Armagnac.

(6) François de Coligny, seigneur d'Andelot, frère de l'amiral de Coligny et l'un des principaux chefs du parti protestant.

(7) Gabriel de Lorges, comte de Montgomery en Normandie. C'est lui, on le sait, qui tua involontairement le roi Henri II dans un tournoi le 29 juin 1559.

(8) François de la Noue, dit Bras-de-Fer.

(9) Sébastien de Luxembourg, vicomte de Martigues, gouverneur de Bretagne.

corne (1), Coaquin, Lourche (2) qui y fut tué, avec IV^c chevaux et IV^c harquebusiers, les traversa aux Roziers (3) où il fut tué environ IV^xx huguenots et XV catholiques : le capitaine Lagarde passa le premier; ce fut une grande et hazardeuse hardiesse vu le lieu où étaient Dandellot et ses gens sur la levée qui n'est large que de II toises (4).

Le dimanche XIX du dit mois le sieur du Fresne de Gourgé (5) chevalier de l'ordre, partit de sa maison avec XXV chevaux en bonne couche (où j'étais et fut la première fois que je montai à cheval pour porter les armes pour le service de Dieu et du Roi) pour aller trouver le maréchal de Vieilleville (6) et le comte du Lude gouverneur.

Le dit jour les troupes de Dandellot ayant passé la rivière de Loire, volèrent, pillèrent et rançonnèrent le sieur d'Argenton-Chateau (7) au dit lieu et lui firent mille maux.

(1) Jean de Chourse seigneur de Malicorne dans le Maine, beau-frère du comte du Lude auquel il succéda plus tard en 1585 dans le gouvernement du Poitou (THIBAUDEAU, t. II et III).

(2) Ce Lourche est le lieutenant de M. de Martigues, qui, au rapport de la Popelinière, de Castelnau et de la Noue, fut tué dans cet engagement par St-Bonet écuyer de Dandelot (*Hist. des Troubles*, 1573).

(3) Comme les huguenots étaient échelonnés depuis St-Mathurin jusqu'aux Roziers, cherchant un gué pour traverser la Loire, Martigues les rencontra d'abord près de St-Mathurin : Dandelot surpris à l'improviste y courut un grand danger. Plusieurs escarmouches successives furent livrées jusqu'aux Roziers où le petit corps commandé par La Noue fut battu à son tour par les catholiques. Martigues gagna ensuite Saumur où l'attendait le duc de Montpensier avec un corps de troupes.

(4) La Noue, quoique battu dans ce combat de la levée, fait aussi un grand éloge dans ses mémoires du courage qu'y déploya le comte de Martigues.

(5) Pierre du Theil, écuyer, seig. du Fresne de Gourgé, un des cent gentilshommes de la maison du Roi sous M. de Boisy, en *1557* (*dom* FONTENEAU, *rôle de l'arrière-ban de Poitou du 15 mai 1557*). Le sieur du Fresne figura peu de temps après parmi les valeureux défenseurs de Poitiers assiégé par les Protestants en 1569 (THIBAUDEAU, t. II, p. 332, éd. 1839).

(6) François de Scépeaux sire de Vieilleville, comte de Duretal, né en 1509, maréchal de France en 1562, était alors à Poitiers (*voir ses Mémoires*).

(7) Claude II de Chastillon seig. d'Argenton, la Grève, Moncontour, Chantemerle, etc. (*Dictionnaire* FILLEAU).

Le dit jour le sieur de Coulombiers (1) entra sous ombre d'amitié à Oiron appartenant à M[e] Le Grand Écuyer (2), et se voyant le maître au dit logis prit le dit s[r] Le Grand Écuyer prisonniers ses serviteurs et chanoines, vola et pilla sa dite maison, armes, meubles, grands chevaux du Roi et eut X mille écus pour les meubles qu'il ne pouvait emporter, bref ils firent dommage au dit seigneur de L ou LX mille écus avec dix mille cruautés et se l'emmenèrent avec ses dits chanoines prisonniers à la Rochelle. Ils gatèrent toute l'église du dit lieu et les tombeaux de marbres (3) bronze et autres choses excellentes qui y étaient.

Le dit jour le prince de Condé, l'Amiral et leurs troupes venant de Noyers arrivèrent à la Rochelle à grande hâte feignant être poursuivis par le s[r] de Tavannes (4).

Le lendemain jour de lundy les dites troupes de Dandellot pillèrent la maison du dit s[r] du Fresne environ VI heures du soir,

(1) La Coulombière, gentilhomme normand, avait été détaché de Thouars par Dandelot pour exécuter la honteuse et lâche expédition racontée dans ce paragraphe (voir aussi l'*Hist. des Troubles*, par LA POPELINIÈRE, qui ne donne point, il est vrai, tous les détails qu'on va lire).

(2) Claude Gouffier, duc de Roannez, marquis de Boissy, comte de Maulévrier, seig. d'Oiron, grand écuyer de France, chevalier de l'ordre, gentilhomme de la chambre du Roi et capitaine de cent gentilshommes de sa maison. C'est lui qui commença la construction du beau château d'Oiron.

(3) On peut encore admirer aujourd'hui dans l'église S[t]-Maurice d'Oiron, malgré les stupides mutilations que leur ont fait subir les protestants, ces magnifiques mausolées de marbre blanc et noir qui sont ceux de : 1° Philippe de Montmorency, deuxième femme de Guillaume Gouffier, chev. seig. de Boissy, Bonnivet, Oiron, etc., décédée en 1516; 2° Artus Gouffier seig. de Boissy, Oiron, etc., fils des précédents, favori du roi François I[er] dont il avait été gouverneur, fondateur de l'église d'Oiron en 1518, décédé en mai 1519; 3° Guillaume Gouffier seig. de Bonnivet, amiral de France, frère d'Artus, qui fut cause par sa témérité de la défaite de Pavie où il trouva la mort en 1525. Ces tombeaux ont été érigés par Claude Gouffier, le grand écuyer, fils d'Artus et dont il est ici question dans ce paragraphe de notre journal.

(4) Nous avons déjà dit que Gaspard de Saulx-Tavannes qui fut maréchal de France en 1570 avait reçu l'ordre d'arrêter Condé à Noyers; mais qu'il avait refusé d'obéir parce que, dit-il dans ses mémoires « luy n'estoit propre pour telles surprises, que s'il plaisoit à Sa Majesté de déclarer la guerre ouverte qu'il feroit cognoistre comment il sçavoit servir. »

brulèrent l'église de Gourgé et toutes les autres du pays *illec* environ où ils firent un grandissime dommage.

Le mardy XXI du dit mois au matin le dit Dandellot avec ses troupes de XV ou XVI enseignes entrèrent en la ville de Partenay sans résistance, où étant, s'en allèrent environner le chateau auquel était de la part du roi le capitaine Malo (1) vieil soldat et capitaine des gardes de Mr le comte du Lude, lequel enfin ils prirent lui Ve et lui supposèrent avoir tué un des leurs, qui fut occasion ou prétexte que le dit Dandellot homme cruel le fit pendre à la fenêtre de la maison de feu Benoît Coustault à la Place par l'un de ses soldats et puis harquebusèrent le dit soldat. Ils sauvèrent le fils du dit Malo. Ils pillèrent toutes les maisons des catholiques, rançonnèrent ceux qu'ils purent prendre et brulèrent les églises et meubles restant en icelles, et n'y eut espèce de cruauté qui ne fut par eux exercées (2).

Le dit jour mourut à Fenioux Léon Ratault (3) chanoine de Ste-Croix du dit Partenay (4) prieur du Langon, fort vieil.

(1) Le capitaine Mallo Thonnelier, ainsi qu'il est nommé dans un autre document contemporain, avait reçu quelques jours auparavant de l'administration de l'hôpital de Parthenay, *deux septiers de blé pour mettre au chateau, par commandement de Mgr le comte du Lude comme de ce apert par lectres du dit sieur du 14 sept. 1568* (compte de l'hôpital pour l'année 1568).

(2) Parmi les nombreux méfaits commis par les Protestants en cette circonstance, signalons le vol de trois septiers quatre boisseaux de blé au préjudice de l'hôpital de Parthenay, relaté en ces termes dans le compte de 1568 : « Le comptable requiert être déchargé de trois septiers quatre boisseaux qui ont été pris et emportés du grenier de maître Françoys Pouignand (grenier qui avait été loué par l'hôpital pour y emmagasiner ses grains) lorsque monsieur Dandellot print le chateau de Parthenay, par les gensdarmes logés au logis du dit Pouignand, pour convertir en leur nourriture; que Pouignand n'était pas lors en sa maison mais au lieu de la Proustière pour les guerres et troubles; lesquels à cette fin rompirent les portes et claveures du dit logis, dont le comptable a fait faire procès-verbal. »

(3) Il descendait probablement de la famille Rataut qui occupa les plus hautes fonctions judiciaires du pays pendant les xve et xvie siècles. Jacques Rataut, éc. seig. de Curzay et de l'Audouinière, fut bailli de Gâtine en 1465 et années suivantes. Arthur Rataut, chev. seig. de Curzay, Ouroux, Ardin et le Plessis (le Plessis-Rataut par. du Tallud) avait été également bailli de Gâtine, capitaine de Parthenay et sénéchal de Vouvent et Mervent de 1514 à 1524 environ.

(4) L'église collégiale de Sainte-Croix avait été fondée au xiie siècle par les seig. de Parthenay (voir notre *Hist. de Parthenay*).

Le lendemain ils prirent aussi sans résistance la ville de S[t]-Maixent qui fut aussi pillée (1).

Le dimanche XXVI du dit mois fut enterré Pierre Portereau à S[t]-Jehan à Partenay.

Le vendredy XXIV du dit mois Dandellot et ses troupes environnèrent et assiégèrent Nyort (2).

Le mardy XXVIII du dit mois vigille de S[t]-Michel, le sieur de la Marcousse lieutenant de M[r] le comte du Lude et commandant pour le roi à Nyort rendit la ville à Dandellot, vies et bagues sauves, sauf les armes et chevaux, laquelle composition fut fort mal tenue; car il fut tué et dévalisé plusieurs gentils hommes et soldats des compagnies du dit sieur de la Marcousse, marquis de Boisy, Roussière, Bois de Chollet, Laprade, Paillerie, Arsac, Passac et Allard (3), tant en la ville que sur le chemin en les conduisant, et entr'autres Vincent Roux mon cousin en la ville, Jehan Champion à S[te]-Néomaye furent tués (4). S'ils eussent eu le cœur bon

(1) La ville de Saint-Maixent ne fut pas prise alors par Dandelot qui se dirigeait en toute hâte vers Niort et la Rochelle pour rejoindre le prince de Condé; mais par Puyviault autre chef protestant qui venait de s'emparer tout récemment de Fontenay. Il faut lire dans le Journal de Michel Le Riche les dévastations, pillages, cruautés et excès de toutes sortes commis par les hérétiques durant les douze jours qu'ils demeurèrent maîtres de S[t]-Maixent. Comment Thibaudeau a-t-il donc pu dire que les habitants en furent quittes pour donner tout leur argent? (t. II, p. 317).

(2) Le prince de Condé qui venait de sortir de la Rochelle avec des pièces d'artillerie, se joignit à Dandelot pour faire le siége de Niort (*Chronique du Langon*).

(3) Le journal de Généroux contient seulement deux passages relatifs au capitaine Allard, dont nous avons parlé plus longuement, d'après d'autres documents, dans notre histoire de Parthenay. Cela paraît d'autant plus surprenant que le capitaine Allard était originaire de Parthenay et par conséquent devait être personnellement connu de notre notaire chroniqueur. Mais il ne faut pas oublier que nous ne possédons qu'un fragment incomplet de son curieux journal. Sans cette circonstance malheureuse, nous y aurions bien certainement trouvé des renseignements étendus et inédits sur la vie de cet homme de guerre.

(4) Ces actes de cruauté ne furent pas les seuls commis par les Protestants à Niort, malgré la capitulation. Le curé de Notre-Dame, Etienne Texereau, fut tué par eux, quoiqu'il eut donné 1,000 livres pour sa rançon.

et tenu encore III jours, ils eussent été secourus par le comte de Brissac (1). Ce fut la faute du sieur de la Marcousse.

Le dit jour entrèrent à Poitiers XIII enseignes du régiment du dit comte de Brissac des vieilles bandes, fort bien complètes, bien armées, et de bons hommes et braves capitaines.

Le lendemain le dit sieur comte envoya deux de ses enseignes à Lusignan et Montreuil Bonnin.

Le jeudy dernier du dit mois entra deux enseignes du régiment du dit sieur comte, et le lendemain III autres enseignes faisant en tout XVIII.

Octobre.—Le samedy II jour d'octobre environ IX heures du soir le sieur de Brissac sortit de Poictiers par la porte de St-Ladre (2) avec IX ou X enseignes de gens de pied et VIII^c chevaux, pour aller à Lusignan où ils séjournèrent tout le lendemain, pensant le lundy à la diane, aller donner une camisade à Puyviault qui était à St-Maixent avec II^c chevaux et quelques gens de pied; de quoy adverty le dit Puyviault quitta St-Maixent dès le dimanche au soir et se retira à Nyort; quoy voyant, le dit sieur comte tourna son dessein sur Couhé, là alla prendre de vitesse sur les Huguenots et de là s'en alla à St-Maixent où il entra sans résistance (3).

Le dit jour mourut à Madrid en Espagne, Elisabeth de France femme du roi Philippe, fort regrettée pour ses louables et rares vertus.

Le mardy IV dudit mois d'octobre, messeig^rs de Montpensier (4),

(1) Timoléon de Cossé, comte de Brissac, grand fauconnier de France, colonel des bandes de Piémont, fils du maréchal de Brissac (Charles de Cossé), mort en 1563, et neveu d'Artus de Cossé, également maréchal de France depuis 1567, baron, puis comte de Secondigny-en-Gâtine.

(2) Porte St-Lazare, appelée depuis porte de Paris.

(3) « Le 5 octobre, dit le Journal de Michel le Riche, les dits sieurs de Brissac, de Ruffec et de Lussac, avec leur gendarmerie, entrèrent dans Saint-Maixent, où ils prirent prisonniers plusieurs Huguenots; beaucoup d'autres s'en estant enfuis. »

(4) Louis de Bourbon, duc de Montpensier, souverain de Dombes, prince de la Roche-sur-Yon, fils de Louis de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, tige de la 2e branche de Montpensier, né à Moulins en 1513, mort dans son château de Champigny en 1583. Il avait été envoyé par la cour en Poitou pour y combattre les Protestants.

prince Dauphin (1), Guise (2), Martigues, Brissac, Montpezat (3) et autres dinèrent à Dissay et s'en retournèrent coucher à Chatellerault.

Le jeudy et vendredy VII et VIII du dit mois tous les dessus dits seigneurs et leurs troupes partirent du Chatelleraudois, tirant droit à Lussac où le samedy suivant ils commencèrent à camper.

Le vendredy XV du dit mois l'Amiral étant devant Angoulême avec de grandes forces, le s[r] de Mézières y commandant pour le roi lui rendit fort à bon marché par composition qui fut aussi mal tenue; et étaient dedans les s[rs] de Pons, Argence, la Chateigneraye (4) et autres grands seigneurs. Lherbergement, bâtard de Ruffec, vaillant capitaine et bon serviteur du roi y fut tué de sang-froid (5), comme aussi M. Bonneau, docteur et cordelier de Poitiers. Quoy sachant, le s[r] de Ruffec (6) fit aussi mourir le capitaine Jehan Regnault lors prisonnier à Poitiers.

En ce mois le roi d'Espagne fit mourir don Carle d'Autriche son fils unique pour l'intelligence qu'il avait avec les Gueux du Pays-Bas et pour avoir voulu empoisonner son père (7).

(1) Le prince dauphin d'Auvergne, fils du duc de Montpensier, fut gouverneur et lieutenant général pour le roi en Languedoc, en 1574 (*Dict.* FILLEAU, t. I, 102).

(2) Henri de Lorraine, duc de Guise, fils aîné de François de Lorraine, duc de Guise, qui avait été assassiné au siége d'Orléans, en 1563, par le huguenot Poltrot de Méré. Il était né en 1550 et fut également assassiné à Blois, en 1588, par ordre d'Henri III.

(3) Melchior de Lette, seigneur de Montpezat, sénéchal du Poitou depuis 1544 (Liste des sénéchaux de Poitou, dans THIBAUDEAU, t. III, 1840).

(4) Charles de Vivonne, seigneur de la Châteigneraye, chevalier des ordres du Roi, conseiller en ses conseils, capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, sénéchal de Saintonge (*Dict.* FILLEAU).

(5) La Popelinière, dans son *Hist. des Troubles*, dit d'abord que l'Abergement ou l'Herbergement, blessé dans une sortie, *mourut quelques jours après, soit de blessures, soit de ses querelles particulières;* mais il reconnaît plus loin qu'il fut tué de sang-froid.

(6) Philippe de Volvire, baron de Ruffec, mort en 1586, époux d'Anne de Daillon, sœur du c[te] du Lude, gouverneur du Poitou. Il fut lieutenant général de Saintonge et Angoumois (*Dict.* FILLEAU).

(7) Philippe II, roi d'Espagne, avait déféré au tribunal du Saint-Office son fils, don Carlos, comme suspect d'hérésie. Cet événement tragique est d'ailleurs encore une énigme historique.

Bientôt après décéda Elisabeth de France, femme du dit roi catholique, laissant une ou deux filles. Elle fut extrêmement regrettée des Espagnols (1).

Au dit mois, les sieurs Dacier (2), Dambres, Baudisne, Mouvans et Montbrun (3) firent leur levée de Provençaux, Languedochiens et Dauphinois, savoir : en Dauphiné VII régiments, Montbrun Dauconne, Virieu, S[t]-Romain, Blacons, Mirabel, Du Chellard et Croze, montant LXXIIII enseignes de gens de pied et III cornettes de cavalerie légère. Paoul de Mouvans leva en Provence un autre régiment de X enseignes et II cornettes de cavalerie que menaient Vallanoy et Pasquiers. En Languedoc sous Baudisne, frère de Dacier, Dambres, La Mousson et Bouillargues, IIII régiments de XXXV enseignes et II cornettes. En Vivarais sous le vicomte de Panat et Pierre Gourge (4) II régiments de XVIII enseignes et une cornette. Et Changy mil harquebusiers. Tous les dessus dits faisant XX mille harquebusiers sans les longs bois et hallebardiers, et VIII[c] chevaux. Lesquels, deux ou trois jours après la défaite de Mouvans, se joignirent avec les troupes du prince de Condé.

Le mercredy XX du dit d'octobre le duc d'Albe chargea le prince d'Orange et son armée au passage d'une rivière, entre le Liège et Tillemont, où il demeura des Gueux morts V mille.

Le dimanche XXIIII du dit mois fut enterré à S[t]-Laurent François le Tard, boucher, après avoir langui près d'un an.

Le mardy XXVI du dit mois les sieurs de Montpensier, Guise, Martigues, Brissac, du Lude et autres défirent le sieur de Mouvans provençal, près S[te]-Gellyne (5) en Périgord où il demeura XXVI

(1) Elisabeth, fille du roi Henri II, qui avait été précédemment promise à l'infant don Carlos, avait ensuite épousé le roi d'Espagne, son père, en vertu du traité de Cateau-Cambrésis, en 1559.

(2) Jacques de Crussol, baron d'Acier.

(3) Charles Dupuy Montbrun.

(4) Pierre Gourde.

(5) Il s'agit ici du combat de Messignac, où périrent non seulement Mouvans, mais encore Pierre Gourde, autre capitaine huguenot. C'est le premier document contemporain où ce combat soit désigné sous le nom de Sainte-Gellyne, sans doute à cause du voisinage de ces deux bourgades. C'est au comte de Brissac que revient l'honneur de cette victoire.

ou XXVII enseignes qui furent portées au Roi, et y fut tué le dit Mouvans avec environ II mille V^{c} des siens, et peu de catholiques et entr'autres le s^{r} Despanvilliers (1), jeune gentilhomme fort hardi et bien regretté pour l'espérance qu'on avait de lui; il n'avait que XV jours qui était marié avec la sœur du s^{r} de Saultour en Picardie (2). La cause de la dite défaite fut que le dit Mouvans et Dacier étaient en altercation du commandement. II ou III jours après le reste joignit l'armée du prince.

Le jeudy XXIX mourut Me François Aubert président à Poitiers (3), le premier qui avait été établi par l'échiquier (4).

En ces jours le maréchal de Vieille-Ville partit de Poitiers où il avait toujours demeuré, puis le mois de septembre, pour s'en aller à la cour. Il ne fit durant le dit temps aucune chose digne de sa charge de lieutenant-général pour Sa Majesté en ce pays de Poitou, Touraine, Anjou, Saintonge et Angoumois.

Le dimanche dernier du dit mois, Monseigneur frère du Roi (5)

(1) Gabriel de Montalembert, seigneur d'Essé et d'Epanvilliers-en-Poitou, était fils d'André de Montalembert, seigneur d'Essé et de Panvilliers, chevalier de l'ordre, lieutenant général des armées du Roi, né en 1483, mort en 1553 au siége de Thérouanne, et qui se rendit si célèbre par son courage dans toutes les guerres qui signalèrent les règnes de Louis XII et de François Ier (*Hist. de France*, par DANIEL, t. X. — THIBAUDEAU, t. II, 157, 158. — *Dict.* FILLEAU).

(2) Elle s'appellait Françoise des Essarts (*Dict.* FILLEAU).

(3) François Aubert, sieur d'Avanton, conseiller au Parlement de Paris, avait quitté cette place lors de sa nomination aux fonctions de président au Présidial de Poitiers, en 1551. On sait que la création des siéges présidiaux en général, et de celui de Poitiers en particulier, remonte à l'édit de 1551, donné par le roi Henri II. Le bailli de Touraine avait été chargé d'installer les officiers du nouveau siége (THIBAUDEAU, t. II, p. 239, 1840). François Aubert d'Aventon avait été en outre maire de Poitiers pendant les années 1564 et 1565.

(4) L'ancien Parlement de Normandie s'appelait l'Echiquier de Normandie, jusqu'en 1515. On ne saurait se rendre un compte bien exact du sens que notre chroniqueur attache à cette expression dans le passage où il l'emploie. Cependant il est probable qu'il veut désigner par ce mot, assez peu usité à cette époque, la grande chancellerie de France. Le chancelier, comme on le sait, était le chef suprême de toutes les cours de justice, et scellait les édits royaux.

(5) Henri, duc d'Anjou, plus tard roi de France sous le nom de Henri III.

arriva à Chatellerault avec l'armée du Roi, XVI pièces de gros canons et les munitions. J'étais lors à Poitiers.

Novembre. — Le mercredy ou jeudy suivant V novembre fut enterré au dit Poitiers Me Jehan Lucas, sr de Vérines (1), lors avocat du roi et maire du dit lieu. Il était fort gaillard et accord.

Le dimanche VII du dit mois la garnison des rebelles de Saint-Maixent (2) fit brûler l'abbaye des Chatelliers (3); j'en vis le feu du Fouilloux, ce fut un très grand dommage. Ce fut de nuit.

Le lendemain jour de lundy l'arrivée du prince de Condé revenant d'Angoumois prit par composition le chateau de Chauvigny que tenait le capitaine Passac, qui le rendit fort aisément dont il fut fort repris. La composition lui fut mal tenue : le dit chateau rendu, on y mit le feu parce qu'il était à l'évêque de Poitiers.

Le jeudy XI du dit novembre, jour de St-Martin, les armées de monseig. frère du Roi et du prince de Condé furent tout le jour rangées en bataille près le vieil Poitiers pensant donner une bataille, mais sur la fin du dit jour le prince de Condé et son armée prit son chemin vers le Blanc, en Berry, cuidant passer les rivières de Vienne et la Creuse, ce qu'ils ne purent au moyen des ponts de bateaux qu'on avait rompus. Quoy voiant il tourna tête vers Melle et Ruffec, et Monseigneur et son armée à Poitiers.

(1) La liste des maires de Poitiers, imprimée à la suite des Annales d'Aquitaine, par Jean Bouchet, donne à celui-ci le prénom de François. Mais cette différence est peu importante : c'est bien le même individu dont notre journal mentionne la mort. Jehan ou François Lucas appartenait à la même famille que Philippe Lucas, sieur de Montigny, qui fut aussi maire de Poitiers, en 1555. Suivant la même liste, Maixant Poictevin, sieur de la Bidolière, maire l'année précédente, fut chargé, après la mort de Lucas, d'exercer les fonctions municipales jusqu'à la fin de l'année. Les maires de Poitiers, et en général tous les maires de l'ancienne France, étaient renouvelés chaque année par l'élection. La mairie de Poitiers, en vertu de privilèges accordés par les Rois de France, conférait la noblesse à ceux qui en étaient revêtus.

(2) Les Huguenots venaient en effet de s'emparer de nouveau de la ville de Saint-Maixent, « ce qui obligea, dit le Journal de Michel le Riche, la plupart des plus considérables habitants de s'enfuir à Poitiers et ailleurs. »

(3) L'abbaye des Chateliers, près Chantecorps, avait été fondée vers 1120, par saint Giraud-de-Salles.

Le samedy XIII du dit mois, le Fresne de Cherves, grand corsaire huguenot, entra inopinément à Partenay avec environ XL chevaux et prit quelques prisonniers, et entr'autres M[e] Pierre Gathet.

Le lundy XV du dit mois Monseigneur et son camp partit de Poitiers et s'en alla coucher à Montreuil-Bonnin.

Le lendemain jour de mardy, les rendez-vous des armées de Monseigneur et de celle du dit prince fut donné fortuitement (aucuns disent par intelligence des deux Biron (1), mestres de camp (2) des dites deux armées) à Pamproux où les rebelles arrivèrent les premiers, au moyen de quoy il s'y attaqua bientôt quelques escarmouches où il fut tué quelques hommes d'une part et d'autre, et enfin y demeurèrent logés les huguenots, qui fut cause que mes seig. de Guise, Martigues, Monsalez, Brissac et autres de l'avant-garde perdirent leurs bagages, et que Monsieur et son armée coucha à Jazeneuil où il se retrancha et son canon.

Le dit jour fut tué à Partenay par quelques Bretons, Jehan de Cault, cordonnier, dit le beau fils, Picard huguenot.

Le lendemain jour de mercredy XVII du dit mois dès le matin l'armée huguenote vint attaquer l'armée du Roi au dit lieu de Jazeneuil où il y eut de longues et de chaudes escarmouches tant des gens de cheval que de pied et furent vivement soutenues et enfin repoussées, et durèrent les dites attaques tout le jour, durant lequel le canon du roi ne cessa de tirer, et l'ouimes fort à clair du Fouilloux; par quoy il y demeura tant d'une part que d'autre V ou VI[c] hommes, mais plus de beaucoup de huguenots que d'autres, et entre ceux du roi les capitaines Aymar et Cadillan, des régiments de Stroce (3) et Brissac; ils sont enterrés et effigiés à Notre-Dame-

(1) La famille Gontaut de Biron était originaire du Périgord.

(2) Le grade de mestre de camp répondait à celui de colonel. Mais ce mot n'est pas employé par notre chroniqueur dans son véritable sens. Par mestre de camp, il faut entendre ici maréchal de camp. Or, au XVI[e] siècle, le maréchal de camp était un officier chargé de distribuer les logements aux troupes, et de leur désigner la place qu'elles devaient occuper sur le champ de bataille.

(3) Philippe Strozzi, fils de Pierre Strozzi, maréchal de France, était né en 1541 et avait été élevé à la cour de France. Il fut mestre de camp du régiment des Gardes-Françaises en 1564, puis colonel général de l'infanterie française après la mort de Dandelot.

la-Grande à Poitiers. Ce fait, les huguenots tirèrent droit à Mirebeau et les catholiques à Poitiers.

En ce temps l'armée du dit prince était de CXIIII cornettes de cavalerie et de II^{c} XL enseignes de gens de pied à CL hommes pour enseigne (1), ce qui les esmeut d'assaillir l'armée du Roi.

En ces jours fut enterrée Jehane Dudoet, naguère mariée à Loys Sappin (2).

Le XX du dit mois la ville de Sansserre fut assiégée premièrement par le comte de Martinengue (3), Antragues (4), La Châtre (5), le baron de Neufbourg et autres qui y ayant longtemps séjourné n'y profitèrent rien que la perte de grand nombre de leurs hommes (6).

Le mercredy XXIIII du dit mois, les huguenots prirent garnison à Partenay sous la charge du s^{r} de Vérac (7), grand bruleur d'églises et tueur de prêtres (8).

(1) Ces chiffres sont exacts et se retrouvent dans la Popelinière.

(2) Voir plus haut.

(3) Martinengue était gouverneur de Gien.

(4) D'Entragues, gouverneur d'Orléans.

(5) La Châtre, bailli de Berry.

(6) Le siége de Sancerre fut levé le 1er février 1569 après une perte de 500 hommes pour les assiégeants, parmi lesquels le fils du baron de Neubourg.

(7) Joachim de Saint-George, s^{gr} de Vérac, baron de Couhé, fils de Gabriel de Saint-George, s^{gr} de Couhé, Vérac, etc. Tous deux fougueux calvinistes. (*Dict.* FILLEAU).

(8) Cette occupation de la ville de Parthenay par les huguenots était ignorée des historiens avant la découverte du journal de Généroux. C'est ce qui explique notre silence à cet égard dans notre Histoire de Parthenay. Cependant les anciens registres de compte de l'hôpital portent des traces assez sensibles de ce sinistre événement. Ils constatent dans une délibération du 27 novembre 1568, c'est-à-dire trois jours après l'entrée des huguenots, que les principaux officiers du bailliage et autres fonctionnaires avaient abandonné la ville à cause *des troubles*. En effet, à l'approche de ces pillards et brûleurs d'églises, les gens paisibles ou désarmés s'empressaient tout naturellement de fuir. Dans un autre passage des mêmes comptes on lit ce qui suit : « A été vendu 2 septiers pour 6 liv. tournois pour bailler à 10 ou 12 Provençaux malades (soldats de la garnison protestante) par le commandement de monsieur de Vérac et consentement dudit procureur (procureur syndic de la ville), comme de ce apert par délib. signée J. Jacob et Joachim de Saint-Georges, en date du 17 janvier 1569. » Enfin il est dit ailleurs, qu'en vertu d'une délibération

Le lundy XXIX du dit mois de novembre, vigile saint André, les huguenots firent bruler les églises du Sépulcre et Saint-Paul du dit Partenay avec le prieuré du dit Saint-Paul, et en ces mêmes jours toutes les autres églises du dit Partenay furent brulées, qui fut un dommage inestimable (1).

Décembre. — Le mercredy I jour de décembre, Gaudron de Poitiers, gendre de Bouthin, et III autres me furent chercher chez mon père pour me tuer et ne me trouvant voulaient mettre le feu en la maison, baillèrent sur la joue à ma mère, voulaient rançonner mon père lors malade des gouthes, volèrent ce qui leur sembla bon, mirent la corde au cou à Pierre Albert dit Terrasson pour qu'il m'enseigna et firent mille autres excès. J'étais lors au Fouilloux (2).

Le dit jour le dit prince et l'Amiral chargèrent à l'improviste le régiment du s[r] de Brissac au lieu des Anses (3), et n'eut été qu'ils furent secourus par les s[rs] de Guise, Brissac, Martigues et autres qui sortirent de Poitiers, ils étaient en danger d'être défaits. Il y

des habitants (quelle délibération!) du 21 janvier 1569, 118 septiers de seigle ont été pris dans *les greniers des pauvres pour être convertis en pain et délivrés entre les mains de Philippe Prévost, écuyer, s[r] du Plessis, général pour les vivres et munitions de l'avant-garde de Messieurs les princes de Navarre et de Condé.* On doit comprendre par ces citations et par les détails du journal qui vont suivre, combien l'occupation prolongée de Parthenay par le sieur de Vérac, dût être désastreuse et dure pour les habitants.

(1) Cet événement prouve une fois de plus la haine sauvage dont les protestants étaient animés contre le catholicisme. Dans tous les lieux où ils parvenaient à dominer, même pour un instant, ils commettaient toujours des excès du même genre. On n'a qu'à lire, pour s'en convaincre, tous les récits contemporains. Qu'on s'étonne donc moins et qu'on ne se scandalise point lorsqu'on voit les catholiques se livrer souvent à des représailles toujours regrettables en elles-mêmes, mais bien naturelles à cette époque de luttes.

(2) Ainsi, pendant l'occupation de Parthenay par les huguenots, Généroux chercha un refuge chez le célèbre Jacques du Fouilloux, qui ne paraît avoir pris aucune part personnelle aux guerres de religion. D'un caractère assez indifférent en cette matière, notre joyeux veneur n'avait jamais trop de temps à consacrer à la chasse et à d'autres plaisirs moins innocents, vers lesquels sa nature ardente l'entraînait avec une force irrésistible.

(3) Auzances près Poitiers.

en demeura environ XL ou L tant d'une part que d'autre et plus de III^c de blessés. Le dit amiral était parti dès III heures avant jour de Mirebeau pour faire la dite charge et le prince de Coussay.

Le dit jour passa à Partenay XXI charrettes de poudre et boulets pour les huguenots, qui venaient de la Rochelle.

Le vendredy III du dit mois, les princes de Navarre (1), d'Enghien (2) et Marsillac (3) passèrent à Partenay venant de Niort et les y attendaient les cornettes de Monlieu et Thors qui leur firent escorte jusques à leur camp près Mirebeau (4) qui dès lors fut nommé l'armée des princes.

(Les feuillets 28, 29 et 30 de l'original ayant été lacérés, il y a là une lacune de plus de deux mois et demi.)

1569.

Février. — En même temps les conjurés (5) faillirent à surprendre le Havre de Grace où commandait le s^r de Sarlabourg, mais étant commencé à entrer, un coup de pistolle qui leur échappa les découvrit, et y eut grand nombre des dits conjurés de tués (6).

Sur la fin du dit mois le comte de Tendes (7) amena au camp de Monseigneur (8), étant en Angoumois, III mille harquebusiers et nombre de cavalerie fort bien armée.

(1) Henri de Bourbon, plus tard Henri IV.

(2) Le duc d'Enghien, fils du prince de Condé.

(3) François de la Rochefoucault, comte de Marsillac.

(4) L'armée protestante venait de s'emparer de la ville de Mirebeau qui ne tarda pas à être reprise par les comtes du Lude et de Brissac (décembre 1568). De déplorables représailles y furent exercées de part et d'autre (THIBAUDEAU, *Hist. du Poitou*, t. II, 318).

(5) C'est-à-dire les huguenots.

(6) Cet événement est raconté dans La Popelinière (février 1569).

(7) Honorat de Savoie, comte de Sommerive, gouverneur de Provence, alors appelé le comte de Tende depuis la mort de son père.

(8) Le duc d'Anjou.

Ces derniers jours du dit mois et premiers jours de Mars moururent à Partenay Me Jehan Poignan sr du Boys (1), Me Louis Benoist grand ami de mon père, Jehan Cluzeau, Jehan Puyreneau, la femme de Guyard Pepin (2), Madeleine Pignault dite Giraulde, Jacques Giroyre l'aîné, Anthoine Chasteignier et plusieurs autres de la maladie et infection des dits Provençaux (3).

Mars. — Le jeudy 1er jour de mars Bonavanture Cherbonnier fut enterré à Montreuil-Bonnin où nous étions en garnison sous le dit Signac. Il mourut de pleurésie.

Huit jours après mourut à Partenay Jehan Cherbonnier père du dit Bonavanture.

Le dimanche XIII jour du dit mois l'armée du Roi conduite par Monseigneur, ayant passé promptement et industrieusement la rivière de la Charente sur les ponts que y fit faire le sr de la Bourdoizière (4), rencontra celle du prince de Condé près Bassac où après quelques chaudes attaques on donna une furieuse

(1) Ce Jean Poignan était évidemment parent de Jacques Poignand, seig. de la Touche-Aury et de la Pouponnière en 1548 et 1549, et de François Poignand, sr de la Proustière en 1568, que nous avons mentionné dans une note précédente. Les Poignand, seigneurs de l'Orgère et de Chapelle-Bertrand au siècle dernier, et les Poignand de la Salinière doivent descendre également de la même famille. Un Jacques Poignand était avocat à Parthenay en 1692, et un Poignand de la Salinière, échevin en 1769.

(2) Un Guyart Pepin avait été procureur de la seigneurie de Parthenay en 1498.

(3) Il est fait allusion ici à une épidémie apportée dans le pays par les soldats protestants du sr de Vérac qui étaient presque tous originaires des provinces méridionales de la France. La Popelinière rapporte, en effet, que des maladies occasionnées par le changement de climat et de nourriture firent périr en très peu de temps quatre ou cinq mille hommes recrutés dans le Midi pour l'armée protestante. Par suite de la lacune constatée plus haut dans notre journal, on ignore à quelle époque précise la ville de Parthenay fut délivrée de la présence plus qu'incommode du sr de Vérac et de ses troupes. Les comptes anciens de l'hôpital constatent qu'ils y étaient encore le 17 janvier 1569. Leur départ doit donc être fixé vers les premiers jours de février.

(4) Ce fut en effet le sr de la Bourdaizière (Jean Babou), maître de l'artillerie, qui fit construire avec une grande célérité, à Châteauneuf, le pont de bateaux au moyen duquel l'armée royale traversa la Charente (voir *Mémoires* de Gaspard de Saulx-Tavannes).

bataille (1) en laquelle le dit prince de Condé qui a toujours été chef des rebelles contre le Roi, fut tué, comme on dit, après avoir été porté par terre et reconnu (2), et avec lui Stuard écossais (3), qu'on dit avoir tué le connétable (4) à la bataille de St-Denis; et le président Meynard, Montejan, Brethon (5), Chastelliers-Portault (6), Chandenier (7), Brandasnière, les Bessons, le capitaine Corneille (8) et environ II^c gentilshommes. Les prisonniers furent La Nouhe, Corbosson frère de Montgommery, Guyerchy. Et de la part du Roi, le s^r de Montsallez vaillant et grand guerrier et l'un des premiers de son temps, le comte de La Mirande italien, le capitaine Prunay de Billy (9), le fils aîné du s^r de Marconnay. Il fut tué environ II mille V^c ou III mille hommes, dont il y avait bien peu de catholiques. *Laus Deo.*

Le mardy, mercredy et jeudy XXII, XXIII, XXIV du dit mois les capitaines Signac, Passac et Cossard où j'étais, furent donner l'alarme jusques auprès des murailles de Saint-Maixent où était pour les Huguenots le capitaine Placet avec environ LX soldats étrangers et ceux de la ville.

La nuit du vendredy en suivant jour de Notre-Dame les sus dites compagnies furent loger au dit bourg de Chalons.

Le lendemain jour de samedy XXVI du dit mois notre compagnie

(1) Il s'agit ici de la fameuse bataille de Jarnac, désignée aussi sous le nom de Bassac dans l'*Histoire des Troubles* de La Popelinière, à cause du voisinage de cette localité dont le territoire, comme celui de Jarnac, servit également de champ de bataille.

(2) On sait que le prince de Condé fut tué par le baron de Montesquiou, capitaine des gardes suisses du duc d'Anjou.

(3) Robert Stuart.

(4) Anne de Montmorency.

(5) Montejean de la maison d'Acigné en Bretagne.

(6) La Tour, cadet de la maison du Chatelier-Portaut, en Poitou, vice-amiral de la flotte protestante à la Rochelle, s'était signalé par de nombreuses prises durant ses courses maritimes sur les côtes de Bretagne et d'Angleterre depuis le mois d'octobre 1568 jusqu'au mois de mars 1569 (voir La Popelinière).

(7) Christophe de Rochechouart, seigneur de Champdeniers.

(8) D'origine écossaise.

(9) Claude de Billi, seigneur de Prunai, chevalier de l'ordre.

du dit capitaine Signac et celle de Lassalle furent loger au faubourg Charrault.

Le dit jour Monseigneur le comte du Lude et le M[e] de camp d'Aunoux (1) prirent le chateau de la Mothe-S[te]-Heraye après brêche faite et furent pendus XXXV hommes qui furent trouvés dedans pour la témérité d'avoir attendu le canon.

Le dimanche de jour nous fusmes bruler les portes de Chalons et Charrault de S[t]-Maixent, mais elles se trouvèrent murées par le derrière; et sachant ceux du dedans le désastre advenu à ceux de la Mothe sortirent environ les dix heures du soir, le dit capitaine Placet avec C ou VI[xx] hommes de la dite ville par la porte de la Croix où n'y avait aucune garde, et tirèrent à Niort, ville de leur dévotion, sans qu'ils peussent être atteints ni chargés, et trois heures après, la dite ville fut prise par nous et y entrâmes des premiers, ayant demaçonné les portes. Elle fut pillée en partie (2).

Le mardy suivant XXIX du dit mois de Mars, moi et mes compagnons vinmes à Partenay dont nous étions partis dès la vigille de Noël que les Huguenots y arrivèrent.

Avril. — Le second jour d'avril je cheu malade d'un flux de sang restant du mauvais air quy avaient laissé les Provençaux, dont je fus extrêmement malade jusques environ la fin du dit mois. La plupart des malades de la dite infection en mouraient.

Tellement que puys les premiers jours du dit mois jusques au XVIII[e] moururent au dit Partenay la femme d'Olivier Vernou, Ozanne Puzac femme de Antoine Robineau, la Morine veuve de Antoine Roy, Joseph Vaillant l'un de mes bons amis, Françoise Sayné femme de Mathieu Cornuau, Sébastien Morin à Saurais, Thomas Roux, mon cousin Jehan Cherpentier, le lundi IIII du dit mois mon cousin M[e] René, son frère à Oyreveau, huit jours

(1) D'Aunoux, mestre de camp du régiment de Brissac, se rendit surtout célèbre par sa valeur dans la défense de Poitiers, assiégé par les Protestants au mois d'août 1569.

(2) Cette prise de Saint-Maixent par les Catholiques n'est que sommairement indiquée dans le Journal de Michel-le-Riche (p. 98) et dans la Chronique du Langon (p. 126).

après, Me Francois Martineau notaire, Jehan Guilbot beau-frère des dits Cherpentier et Pierre le Tard boucher, tous trois en un jour.

Le vendredy XV du dit mois, environ la Diane, les Huguenots qui lors tenaient Niort surprirent au bourg de Cherveux en la maison du Cart, mon frère, Mes Jehan Vinatière, Jacques Amidoux, Mathieu Fouillet, Mathieu Clisson, le sr de la Chevallerie du Fresne, Marganne chirurgien de la compagnie de Signac, Jehan Petit dit Lacombe et XII ou XV autres tant de la dite compagnie que des habitants du dit Nyort qui étaient là rendus, faute qu'ils ne s'étaient voulu retirer le soir au château du dit lieu où était en garnison la compagnie du dit Signac. Ils perdirent environ XXX chevaux et grand quantité d'armes. Les dits prisonniers furent menés à Niort où ils furent longtemps fort mal assurés de leur personne; enfin ils sortirent avec grosse rançon. La charge fut faite par environ IIIc hommes de pied et cent chevaux par la trahison de l'hotesse du dit logis qui depuis a payé partie de l'escot.

Le jeudy XXI du dit mois fut enterré à Partenay Benoit Coustault tondeur.

Le samedy XXIII fut enterré à St-Laurent Me Joseph Jacob (1) notaire du dit Partenay après avoir longtemps langui, et le dit jour fut enterré la veuve Huguette Surrault.

Le mercredy XXVI du dit mois furent enterrés mon cousin Marc Généroux fort pauvre et Thomas Fouchet poislier.

Le vendredy pénultième du dit mois fut enterrée ..... Nicollas veuve de René Jacob.

Le dit jour Monseigneur frère du Roi prit le château de Mucidan, entre Angoulême et Périgueux, où tout ce qui fut trouvé dedans fut mis au fil de l'épée, à l'occasion de ce que devant y avaient été tués plusieurs braves seigneurs et soldats et entr'autres des premiers le sr de Pompadour (2), vaillant et brave seigneur, qui dès le soir auparavant la défaite des Provençaux à Ste-Gelline leur avait fait une grande escorne, et aussi y fut tué d'un coup de

(1) Déjà mentionné plus haut.
(2) Le vicomte de Pompadour, d'une des plus nobles familles du Limousin.

balle en la bouche Timoléon de Cossé, comte de Brissac (1), colonel général de l'infanterie française âgé de XXIV à XXV ans, l'un des plus vaillants, experts, heureux et hardis seigneurs qu'on ait jamais vus de son âge. *Requiescant in pace.* Le s[r] de Baudisne frère du s[r] Dacier était dans ledit château de Mucidan avec IV ou V[c] soldats.

Mai. — Le dimanche premier jour de mai fut enterré Pérette Caillault, fille de M[e]....... Caillault hoste de l'Hercules à S[t]-Maixent, laquelle j'avais aimé.

Le samedy VII ou dimanche VIII du dit mois le s[r] Dandelot, frère de l'Amiral chef des rebelles au Roi, mourut d'une fièvre continue à Xaintes (2) lors tenue par les Huguenots. Il avait été colonel général de l'infanterie de France où il s'était bien acquitté et lors était colonel de l'infanterie huguenote. Son état fut baillé au s[r] Dacier et sa compagnie de gendarmes à Beauvays la Nocle.

Le mardy X mai la Charité fut assiégée par le duc des deux Ponts, allemand (3); le capitaine qui la tenait feignant aller avertir Monseigneur du danger les laissa en telle épouvante qu'ils furent pris en parlementant, pillés et massacrés bientôt après.

Tôt après mourut au dit lieu, le s[r] de Boucard (4), général de leur artillerie; son état et sa compagnie furent donnés au s[r] de Janlis son gendre (5).

Le mercredy XI du dit mois furent reçus notaires réformés (6) de Partenay, M[e] Pierre Gathet et Jehan Pepin au lieu de M[es] Francois Martineau et Joseph Jacob.

Le lendemain mon frère sortit hors de prison de Niort.

Le dit jour fut enterré M[e] François Pouget, chirurgien à Partenay, après avoir longtemps maladé. Il était bien mon ami.

(1) Voir plus haut la note relative aux Brissac.

(2) Ce fut seulement le 27 mai que mourut Dandelot.

(3) Wolfang de Bavière, duc des Deux-Ponts.

(4) Il s'agit ici de Feuquières, homme très habile dans l'art d'attaquer et de défendre les places : il mourut en effet de maladie au siége de la Charité.

(5) Hangest de Genlis.

(6) Cette qualification de notaires réformés fait peut-être allusion à une ordonnance de 1560 qui réunit les charges des tabellions à celles des notaires.

Le vendredy XIII du dit mois fut enterré messire François Verdon, prêtre, qui maladit fort peu.

Le lendemain fut enterré à S[t]-Jehan messire Bertrand Chevrau prêtre.

Le dimanche XV du dit mois le capitaine Signac et plusieurs de mes compagnons eut une rude et chaude alarme au chateau d'Augé à la Diane, qui dura IIII heures, par ceux de la garnison de Niort et Cherveux, et sans la diligence et vaillantise du dit Signac ils étaient pris. Enfin il fut secouru par mons[r] le comte de Lude et d'Aunoux qui lors était à Saint-Maixent. Les ennemis étaient II[c] chevaux et IV[c] hommes de pied qui ayant percé les écuries d'Augé emmenèrent environ L ou LX chevaux. Mon frère revenant de prison n'y était arrivé que le soir bien tard.

Le dit jour de dimanche au soir, mon frère arrivant de sa dite prison de Nyort, je recheu à la même heure malade où je y fus environ XV jours.

Le vendredy XX du dit mois de mai furent enterrés Nicolas Guillot marchand qui mourut d'une chute de son jardin et Jehane Fouscher veuve de Jehan Chaurry.

Le lendemain fut enterré Olivier Vernou après avoir longtemps maladé.

Le jour de Pentecôte XXIX du dit mois décéda mon cousin Clément Chenier, teinturier, d'une fièvre ardente, et fut enterré le lendemain à S[t]-Jehan.

Le lendemain jour de lundy fut enterré en l'église du Sépulcre messire Jehan Bourreau, prêtre curé de la dite église qui mourut de pareille fièvre.

Juin. — Le vendredy III juin les compagnies des s[rs] du Lude menées par la Marcousse, du marquis de Boisy (1), Signac, Arsac, Gaysne et Latour étant à Sanxay en partirent avant jour parce que nous eumes avertissement que grand nombre de Huguenots qui avaient cuidé surprendre S[t]-Maixent sur le capitaine Vacherie (2)

(1) Claude Gouffier, marquis de Boissy, seig. d'Oiron.

(2) Le Journal de Michel Le Riche parfaitement d'accord avec celui de Généroux, mentionne en effet en ces termes cette tentative des Huguenots sur

nous voulaient venir charger à la Diane ; et de là nous en allâmes à Montreuil-Bonayn où fimes séjour VIII ou X jours.

Le vendredy X du dit mois l'armée du duc des Deux-Ponts composée de IV mille chevaux, XIV mille harquebusiers, lansquenets, fort peu de longs bois, VI gros canons et II moyennes, se joignit à celle des princes de Navarre (1) et Condé (2) protestants près Chaluz et les Cars (3), en Limouzin, auquel et à ses chefs fut donné par la reine de Navarre comme pour un ordre nouveau des plaques ou enseignes d'or en forme de portugaises, esquelles étaient gravées pour devise d'un côté, *paix assurée, victoire entière ou mort honnête,* et de l'autre les noms d'elle et de son fils (4) ; l'une desquelles fut encore trouvée au chapeau de l'Amiral lorsqu'il fut tué, dont on a tant écrit. La réjouissance fut si grande et les Allemands naturellement ivrognes burent si bien à tous pour la largesse des vins qu'elle leur fit bailler, que la plupart couchèrent où ils avaient diné et même le dit duc des Deux-Ponts but tant qu'il lui en prit une fièvre continue dont le lendemain il mourut tout ivre, frustré de son dessein et des protestations qu'il avait fait au partir d'Allemagne (5).

En ces jours Monseigneur étant en Limousin reçut le secours que le Pape lui envoyait de II mille chevaux et IIII mille harquebusiers conduits par son neveu le comte de Ste-Fior (6).

Le vendredy XVII juin décéda Marguerite Généroux, ma cou-

Saint-Maixent : « Le sieur de Mirambeau vint assiéger Saint-Maixent le 3 juin avec 5 à 600 chevaux et beaucoup d'infanterie, mais ils ne pureut prendre la place par la résistance que leur firent les capitaines La Rade et Vacherie avec leurs gens qui formaient la garnison. »

(1) Henri de Bourbon, prince de Navarre, n'avait alors que 16 ans.

(2) Henri fils aîné du prince de Condé, tué à Jarnac, n'était âgé que de 17 ans.

(3) Escars.

(4) L'inscription gravée sur cette médaille d'or était en latin : *Pax certa, victoria integra, mors honesta.* On y avait également gravé les effigies de la reine de Navarre et de son fils, Henri.

(5) Ce fut le 18 juin, au bourg de Nexon entre Limoges et Saint-Yrieix que mourut le duc de Deux-Ponts. Ses entrailles furent ensevelies dans ce lieu et on lui érigea un monument.

(6) Ascagne Sforce, comte de Santafiore, s'était naguère signalé par son courage et ses talents militaires durant les dernières guerres d'Italie.

sine, veuve de feu Clément Chenier, d'une fièvre chaude, comme son mari, et fut enterrée au cymetière de St-Jehan de Partenay.

Le lundy XX du dit mois, Monseigneur le comte du Lude assiégea Nyort avec environ V compagnies de gendarmerie et X d'harquebusiers à cheval, XXIV compagnies de gens de pied, tant de son régiment d'Aunoux, que Richelieu (1), VI pièces de gros canon et II moyennes, et fut assis le canon au port et battit-on premièrement la tour de l'Espingalle (2).

Le lendemain au matin le s^r^ de Ruffec et autres chargèrent, près Pidefons (3), Puyviault et ses troupes dont il demeura sur le champ environ CL, et le parsus des gens de pied et cavalerie se sauva en la ville de Nyort, pour le secours de laquelle ville il était envoyé. Nicolas Chaigneau de Partenay y fut tué.

Le dit XXII jour on fit brèche à la tour de Lespingalle, mais on ne put donner d'assaut, et la nuit suivante la brèche fut réparée de laine, fascine et bois plus forte que devant.

Le jeudy XXIII du dit mois le dit Puyviault fut blessé en l'œil et en la main d'un éclat de pierre du canon.

Le vendredy, jour de St-Jean-Baptiste, les Huguenots ayant leur armée près celle de Monseigneur, à Roche-Abeille (4), en Limouzin ou Périgueux, chargèrent de fort près l'infanterie du s^r^ Philippe Strozzi, lors colonel de l'infanterie de France, qui ly fut pris et plusieurs braves capitaines tués, faute d'être secourus de la cavalerie comme on leur avait promis.

La nuit du mercredy XXIX du dit mois, le s^r^ de la Nouhe (5), la Dauge et plusieurs autres Huguenots chargèrent de nuit, à Frontenay-l'Abattu, près Nyort, les compagnies du Landreau (6),

(1) Antoine du Plessis de Richelieu, dit le Moine, fils de François du Plessis, seig. de Richelieu.

(2) L'Espingole.

(3) Pied-de-Fond, hameau près de Saint-Florent, non loin de Niort.

(4) Près de Saint-Yrieix.

(5) Alors gouverneur de la Rochelle.

(6) Charles Rouault, seig. du Landreau, baron de Bournezeau, fils de André Rouault et de Joachine d'Appelvoisin.

Bois de Chollet, Landrayre, Riparfond (1) et d'Anthe (2), si bien qu'ils les défirent et y en demeura plus de XXX des dites compagnies de morts, entr'autres Pierre Boucault et frère Robert Bigourne, de Partenay, faulte d'avoir fait bonne garde et mis bonne sentinelle aux champs, veu qu'ils étaient avertis.

Juillet. — Le vendredy matin Ier jour de juillet arriva au dit siège le s^r^ de Puygaillard (3), avec VI enseignes de gens de pied et une cornette de cavalerie.

Le dit jour, dès le point du jour, l'on commença la batterie en un autre endroit près le château, avec VI pièces de gros canons, qui dura VIII ou IX heures, où il fut tiré V^c^ coups de canon, et en tout le siége XI^c^ tant de coups de canon, lequel s'échauffa si bien qu'en chargeant un des dits canons le feu y prit qui tua un canonnier et V ou VI pionniers. Et environ une heure après midy la brèche faite et reconnue, fut donné le premier assaut, et le second à trois heures, où les capitaines firent merveilleusement bien leur devoir, mais ils furent mal suivis des soldats, à cause de l'eau qu'il fallait passer jusques en my-cuisses. Ceux du dedans défendirent bien leur brèche avec feux, canons, pierres, bois et autres choses, qui toutefois étaient si las et fatigués que si on eut tenté le troisième assaut ils quittaient tout; néanmoins ils se défendirent courageusement; et y furent tués, des régiments du s^r^ Daunoux et de Monseigneur du Lude, les capitaines Corbon, Flogeat, La Salle et plusieurs gentilshommes, lieutenants, enseignes et soldats jusques au nombre, tant de morts que de blessés, de C ou VI^xx^ (4).

Le lendemain, jour de samedy, avant jour, l'artillerie partit tirant droit à St-Maixent, et sur le haut du jour tout le camp, parce qu'on eut avertissement que l'armée de l'Amiral descendait

(1) C'est probablement un ancêtre des Gabriau de Riparfond en St-Porchaire près Bressuire, famille qui s'illustra dans la magistrature au XVIIe siècle.

(2) Ou Dante.

(3) Jean de Léaumont, s^r^ de Puygaillard, gouverneur d'Angers, arrivait alors de l'Anjou.

(4) Voir les détails du siége de Niort dans les Histoires de La Popelinière et de d'Aubigné.

à leur secours, ce qui advint le dit jour; par quoy le dit camp s'en départit fort confusément, dont une partie tira vers St-Maixent, Monsr Daunoux et ses XIIII compagnies; le s^r de Guron (1) avec II compagnies et du canon à Lusignan; le s^r comte du Lude à Poitiers; et Puygaillard, Le Landreau et autres à Partenay et de là en Anjou et bas Poitou.

Le dimanche III du dit mois furent les noces de André Brochenier, tailleur de la Coussaye, avec Florence Billard, à Partenay.

Le dit jour la ville de la Charité fut assiégée par le s^r de Sansac (2).

Le mercredy VI du dit mois fut enterré mon cousin Me Jehan Sourois.

Le lendemain fut enterré au Sépulcre Etienne Levrault, de Maulgazon.

Le jeudy, environ XI heures du soir, le s^r de la Tour (3), huguenot, descendit de Chauvigny avec III ou IIII^c chevaux, entra sans aucune résistance à Chatellerault, où commandait lors pour le Roy les s^rs de la Barbelinière et Villiers, qui tous épouvantés de l'intelligence que la Tour avait dans la ville, sortaient par une porte avec les Catholiques, ainsi que les Huguenots entraient par l'autre. Le lendemain matin, ils brûlèrent les églises, comme je vis étant lors à Naintré avec le s^r du dit lieu, le prieur de la Pératte, son neveu, le s^r de Chour (4), mon frère, Vinatière, François Gauldin, les Coyriers et autres, qui ce jour nous en allâmes en Anjou, parce que les Huguenots tenaient tout Poitou.

Le dit jour de jeudy furent les noces de Me Julien Portault avec Jeanne Fouret, à Partenay.

(1) Gabriel de Rechignevoisin, écuyer, seig. de Guron et des Loges (*Dict.* FILLEAU).

(2) Jean Prévost, chev. baron de Sansac et de Montmoreau. Il ne put réussir à s'emparer de La Charité, défendue par Guerchi qui en était gouverneur depuis la prise de cette place par le duc des Deux-Ponts.

(3) La Loue.

(4) La seigneurie de Chours, paroisse de la Pératte, relevait féodalement de Parthenay. Elle fut possédée par la famille Chauvain aux XVIe et XVIIe siècles jusqu'en environ 1698, et par les familles Leigné (de Parthenay) et de Sauzay au XVIIIe.

Le vendredy XV du dit mois de juillet, Lusignan fut assiégé par l'Amiral et battu de trois gros canons et quelques moyennes, et commandait dedans le s^r de Guron, ayant avec lui le capitaine Paillerie, lequel mort d'un coup de canon, le dit Guron perdit cœur et se rendit malgré ses soldats, vies et bagues sauves, le mercredy XX du dit mois. On leur tint fort mal la composition (1). Le capitaine Lasalle et René Cherpentier, de Partenay, y furent tués.

Le dimanche XVII du dit mois le s^r de Vieillevigne (2) et autres Huguenots du bas Poitou, chargèrent et défirent la cornette et compagnie de gens de pied de Bois de Chollet, à St-Christophe-du-Ligneron, près la Ganache, où furent tués environ XL de ses hommes et entr'autres Jean Rochard, mon cousin; le fils de Blaise Moreau; Crugeault; Jacques Le Clergeon et le sous-prieur de la Maison-Dieu (3).

Le vendredy XXII du dit mois l'armée de l'Amiral approcha d'une lieue de Poitiers.

Le dit jour, Monsieur de Guise et le marquis du Maine, son frère (4), entrèrent à Poitiers, accompagnés de plusieurs seigneurs, capitaines et gentilshommes, faisant VI^c chevaux français, IIII^c chevaux italiens et une cornette de Reitres.

En ces jours, un caporal catholique (5), se voyant assiégé et pressé d'ennemis, sans espoir de secours, dedans Couhé, pour ne tomber ès-mains des Huguenots (6), lui et les siens qui étaient

(1) C'est donc à tort que Thibaudeau prétend (t. II, p. 328) que la capitulation fut exactement observée par l'Amiral.

(2) Jean de Machecoul, seig. de Vieillevigne.

(3) L'aumônerie et prieuré de la Maison-Dieu situés à l'extrémité du faubourg Saint-Jacques de Parthenay, avaient été fondés au XIIe siècle par les anciens seigneurs de Parthenay. Depuis 1562 ils formaient deux établissements distincts, le prieuré et l'hôpital (voir notre *Hist. de Parthenay*).

(4) Le marquis de Mayenne, Charles de Lorraine duc de Mayenne, deuxième fils de François de Lorraine duc de Guise, devint plus tard chef de la Ligue.

(5) On ignore le nom de cet homme courageux.

(6) Ils étaient commandés par Gabriel de Saint-Georges de Vérac seig. de Couhé, père de celui qui avait occupé et pillé Parthenay au mois de novembre 1568 (*Dict.* FILLEAU. — Voir plus haut).

en la dite ville mirent le feu au chateau, se jetèrent dedans avec leurs biens, comme firent ceux de Numance, en Espagne, du temps des Romains (1).

Le lundy XXV du dit mois l'armée des Huguenots se présenta environ midi en bataille à la Cueille (2), à la vue des tenants la ville de Poitiers.

Et le mercredy on campa entièrement.

La nuit d'entre le vendredy XXIX du dit mois de juillet et le samedy, le s[r] d'Aurioux partit de S[t]-Maixent avec VIII[c] chevaux élus de ses XIII compagnies et s'en alla toute la nuit si accortement, passant au travers des troupes du camp huguenot, qu'il entra en Poitiers sans mettre l'alarme au dit camp, qui fut un art de guerre rarement advenu et dextrement exécuté (3); et premier que partirent de S[t]-Maixent, il cloua son artillerie et le reste de ses compagnies les renvoya vers Partenay où en passant prirent celle du capitaine Allard (4), qui commandait lors pour le Roy au dit Partenay, et tous ensemble s'en allèrent à Thouars, Montreuil-Bellay et Saumur et passèrent Loire le lundy premier jour d'août et de là tirèrent vers Tours où était pour lors le Roy; et commençait-on dès-lors à redresser l'armée du Roy qui avait été licenciée dès la S[t]-Jehan auparavant.

Les Huguenots de Partenay y arrivèrent dès le dit jour de samedy au soir, qui y firent mille maux et plusieurs meurtres (5), et entr'autres le s[r] de Magot (6), comme on dit, tua Thomas

(1) La comparaison employée par notre auteur pour caractériser l'acte héroïque de la petite garnison de Couhé, fait du reste trop peu connu, démontre qu'il avait lu les historiens de l'antiquité et qu'il était doué par conséquent d'une certaine instruction.

(2) Faubourg de la Cueille-Mirbalaise à Poitiers où eut lieu ce jour-là même un combat assez rude dans lequel les Huguenots furent vaincus.

(3) Voir pour les détails de cet épisode remarquable, *le Siége de Poitiers*, par Liberge, édité par Beauchet-Filleau.

(4) Voir plus haut.

(5) Ainsi, ils profitaient du départ du capitaine Allard pour venir se livrer sans danger à leurs excès habituels.

(6) François du Vignault, sieur de Magot, dont il a été question plus haut.

Jaulnay; un sellier, beau-frère du Rat, tua Jacquette la Laquaise et la veuve de Blaise Moreau.

Août. — Le lundy Ier jour d'août, jour de St-Pierre, l'Amiral commença à battre Poitiers de XIIII gros canons et quelques couleuvrines et moyennes vers..... Et étaient en Poitiers environ trois mille hommes de guerre, VI gros canons et trois moyennes. Et fut à pareil jour que le maréchal de St-André, sept ans auparavant (1), l'avait fait battre et prendre d'assaut le même jour.

Le vendredy V du dit mois le capitaine la Vacherie, Picard fort vaillant, fut tué d'une harquebuzade à la tête, après avoir gardé la vigne de Rochereuil longtemps contre toute l'armée huguenote.

Le mardy XXIII du dit mois d'août fut blessé à mort Mr d'Aunoux d'un coup de mousquet en la tête, à la brèche du Pré l'Abbesse dont il mourut IV ou V jours après, ayant été trépané. C'était un des plus vaillants capitaines de son temps; il est enterré à N.-D. la Grande.

Le mercredy XXIIII, jour de St-Barthélemy, après avoir battu les brèches des Prés l'Abbesse et l'Évêque de VIIIc canonnades, ils se présentèrent en bataille, mais ils n'osèrent venir à l'assaut qui assura fort ceux de Poitiers.

Septembre. — Le samedy III septembre les Huguenots donnèrent trois assauts à la brèche du faubourg de Rochereuil : le premier par le sr de Pilles, avec XIII enseignes, où il fut blessé en la cuisse; le second par St-André, frère de Briquemault, où il fut blessé à mort; et le tiers par les Lansquenets, esquels ils furent vivement repoussés et bien battus, tant des galeries du chateau qui leur donnaient en flanc, que de ceux qui gardaient la brèche, dont il demeura des leurs plus de quatre cents; et des tenants les capitaines Passac et son frère; Montal, dit Cherbonnières (2); et au chateau le sr du Petit-Chaigne. Le sr Daubines étant au dit chateau eut un bras emporté.

(1) 1er août 1562.

(2) Ou Carbonières. Voir Liberge, pour tous les détails du siége de Poitiers.

Le lundy V du dit mois Monseigneur frère du Roy, avec son armée, partit de la Haye en Touraine et s'en vint à Ingrande.

Le lendemain il envoya reconnaître Chatellerault, où il se donna forces escarmouches par le s[r] de la Loue qui était dedans avec II cornettes de gendarmes, une des harquebusiers du capitaine Normant et VII enseignes de gens de pied. Et sur la minuit on braqua l'artillerie.

Le mercredy VII du dit mois Monseigneur fit commencer la batterie de la ville de Chatellerault vers la porte S[te]-Catherine et sur le soir on donna deux furieux assauts : le premier fut donné par les Italiens, qui se montrèrent fort vaillants, et le second par les Français ; mais ils furent asprement repoussés par ceux du dedans et y demeura plusieurs braves Italiens.

Le dit jour l'Amiral entendit la batterie de Chatellerault, leva son camp de devant Poitiers pour aller secourir la Loue, auquel siège de Poitiers il perdit d'hommes qui y moururent deux mille V[c], et plus de IIII ou V mille qui se retirèrent.

Le dit jour Monseigneur, voyant le secours de l'armée rebelle arriver à Chatellerault, prit parti de se retirer au Port de Pilles, où sur la retraite il fut escarmouché assez chaudement.

Le jour de Notre-Dame, VIII du dit mois, Monseigneur voyant son armée n'être égale à celle de l'Amiral, se retira à la Selle et laissa au Port de Pilles environ II mille harquebuziers, auquel lieu de la Selle il séjourna environ huit jours.

Le dit jour tous les seigneurs, gens de guerre et peuple de Poitiers firent procession générale et portèrent le *Corpus Domini* par la ville, remerciant Dieu de les avoir gardés. Monseigneur Le Brethon, cordelier de Partenay (1), lors gardien au dit Poitiers, y fit une notable prédication.

Le vendredy IX du dit mois, Monsieur de Sanzay (2) conduisit à Poitiers XII compagnies d'Italiens, tant de pied que de cheval, des s[rs] Petre Paule et Jehan Donat, pour le renfort de la ville,

(1) Un Nicolas Brethon, appartenant sans doute à la même famille, avait été procureur du seigneur de Parthenay en 1535-1536.

(2) René de Sanzay, colonel-général de l'arrière-ban de France.

de peur que les Huguenots y revinssent. Ce fait, Messeigneurs de Guise et du Maine, son frère, s'en allèrent avec XV^{c} chevaux trouver le Roy à Tours, où ils furent fort bien reçus.

Ès dits jours la plupart des fugitifs du Poitou étions à Loudun avec les compagnies du capitaine Breuil et aultres du régiment de Puygaillard, qui nous mena au camp de Monseigneur, à la Selle.

Le mardy XIII du dit mois de septembre, l'Amiral et son armée étant à la Haye, en Touraine, ayant voulu par plusieurs fois attirer l'armée de Monseigneur, lors faible, au combat, ce qu'il ne put, passa les rivières de la Creuse et Vienne et s'en alla à Faye-la-Vineuse, avec ses troupes, où il séjourna longtemps. De là partit le prince d'Orange (1), avec peu d'hommes, pour aller en Allemagne faire nouvelles levées de Reitres pour le dit amiral, ce qu'il ne put effectuer.

Le dit jour, le dit Amiral, Montgommery et le seigneur de Maligny, vidame de Chartres (2), furent assignés à Paris par arrêt de la cour de Parlement (3).

Le mercredy XIIII du dit mois, le s^{r} de Puygaillard et son régiment fut commandé par Monseigneur d'aller secourir les Ponts de Sez (4), qu'on disait être assiégés par la Nouhe et Laubouinière (5), ce qui était faux; et fimes XII lieues d'une traicte. Nous étions VI^{c} chevaux et IIII compagnies de gens de pied; nous allâmes à Doué, où séjournâmes VI jours.

Le jeudy XV du dit mois, Monseigneur, avec son armée, partit de la Selle pour aller à Chinon, auquel lieu il séjourna XI jours attendant ses forces.

Le mercredy XXI du dit mois, jour de la décollation de St-Jean, Jehan Thiberges, le jeune, et Jehan Allonneau, tanneur, furent tués, et Pierre Leigné pris par les Huguenots près Moncontour;

(1) Il laissa à l'Amiral ses deux frères, Louis et Henri de Nassau.
(2) Jean de Ferrières.
(3) Ces trois seigneurs furent condamnés à mort comme rebelles.
(4) Les ponts de Cé près Angers.
(5) L'Aubouinière de Chaillé.

eux étant débandés d'une charge où le s[r] de Curzon les avait menés; le dit Leigné se sauva de leurs mains le jour de la bataille du dit Moncontour (1).

Le lundy XXVI du dit mois, Monseigneur partit avec son armée de Chinon, tirant droit à Loudun.

Environ ce temps, damoiselle Jehanne Berthelot, femme du s[r] du Fouilloux (2), mourut aux Roches de Vendeuvre, étant dès longtemps auparavant séparée de son mari.

Le vendredy, dernier jour du dit mois de septembre, les armées catholique et huguenote s'attaquèrent d'assez près joignant le bourg de S[t]-Cler, où les Huguenots, se sentant faibles et mal en ordre gagnèrent pays vers Moncontour après avoir longtemps escarmouché. L'artillerie de Monseigneur joua si bien qu'il y demeura des frères V[c].

Octobre. — Le dimanche II d'octobre la compagnie de chevaux-légers du capitaine Breuil de Mireballais, où j'étais, entra à Thouars où commandait le s[r] de Sanzay, et pensions y être en bref assiégés; et dès le lendemain la cavalerie du dit Sanzay, le Breuil, Curzon et autres furent à la guerre avec environ II[c] chevaux, près de la bataille d'une lieue, et néanmoins n'en virent ni surent rien qu'ils ne fussent retournés à Thouars, environ jour couché.

Le lundy III du dit mois Monseigneur ayant couché à Mazeil vint avec son armée, composée de XV ou XVI mille chevaux, tant Français, Italiens que Reitres, XVIII mille fantassins et VI mille Suisses, et XV ou XVI canons, trouver l'armée de l'Amiral, en la plaine d'entre Moncontour et Oyreveau (3); ayant le dit amiral

(1) Les familles Leigné, Thiberges et Allonneau étaient originaires de Parthenay. Les Leigné ont exercé diverses fonctions municipales et judiciaires dans cette ville au XVII[e] siècle.

(2) Jeanne Berthelot, fille de René Berthelot, éc. lieutenant criminel à Poitiers et de Jeanne d'Ausseurre, avait épousé Jacques du Fouilloux en 1554. Le libertinage de son mari, attesté notamment par Michel Le Riche, fut le motif qui contraignit cette femme « honnête et discrète » d'abandonner bientôt le logis conjugal.

(3) Non loin de Crom et d'Assais (*Chronique du Langon*, p. 132).

VIII ou X mille chevaux, XV ou XVI mille fantassins, tant français que lansquenets, et XI canons; où Monseigneur lui présenta la bataille, qui commença environ II heures après midi; et fit la première charge les s^rs de Martigues et La Valette, avec V^c ou VI^c chevaux, qui fut vivement soutenue et repoussée par Mouy et autres, avec environ XII^c chevaux. Le dit s^r de Martigues, secouru par toute l'avant-garde de Monseigneur, que menait Monseigneur de Montpensier, où étaient Messieurs d'Aumale (1), de Guise (2), Tavannes, maréchal de Cossé (3), enfoncèrent de telle impétuosité l'avant-garde huguenote, que menait l'Amiral, et y étaient la Nouhe, Dacier et autres. Et en même heure la bataille que menait Monseigneur chargea celle des Huguenots si aprement qu'ils renversèrent tout ce qu'ils trouvèrent et en moins de demi-heure toute l'armée huguenotique prit la fuite vers St-Généroux, où il y a deux grandes lieues de là, et fut défaite en si peu de temps que ce semblait chose miraculeuse, et y perdirent plus de XVI mille hommes sans qu'il y mourut II^c catholiques (4). Le dit Amiral y fut blessé en la joue; Dacier et la Nouhe pris; Saint-Cyr, poitevin, Anthricourt, le jeune Biron, St-Bonnet, enseigne de Dandelot, et plusieurs autres s^rs morts, et même des Reitres. Et de la part du roi y moururent le marquis de Baden (5), le comte de Ringraf l'aîné (6), et Clermont, du Dau-

(1) Claude de Lorraine duc d'Aumale, troisième fils de Claude de Lorraine, premier duc de Guise et frère de François de Lorraine, deuxième duc de Guise, assassiné en 1563.

(2) Henri de Lorraine duc de Guise, dit le Balafré, fils de François de Lorraine, deuxième duc de Guise.

(3) Artus de Cossé, maréchal de France, baron de Secondigny.

(4) Ces évaluations paraissent exagérées. D'après Michel de Castelnau et la Popelinière, les Protestants perdirent environ cinq mille hommes, leur artillerie et leurs bagages. La perte des Catholiques n'atteignit pas un millier d'hommes, dont cinq cents cavaliers. Cependant la Chronique du Langon affirme que les Protestants perdirent 17368 hommes, chiffre qui ne s'éloigne pas trop de celui indiqué ici par Généroux. Malgré cela, nous ne pensons pas qu'il soit exact.

(5) Philbert, marquis de Bade.

(6) Ce seigneur, d'origine allemande, était depuis longtemps au service de la France.

phiné. Ils y perdirent toute leur artillerie et un nombre infini de bagages. Les princes de Navarre et Condé, environ IIII heures avant la bataille, avaient parti d'avec leur armée et s'étaient retirés à Oyreveau, d'où ils délogèrent sachant la perte des leurs, et fuyant passèrent à Partenay-le-Vieux, environ soleil couché. Et la nuit même arriva l'Amiral à Partenay, environ X heures, se reposa, dormit et fut pansé chez la veuve Nicolas Pellerin, et deux heures après monta à cheval et tira droit à Nyort. L'armée du Roy poursuivit la victoire jusques à demi-heure de nuit que Monseigneur alla coucher à St-Généroux, chez Buhort, où il rendit grâces à Dieu, étant extrêmement las. Il fut porté par terre à la bataille. Le lendemain il vint coucher à Oyreveau, le mercredy suivant à Gourgé, chez le s^r de la Vergnaye (1), et le jeudy à Partenay, chez la veuve Méry Turquant. *Laus Deo.*

Le dit jour étant à Thouars, pour quelque différend et paroles que je eus avec le capitaine Breuil, je m'en allai coucher à Doué; le lendemain je m'en allai avec Cristophe Guitton, de Champdeniers, coucher à Chinon, et le mercredy nous visitâmes le dit champ de bataille et vîmes les morts, chose épouvantable et presque incroyable qui me ravit en telle admiration que je ne savais si je songeais ou s'il était vrai ce que je voyais, et de là vînmes coucher de nuit au Chillou, et le lendemain à Partenay.

Le vendredy matin, Monseigneur et son armée partit de Partenay pour aller coucher à Champdeniers.

Le dit jour de vendredy VII du dit mois, Marie Ouvrard ma mère décéda environ minuit d'un flux de sang après avoir maladé XVIII ou XX jours; elle prit tel ennuy dont un nommé Bourrelière, mercier, Moris et la Verderie Huguenots de Loudun, étant lors logés au Marchioux qui pillèrent nos meubles et la batirent qu'elle en cheut malade, dont elle mourut âgée d'environ XLVIII ans et fut enterrée en l'église du Sépulcre devant l'autel des cinq plaies. Elle eut XXI enfants dont je suis le premier. *Requiescat in pace. Amen.*

(1) François des Francs, écuyer, s^r de la Vergnaye de Gourgé.

Le dit jour, le capitaine Lornay, Huguenot, quitta Chatellerault (1).

En ces jours, Monravel (2) naguère retiré avec Mouy en faisant une sortie de Nyort où ils étaient, pensant le tenir contre le Roy, blessa le dit Mouy d'une pistollade et se sauva (3); quoy voyant le dit Mouy quitta ladite ville et s'en alla mourir à la Rochelle.

Le Samedy VIII du dit mois le s[r] de Sansac avec le s[r] de Barbezieux assiégèrent Vezelay, auquel jour les assiégés défirent deux compagnies des assiégeants faute de faire bonne garde. Le XV du dit mois on y donna un furieux assaut, mais il fut soutenu par ceux du dedans qui fut occasion qu'on quitta le dit siège; et depuis elle fut encore rassiégée sans rien y gagner comme à la première fois.

Le mercredy XII du dit mois le s[r] de Biron, maréchal de camp, somma le capitaine Pilles de rendre la ville de S[t]-Jehan au Roy, ce qu'il refusa faire.

Le vendredy XIIII du dit mois d'octobre, Jacques Pidoux s[r] du Couldray de S[t]-Loup ayant été pris à Nyort, fuyant de la bataille, par le capitaine Thomassin, fut amené malade à Partenay et mourut le dit jour chez Nicolas Cherpentier.

Le dit jour, Monseigneur assiégea la ville de S[t]-Jehan-d'Angely où étaient le dit Pilles (4), les s[rs] de Loriou, la Personne et autres avec VIII[c] ou mille harquebuziers.

Le lundy XVII du dit mois, l'armée huguenote rassemblée à Saintes de vau de routte de la bataille (5), partit du dit lieu pour s'en aller en Gascogne.

Le lendemain, le Roy, la Reine mère (6), madame Margue-

(1) Il rallia les petites garnisons protestantes de Chauvigny, la Roche-Pozay, Angles et Preuilly, et gagna la Charité-sur-Loire (*Hist. de Châtellerault*, par Lalanne, t. II).

(2) Louviers de Maurevel.

(3) Il se sauva à Champdeniers où il trouva le duc d'Anjou qui blâma l'acte infâme dont il venait de se rendre coupable (La Popelinière).

(4) Armand de Clermont, seig. de Pilles, gentilhomme Périgourdin.

(5) C'est-à-dire ralliée à Saintes après la déroute de Moncontour.

(6) Catherine de Médicis.

rite (1) et plusieurs grands s^rs arrivèrent à Partenay pour aller au camp de St-Jehan et couchèrent chez la veuve Mery Turquant (2). Le dit jour, le Roy, le s^r de Montmorency (3) et autres tirèrent fort de l'harquebuze au chateau contre des corselets et rondaches qu'ils percèrent.

Le lendemain mercredy, la cour s'en alla dîner à St-Pardoux et coucher à Champdeniers, et le jeudy coucher à Nyort.

Le jeudy XX du dit mois Monsieur le cardinal de Lorraine (4), avec autres, vint coucher à Partenay, chez la dite veuve, pour aller au dit camp, et en partit le lendemain.

Le lendemain Jehan Patharin, de Partenay, fut enterré à la Mayré, et mourut d'une fièvre continue.

Le dimanche XXIII du dit mois fut enterrée Damoiselle Madeleine Darrot, femme du s^r du Tay (5).

Le dit jour fut enterré à Partenay Jehan Chasteignier, fils de feu Pierre Chasteignier, qui mourut d'une harquebuzade qu'il eut en la tête devant le château de la Forest-sur-Seyvre, tenu par les Huguenots. On pensait qu'il fut guéri ; mais il coucha avec sa femme, qui fut cause de sa mort.

Le lundy XXIIII du dit mois d'octobre, Mons^gr le cardinal de

(1) Marguerite de France sœur du roi Charles IX, plus tard épouse de Henri IV.

(2) C'est également chez la veuve Turquand, ainsi que nous l'avons vu plus haut, que descendit le duc d'Anjou après la bataille de Moncontour. Elle tenait évidemment une hôtellerie. Plusieurs membres de cette famille occupèrent plus tard des fonctions judiciaires et municipales à Parthenay. Un Turquand fut syndic des habitants en 1623. Philippe Turquand fut avocat ducal de 1722 à 1744. Pierre Turquand-Duparc, procureur ducal en 1744 fut aussi membre du corps de ville en 1765. Enfin, Augustin-Louis Turquand de la Chutelière fils de Philippe Turquand-d'Auzay, conseiller au présidial de Poitiers, fut reçu le 8 juillet 1777 dans l'office de président-trésorier de France au bureau des finances et chambre du domaine de la généralité de Poitiers (*Affiches du Poitou*).

(3) François de Montmorency, fils aîné du connétable Anne de Montmorency.

(4) Charles de Lorraine, archevêque de Reims, cardinal en 1547, fils de Claude de Lorraine, premier duc de Guise.

(5) Sœur de Jehan Darrot, éc. s^r du Fief mentionné plus haut (24 juin 1568).

Bourbon (1), allant au dit camp de S[t]-Jehan, coucha à Partenay, chez la dite veuve (2), et en partit le lendemain.

Le mercredy XXVI du dit mois, le Roy arriva à son camp devant S[t]-Jehan.

Le vendredy au soir, XXVIII, le chateau de Lusignan, tenu par le s[r] de Mirambeau (3), huguenot, fut rendu à Mons[r] de Lansac (4), son parent, où il fut trouvé grand nombre d'artillerie.

Le lendemain fut enterré à Poitiers, messire Robert Laurry, prêtre chantre de Sainte-Croix de Partenay, qui y avait toujours été puis le siège.

Le dimanche XXX du dit mois, les clefs de Saintes et Pons furent apportées au Roy, au camp de S[t]-Jehan.

Le dernier jour du dit mois, fut enterré Louis Lizieux, au Sépulcre.

Novembre. — Le mardy premier jour de novembre, jour de Toussaint, furent enterrés à Partenay, Courtois, femme de Pierre Margonne de Vouillé, et Gabrielle Bouhereau, femme de Nicolas Turquant (5), tous deux portant les armes contre le Roy, lors suivant l'amiral en Gascogne.

Le vendredy IIII du dit mois, fut enterré au Tallu, Bertrand Sayne, de la Baronnyère, et à Thouars, Hiérosme Cousturier, l'un de mes meilleurs amis.

Le lendemain furent enterrés à Partenay, Françoise Lescullier, femme de mon cousin Sébastien Généroux, qui ne maladit guère, et Guillez Roy, tondeur.

Le dimanche VI du dit mois, Mons[r] de Montpensier, allant au camp de S[t]-Jehan, passa à Partenay.

Le jeudy X du dit mois de novembre fut enterré François des

(1) Charles de Bourbon, cardinal, archevêque de Rouen, proclamé roi par la Ligue en 1589 sous le nom de Charles X. Il était fils de Charles de Bourbon duc de Vendôme.

(2) La veuve Méry Turquant.

(3) François de Pons, baron de Mirambeau.

(4) Louis de Saint-Gelais-Lusignan, s[gr] de Lansac, baron de la Mothe-Saint-Héraye, reçu chevalier de Saint-Michel à Poitiers le 29 sept. 1577, puis chevalier du Saint-Esprit en 1579 (BEAUCHET-FILLEAU, *Dict.*, t. II, p. 332).

(5) Il devait être proche parent de la veuve Méry Turquant.

Francs escuier s[r] de la Vergnaye de Gourgé qui, autrefois, avait commandé à la ville et chateau de Partenay. Il mourut à Puyregnard (1).

Au dit temps mourut à Thouars M[e] François Sabourin s[r] des Couldres.

Le dimanche XIII furent enterrés Jehan de Chaulmont s[r] des Faugières et Pierre Vergier l'aîné, secrétain de l'église de Sépulcre.

Le mardy XV du dit mois, le capitaine Servas, huguenot ayant intelligence en la ville de Nîmes, la surprit de nuit et passèrent par un canal d'eau duquel les grillons furent limés par un des habitants, à plusieurs fois, auquel lieu fut fait un grand massacre de catholiques de la dite ville, environ XXX desquels se jetèrent au chateau (2) qu'ils tinrent environ III mois fort résolument, mais à faute de secours........

Le dit jour trèves furent accordées pour X jours à ceux de S[t]-Jehan (3).

(1) Ainsi la seigneurie de Puyrenard (commune de Viennay), ancien domaine de Jean Guesdon, écuyer, au xv[e] siècle (vers 1470), et où les restes d'un vieux château subsistent encore, appartenait alors aux des Francs. Cette ancienne famille avait donné son nom à un petit fief appelé le Jardin des Francs qui relevait de la baronnie de Parthenay. Elle était fort nombreuse. Les rôles de l'arrière-ban du Poitou mentionnent : Louis des Francs 1467; Jean des Francs 1467; Aubert des Francs 1467; Jacques des Francs 1491; Jean et Béraut des Francs 1491; Jean des Francs de la Barbotière 1491; Louis des Francs, secrétaire de M. de Bressuire, 1491; Joachim des Francs s[r] des Francs, 1533; Joachim des Francs s[r] de Sanzay, 1533. Jacques des Francs s[gr] de la Berthonnière (près Chalandray), époux de Marie de Tusseau, est mentionné dans le partage de la succession de Charles de Tusseau s[r] de la Millanchère, du 23 mars 1581 (dom Fonteneau). René des Francs, éc. était s[r] de la Braudière de Secondigny en 1598. Pierre des Francs, éc. s[r] des Francs en 1646. Un M. des Francs fils de M. de la Bertonnière était gouverneur du château de Parthenay en 1705. Henri des Francs, chev. était seig. de la Roche et du Fresne de Gourgé en 1779. Les des Francs de la Bertonnière étaient seigneurs de Saint-Aubin-le-Cloud en 1716 et de Cramard en 1760. La maison de Nuchèze était alliée à celle des des Francs.

(2) Sous le commandement du capitaine Astoul.

(3) Voir les détails du siége de Saint-Jean-d'Angély dans les Mémoires du maréchal de Vieilleville qui avait été chargé par le Roi de le diriger.

Le vendredy XVIII du dit mois de novembre, fut enterré Jacques Darrot, escuier, s[r] de la Darroterie, frère du s[r] de la Poupelinière (1). Il mourut à la Pellissonnière, en bas Poitou.

Le dimanche XX du dit mois, les s[rs] comte du Lude, Puygaillard (2), Sanzay (3), Le Landreau (4), La Rivière-Puytaillé, Montsoreau (5) et autres prirent Marans que tenait Puyviault, et y fut laissé pour gouverneur le dit s[r] de La Rivière (6), avec VIII enseignes de gens de pied (7).

Le dit jour fut enterré à S[t]-Pardoux, Etienne Audebrand, dit le Chemier, s[r] de la Grand-Brethonnière (8), qui était grand ami de feu mon grand-père M[e] Jehan Ouvrard.

Le mercredy XXIII du dit mois furent enterrés au Sépulcre Jacques Tondreau, mon cousin, fils de Hilaire Niverde, d'une blessure qu'il eut en la tête au camp de S[t]-Jehan, dont on cuidait qu'il fut guéri; mais pour faire excès de vin, il mourut; et Pierre le Comte, aussi mon cousin, demeurant à la Rambaudière.

Le dit jour fut enterrée à S[t]-Jehan Marie Patharin, fille de feu Jehan Patharin, et mourut de fièvre continue; et à S[t]-Pardoux fut enterré Mathieu Fouchier, de la Grange, près Chateau-Bourdin.

Le vendredy XXV fut enterré au Sépulcre Pierre Chereau, barbier, gendre de ma cousine Hilaire Nyverde, et ne maladit que IIII ou V jours.

(1) Charles Darrot, éc. s[r] de La Poupelinière, vivait encore en 1599; il avait épousé Marie Bodet et eut pour fils aîné Claude Darrot, chev. s[r] de la Poupelinière qui existait encore en 1656. La Poupelinière appartint plus tard, en 1783, à Marie-Charles, marquis du Chilleau et d'Airvault, maréchal-de-camp, commandeur de l'ordre de Saint-Louis.

(2) Jean Léomont de Puygaillard, gouverneur d'Anjou.

(3) René de Sanzay, seig. du dit lieu et de Saint-Marsault, capitaine et gouverneur du château, ville et comté de Nantes, capitaine-général du ban et arrière-ban de France (*Recherches sur les Chroniques de Saint-Maixent*, par DE LA FONTENELLE DE VAUDORÉ, p. 63).

(4) Charles Rouault, éc. s[gr] du Landreau, baron de Bournezeau, chevalier de l'ordre du Roi.

(5) Jean de Montsoreau.

(6) Hardouin de Villiers dit la Rivière-Puytaillé le jeune.

(7) Voir les détails de la prise de Marans dans la Chronique du Langon, p. 136, 137.

(8) Sise dans la paroisse de Saint-Pardoux.

En ce temps les Italiens venus au secours du Roy s'en retournèrent, fors environ II^c chevaux et quelques compagnies de gens de pied.

Le lundy XXIX du dit mois, Pierre Bourgouilleau, de la Pignollière, fut enterré.

Le mercredy XXX et dernier du dit mois fut tué devant la ville de St-Jehan-d'Angély très haut et puissant prince Sébastien de Luxembourg, comte de Martigues, lieutenant pour le Roy en Bretagne (1), en pointant un canon pour tirer, reçut une harquebuzade en la tête dont il mourut subitement, dont ce fut un merveilleux dommage à la France pour être l'un des plus vaillants princes de l'Europe et bon catholique et serviteur du Roy. *Requiescat in pace.*

Décembre. — Le jeudy premier jour de décembre mourut et fut enterrée à Azay Marie Olivier, veuve de Guillez Rousseau et sœur maternelle de feue Marie Delafons, ma grand-mère.

Le dit jour la composition de St-Jehan fut accordée par le Roy qui fut que les tenans sortiraient vies et bagues sauves et seraient conduits jusques à Angoulême et qu'ils ne porteraient les armes contre le Roy, de IIII mois, ce qu'ils firent de là à XV jours. Il mourut environ IIII^c Huguenots durant le dit siège qui dura VII semaines, mille hommes du camp du Roy, tant en guerre que de maladie pour la malice du temps, et entr'autres le s^r de la Bourdaizière, général de l'artillerie, de maladie naturelle.

Le samedy III du dit mois, le dit Pilles et ses troupes sortirent de la dite ville et fut conduit par les s^rs d'Aumalle, Biron et Cossins (2).

Environ ce temps, le chevalier du Boullay et Boutteville, avec

(1) Il était également seigneur des Essarts en Poitou, ajoute la Chronique du Langon. Pierre de Lestoile rapporte aussi dans son Journal la mort du comte Martigues. Son gouvernement de Bretagne, d'abord donné par le roi Charles IX au maréchal de Vieilleville, fut donné quelques jours après au duc de Montpensier qui l'avait demandé avec la plus grande insistance (voir les *Mémoires* de VIEILLEVILLE).

(2) Le commandement de Saint-Jean-d'Angély fut donné par le Roi à Guitinières avec huit compagnies d'infanterie.

environ VI^{xx} chevaux huguenots, partent de la Charité, et d'une cavalcade vinrent à Milly, en Gatinais, près Etampes, distant de XXVIII lieues, où y avaient foire et plusieurs marchands de Paris, Orléans et autres, avec nombre infini de marchandises, dont ils firent un grandissime butin et prirent grand nombre de personnes; mais à leur retour, se voyant pressés par le s^{r} d'Entragues (1) et autres, se retirent à Ville-Mareschal, où ils tinrent quelques temps; quoy voyant le dit du Boullay feignant aller quérir du secours, sortit et quitta ses compagnons qui bientôt après y furent tous tués, excepté le dit Bouteville et son fils, qui furent menés à Paris et exécutés par justice; leur grandissime butin fut l'or de Tholoze (2).

Le lundy V du dit mois, Barthelemy Berland, du Sépulcre, fut enterré.

Le mercredy VII du dit mois fut enterré Nicolas Fouschier, de St-Pardoux.

Au dit temps, mourut à La Rochelle Me Jacques du Vignault, s^{r} de la Bouchollière (3), d'une cangrène. Il était huguenot et fort séditieux.

Le mercredy XIIII du dit mois de décembre fut enterré à Azay Jehan Clisson, de la Trebesse, qui mourut d'un coup d'épée que lui avait donné X ou XI jours auparavant un soldat du régiment

(1) François de Balzac-d'Entragues, gouverneur d'Orléans (*Dict. hist.*).

(2) Proverbe fameux dans l'antiquité dont l'origine remonte à la prise de Toulouse par le consul G. Servilius Cépion en l'année 106 avant J.-C. Le consul romain avait fait enlever dans le pillage les immenses trésors des temples et des lacs sacrés de Toulouse, et s'en était emparé avec plusieurs complices, au détriment du trésor public de la République auquel ils devaient appartenir comme butin suivant la loi. Mais il ne jouit pas longtemps de ce bien mal acquis, car sa conduite fut bientôt dévoilée. Condamné à Rome pour concussion, Cépion mourut dans la plus extrême misère, ainsi que ses enfants et ses complices. Cette punition parut alors providentielle et quand un homme était poursuivi par la fatalité, on disait de lui : Il a de l'or de Toulouse; proverbe justement appliqué ici par Généroux aux pillages de Boullay et de Bouteville. On voit encore par ce trait que la lecture des historiens anciens était très familière à notre notaire chroniqueur.

(3) Il était probablement frère de François du Vignault s^{r} de Magot, nommé plus haut (23 juin 1568).

du s[r] de Sanzay, ainsi que le dit Clisson venait de la messe d'Azay.

En ces jours, mourut Jehan Quintard, mari de Jehanne Nicolas, ma cousine.

Le mercredy XXI du dit mois, Briquemault, avec II mille fantassins et XII[c] chevaux sortant de la Charité, Sancerre et ailleurs, ayant intelligence avec aucuns de la ville de Bourges, s'y acheminèrent de nuit et approchèrent fort près de la grosse tour; mais un caporal d'icelle, nommé Pallus, en avertit le gouverneur (1) et habitants qui mirent le feu en une traynée et avec coups de canon les reculèrent si brusquement qu'il y en demeura plus de trente morts et prisonniers presque tous chefs. Renty était l'un des dits prisonniers (2).

Le vendredy XXIII du dit mois, le Roy, la Reine mère (3), Monseigneur (4), Madame (5) et plusieurs princes venant du camp de S[t]-Jehan, arrivèrent à Coulonges les Royaux (6), où ils furent jusques au II janvier ensuivant (7), que Sa Majesté s'en alla coucher à la Chasteigneraie et le lendemain à Bressuire.

Le lundy XXVI du dit mois, lendemain de Noël, fut enterrée à S[t]-Laurent ...... Jarno (8), femme de Math. Jouslard (9), s[r] de la Sallière. Elle mourut de la vérolle que son mari lui donna.

Le samedy dernier jour du dit mois et an, passa à Partenay-le-Vieux et au Marchioux quatre cornettes de Reitres du régiment

(1) La Châtre, gouverneur de Bourges.

(2) Tous ces détails sont conformes à ceux qu'on peut lire dans les Mémoires de Castelnau.

(3) Catherine de Médicis.

(4) Le duc d'Anjou, frère du Roi.

(5) Marguerite Valois, sœur du Roi.

(6) Le château et la seigneurie de Coulonges appartenaient alors à la famille d'Estissac, dont un membre, Geoffroy d'Estissac, avait occupé le siége épiscopal de Maillezais de 1518 à 1544.

(7) Le séjour de la cour à Coulonges est aussi mentionné dans la Chronique du Langon.

(8) Catherine Jarno fille de Balthazar Jarno, bailli de Gâtine, dont nous parlerons plus loin.

(9) Le Dictionnaire des familles de l'ancien Poitou le nomme Mathurin de Jouslard (t. II, p. 252).

du feu marquis de Baden (1), qui fut blessé à la bataille de Montcontour et depuis mourut à Tours, et XIIII enseignes de Bourguignons, dits Wallons, tous soudoyés du roy catholique (2), pour le service du Roy (3), et logea la cornette de Chomberg (4) au Marchioux et firent infinis maux et pillages, et partout ailleurs où les dites compagnies passaient qui lors se retiraient revenant du camp de St-Jehan, et séjournèrent jusques au mardi suivant, III de janvier.

1570.

Janvier. — Le dimanche de nuit, premier jour de l'an, le s^r de la Rivière-Puytaillé, commandant à Marans, se mit en effort de exécuter une entreprise qu'il avait sur La Rochelle par le moyen d'un soldat, caporal ou sergent, nommé Vert-Buisson, lequel en avertit le s^r de la Rochefaucault, qui y commandait, et les habitants qui lui apprêtèrent une fricassée; mais il fut aussi avisé et fin qu'eux, par quoi les choses se passèrent sans rien faire de part ni d'autre.

Le mercredy IIII du dit mois arrivèrent et logèrent à Partenay XIIII enseignes de Suisses du régiment de Monsieur d'Aumalle, assez mal complettes, revenant du camp de St-Jehan, et y séjournèrent jusques au jour des Roys suivant.

Le mercredy XI du dit mois passèrent par Secondigny, Vernou, Azay, St-Aubin, Le Tallu et autres paroisses, XV cornettes de Reitres et IIII enseignes de Lansquenets des régiments des comtes de Westembourg, Ringraf et Carz dit Lencrochf, revenant de St-Jehan, et firent dix mille maux où ils logèrent.

Le mercredy XVIII du dit mois, Pierre de la Chapellerie, che-

(1) Philbert, marquis de Bade.
(2) Philippe II, roi d'Espagne.
(3) Le roi de France.
(4) Gaspard de Schomberg, originaire de Misnie en Allemagne et père de Henri de Schomberg, maréchal de France sous Louis XIII.

valier de l'ordre du Roy, s[r] de Rouilly (1), arriva à Partenay pour y commander pour le Roy sous monseigneur le comte du Lude; on lui fut au-devant en armes jusques à Prépouillet (2).

Le vendredy XX du dit mois fut enterré à Thouars François Nicolas s[r] de Fasche, de Partenay.

Février. — Le samedy XI février, Marie Reddon, veuve de feu François Portault, fut enterrée à S[t]-Jehan.

Le mardy dernier du dit mois les s[rs] de la Nouhe, Soubize (3), Puyviault et autres surprirent de vitesse Marans sur le capitaine Chappron, y commandant naguère par la mort du s[r] de la Rivière Puytaillé l'aîné (4). Il s'enfuit au château, puis se rendit fort aisément la vie sauve et se retira à Fontenay avec grand perte de ses hommes. Depuis, le dit Puyviault commanda à Marans.

Mars. — Le jeudy IX du mois de mars, fut enterré Mathurin Pouhet, fils de feu Aubin Pouhet en l'église de S[t]-Laurent et mourut jeune d'une langueur.

Le jeudy XVI du dit mois, le s[r] de la Nouhe prit et pilla les Sables d'Ollonne sur le s[r] du Landreau qui y fit bien son devoir. Enfin se voyant forcé, se voulant sauver, son cheval s'emboua ès marais, par quoi il fut pris et mené prisonnier à la Rochelle où il fut fort mal traité, dont depuis il sortit avec grand difficulté parce qu'il avait quitté le parti des Huguenots pour suivre celui du Roy (5). Ils y firent un très grand butin, et y fut tué environ

(1) Pierre de la Chapellerie, écuyer, seig. de Rouilly et d'un hébergement situé à Thiors, était non-seulement chevalier de l'ordre du Roi, mais aussi gentilhomme ordinaire de sa chambre. Il était fils de Louis de la Chapellerie. Il épousa Louise de Boislève. Cette famille tire son nom du fief de la Chapellerie, paroisse de Pougnes (*Dict.* FILLEAU).

(2) Il s'agit ici de la milice bourgeoise de Parthenay.

(3) Charles de Quellenec, baron de Pont et de Rostrenen, premier mari de Catherine de Parthenay-Larchevêque, issue de l'ancienne famille des seigneurs de Parthenay. Il avait pris le nom de la seigneurie de Soubise possédée par sa femme.

(4) Le capitaine Chapperon, gentilhomme d'Aunis, avait remplacé le 1[er] février, comme gouverneur de Marans, le capitaine de la Rivière-Puytaillé qui venait d'y mourir (voir la *Chronique du Langon*).

(5) Charles Rouault seig. du Landreau, qui avait été nommé vice-amiral de Guienne par le Roi, en récompense de ses services, s'était distingué dans

IIIIc hommes tant de soldats que habitants, tant en combattant que de sang froid.

Le dit jour fut enterré à Azay Pierre Jarry dit Pin, demeurant à la Trebesse, mari de ...... Beauchamps ma cousine.

Le jour de Pâques XXVI du dit mois de mars, les srs de Puygaillard, Fervaques et autres (1) prirent le gué de Velluire avec grand hardiesse où il fut tué beaucoup de Huguenots (2).

Le lendemain, fut enterré au cimetière de St-Jehan Mathurin Cousturier, fort bon catholique, marchand, et qui avait amassé beaucoup de biens.

Le mardy suivant la prédication se fit à la Maladerie (3) à la manière accoutumée où les habitants de Partenay accompagnèrent les processions en armes, enseignes déployées, le tambourin battant, par le commandement du dit sr de Rouilly pour le danger des guerres (4).

Le dit jour, au soir, le sr de Bois-Pillon, Pidoux de St-Loup, jouant à la longue paume aux poulies du dit St-Loup, au soir bien tard, fut tué d'une pistollade par quelques hommes de cheval qu'on disait être de la compagnie du sr de la Trémoille, cuidant qu'il fut huguenot. Ses compagnons de jeu se jetèrent au chateau du dit St-Loup.

Avril. — La nuit du samedy, premier jour d'avril, les compa-

plusieurs expéditions maritimes contre les protestants. Ils l'eussent probablement mis à mort sans l'intervention de René Bastard de la Cressonnière, et sans la déclaration du Roi qui menaça les Rochelais d'user de représailles sur la personne du baron de Renty fait prisonnier à Bourges (*Dict.* FILLEAU, t. II, p. 857).

(1) Ils étaient alors à Fontenay.

(2) Une tentative infructueuse avait été faite le mardi précédent sur le gué de Velluire (voir la *Chronique du Langon*, p. 144).

(3) La chapelle de la Maladrerie, fondée vers la fin du XIIIe siècle, existe encore à une petite distance de Parthenay.

(4) Ce passage prouve clairement que les bourgeois de Parthenay étaient organisés militairement et formaient une milice communale semblable à celles des autres villes du royaume. A cette occasion, nous mentionnerons le nom de Pierre Chaboceau sieur de Souvigny, qui fut capitaine-major de la milice bourgeoise de Parthenay en 1697-1708. Les gardes nationales modernes ne sont qu'une imitation des anciennes gardes urbaines.

gnies de la Loue, Vendômois, maréchal de camp de l'Amiral, et Guitinière furent défaites, et le dit La Loue tué en dormant à Lucras, près Montpellier, par le gouverneur de Narbonne. C'était sa compagnie qui nous avait chargé en la forêt de Chasseport, où je eus une pistollade (1).

Le mardy IIII du dit mois, ma cousine Jacquette Généroux, femme de Michel Nocquet, fut enterrée au Sépulcre après qu'elle eut accouché avant son terme.

Le jeudy VI du dit mois, Jacques Borrilleau, escuier, s[r] de la Borrillière, fut tué d'une pistollade sortant de la maison du s[r] de Poignes, par hommes inconnus et masqués qui le choisirent entre plusieurs autres sans leur faire aucun mal. Il était fort violent.

Le mercredy XII du dit mois, Jehan Babin de la Mousnerie de Beaulieu fut enterré et mourut de batures de gendarmes. Il était de mes bons amis.

Le vendredy XIIII du dit mois, le capitaine Danthe, fort vicieux, fut tué et sa cornette défaite par Puyviault, à Tiré.

Le dimanche XVI du dit mois furent les noces de Michel Pillot et Léonne Sappin.

Le jeudy XX du dit mois, M[e] Baltazar Jarno fut reçu bailli de Gâtine (2) à Poitiers, le premier qui avait tenu le dit état en robe longue (3).

(1) Généroux fait allusion ici à un événement qu'il aura sans doute raconté dans une des parties de son précieux journal qui nous manquent.

(2) Balthazar Jarno, seig. de Nantilly, licencié ès-droit, remplit les fonctions de bailli de Gâtine jusqu'en 1581. « Le mardi 17 janvier de cette année, dit Michel le Riche, M[e] Balthazar Jarno, sieur de Nantillé et bailli de Gastine, décéda en la ville de Parthenay où il fut mis en sépulture le lendemain en l'église de Saint-Laurent. Il était de nos amis. » Ayant acheté la terre du Pont des Groseillers en 1576, sa famille prit dans la suite le nom de Pont-Jarno.

(3) Ceci confirme très bien ce qu'écrivait plus tard en 1693, le capucin Joseph Aubert, dans son mémoire historique manuscrit sur Parthenay : « Le bailli (de Parthenay) était de robe courte qui a droit de citer et mener l'arrière-ban; la justice se rendait par ses lieutenants; depuis cent ans (depuis 1570, comme le prouve le susdit paragraphe), les baillis la rendent en robe de palais avec leurs lieutenants. » Primitivement, on le sait, les baillis exerçaient à la fois les pouvoirs militaire et judiciaire; mais depuis le commencement du xv[e] siècle ils faisaient presque toujours rendre la justice par

Le dimanche XXIII du dit mois furent les noces de Jehan Grellier et Françoise Poyron, ma filleule, et de Jehan Fonteneau et Jehanne Teillère.

Le samedy XXIX du dit mois fut enterré, à la Maison-Dieu de Partenay, frère Jehan Tripault, infirmier du dit lieu, âgé de LXX ans ou environ, après avoir maladé III ou IIII jours. C'était le plus homme de bien de moine que j'ai jamais connu.

Mai. — Le jeudy IIII mai, jour d'Ascension Notre-Seigneur, les habitants de Partenay firent monstre générale (1) et en armes, par le commandement du s[r] de Rouilly, gouverneur (2), au pré de Boisvert, où Pierre Raslon dit Gobin, texier en draps, fut blessé à l'improviste d'une harquebusade chargée d'une balle et deux drageons, laquelle balle lui passa à travers la ratte, le roignon et l'épine du dos, dont il fut enterré le samedi suivant, et ne peult on savoir qui tira le dit coup.

Le VI du dit mois, Pierre Dupont dit Soret, de Bouchedoux, fut enterré. Il était excellent panetier et mourut jeune.

Le mardy des féries de la Pentecôte, XVI du dit mois, furent les noces de M[e] Pierre Sapin (3) et de Jehanne Robin (4).

Le vendredy XIX du dit mois, Mons[r] de Velle, de la compagnie de Jésus, prêcha premièrement en la halle de Partenay et y continua longuement, où il affluait grand nombre de personnes, parce qu'il était très docte, de bonne condition et bien vivant.

Le dimanche XXVI du dit mois furent les noces de Jehan Senne et Madeleine Cousturier.

leurs lieutenants, et depuis l'ordonnance de 1561 leurs attributions furent tout-à-fait divisées. De là, la distinction entre les baillis de robe courte et les baillis de robe longue : ces derniers avaient seuls le droit de rendre la justice; les premiers conservèrent le commandement du ban et de l'arrière-ban. Ainsi, à Parthenay, les baillis qui étaient autrefois de robe courte et faisaient rendre ordinairement la justice par leurs lieutenants, devinrent baillis de robe longue à partir de la nomination de Balthazar Jarno.

(1) C'est-à-dire une grande revue.

(2) Ainsi, les capitaines et gouverneurs de places avaient le commandement des milices communales.

(3) Le même qui fut syndic de Parthenay en 1572 (*Arch. de l'hôpital*).

(4) Un Robin fut avocat fiscal en 1623.

Juin. — Le jeudy XV[e] jour de juin, le s[r] de Puygaillard, cuidant charger les cornettes et régiments des s[rs] de la Nouhe et Puyviault, près Luçon (1), environ vollée d'assée du matin, se trouva lui-même chargé de ses ennemis, premier qu'il eut rangé ses hommes en bataille, qui avaient la dite nuit et le jour précédent fait XV lieues; et jaçait qu'il fut de beaucoup le plus fort, il fut deffait et y perdit XV ou XVI enseignes, tant des vieilles bandes du s[r] Stroce que nouvelles, et II cornettes, et demeura sur le champ environ IIII[c] hommes morts et grand nombre de personnes auxquelles le dit s[r] de la Nouhe fit bonne guerre (2).

Le jour même, le s[r] de Mascaron, étant au fort de Luçon (3) avec quatre compagnies dudit Stroce (4), se rendit, entendant les nouvelles de la dite défaite, au dit s[r] de la Nouhe.

Le samedi XVII du dit mois, les dites IIII compagnies de Mascaron et V autres des gardes du Roi, dévalizées d'armes à la dite défaite et reddition, passèrent à Partenay et logèrent à Partenay-le-Vieux et au bourg S[t]-Jacques.

Le dit jour, le dit s[r] de la Nouhe assiégea la ville de Fontenay avec II couleuvrines, où commandait le capitaine Bonpas, breton, avec IIII compagnies de gens de pied et celle de Rapin, maire de la dite ville (5), au château. En reconnaissant la dite ville, la Nouhe fut blessé d'une harquebuzade au bras qu'il lui fallut couper (6).

Le lundy XIX du dit mois, les compagnies de gendarmes de

(1) A Sainte-Gemme près Luçon.

(2) Les détails de la bataille de Sainte-Gemme sont bien connus (voir La Popelinière, la *Chronique du Langon*, etc.).

(3) Ce fort avait été construit peu de temps auparavant par Puygaillard.

(4) Philippe Strozzi (voir 17 nov. 1568).

(5) Nicolas Rapin, maire de Fontenay, commandait en cette qualité une compagnie de bourgeois de la ville. Il déploya dans cette circonstance une grande énergie. Il devint vice-sénéchal de Fontenay en 1576 et fut nommé grand prévôt de la connétablie par le roi Henri III. La réputation de Rapin comme poète n'a pas besoin d'être rappelée ici. On sait qu'il est l'un des auteurs de la satire de Ménippée (*Bibliothèque historique du Poitou*, par Dreux-Duradier; — *Histoire de Fontenay*, par Fillon).

(6) L'amputation du bras de la Noue eut lieu à la Rochelle et on parvint à le lui remplacer par un bras de fer. De là son surnom.

Cresquin, d'Assigné, le Breuil et la Moussaye, se vinrent retirer au Marchioux et au Sépulcre, où ils séjournèrent huit jours.

Le mercredy XXI du dit mois de juin, environ soleil couché, un gendarme du dit Cresquin, ayant quelque différent avec frère Philibert Emblard, religieux et secrétain de Parthenay-le-Vieux, dit l'Epine, le blessa d'un coup d'épée au bas du ventre, devant la porte du Marchioux, dont il mourut le vendredi XXX du dit mois et fut enterré à St-Jehan. Il en cuida sortir une grande querelle entre le fils du s^r de Rouilly (1) et les dits gendarmes (2).

Le dimanche XXV du dit mois, le dit capitaine Bonpas rendit assez légèrement la ville de Fontenay au dit s^r de la Nouhe (3), vies et bagues sauves, les enseignes déployées, les tambours battants et les mèches des soldats allumées, mais les habitants demeurèrent la plupart prisonniers. Rapin ne fut compris en la dite composition, mais il fut sauvé par quelques siens amis secrètement, car on le voulait faire mourir (4). Languillier (5) commanda après.

Le mardy XXVII du dit mois, les armées du Roi, conduites par le maréchal de Cossé (6), et celle de l'Amiral se rencontrèrent à René-le-Duc (7) en Bourgogne, où ils furent tout le jour en bataille, et après quelques attaques et escarmouches, la nuit les sépara. Si le dit maréchal eut voulu charger résolument selon l'opinion des seig. et capitaines de son armée, la victoire bastait pour lui.

Juillet. — Le vendredy VIIe jour de juillet, le s^r de Puygaillard

(1) Gouverneur de Parthenay, comme on se le rappelle.

(2) Les passages continuels de troupes étaient, à cette époque de guerres civiles, une charge très-lourde et souvent même un véritable désastre pour les bourgs et les villes. Ils donnaient lieu fréquemment à des rixes et à des actes de violence déplorables.

(3) La ville de Fontenay ne se rendit pas à la Noue, mais à Soubise qui l'avait remplacé depuis sa blessure (voir la *Chronique du Langon*).

(4) Rapin, qui voulait résister plus longtemps, s'était opposé avec force à la capitulation. De là la colère des protestants qui ne voulurent pas le comprendre dans les conditions honorables accordées au reste de la garnison. Mais son ami la Cressonnière lui procura les moyens de se sauver à Niort.

(5) Belleville l'Anglier.

(6) Artus de Cossé, comte de Secondigny.

(7) Arnay-le-Duc.

et plusieurs autres seig. et capitaines, surprit et entra à la Diane à Marans, où il tua les corps de gardes, mais la plupart des soldats se sauvèrent au château avec Puyviault. Le capitaine Chauson, de Nyort, guidait les troupes et y fit bien son devoir. Il y fut trouvé de grands vivres et fut le dit château assiégé.

Le dimanche second jour du dit mois de juillet, le capitaine Sore, pirate Huguenot (1), défit quelques navires Portugais près l'île de Palme ès Canaries, où étaient entr'autres XXXVIII jésuites (2), qui s'en allaient prêcher l'évangile de Jésus-Christ aux barbares, mais le corsaire cruel et sanguinaire les fit tous noyer (3). Ils portèrent leur martyre fort constamment, et ne regrettaient sinon le fruit qu'ils espéraient faire envers ces pauvres sauvages à la connaissance de Dieu, par quoi ce fut un merveilleux dommage (4).

Le dimanche, IX du dit mois, le jeune s[r] de la Rivière Puytaillé (5), lieutenant pour le Roy en Saintonge et aux Iles, ayant failli à l'exécution d'une intelligence qu'il avait sur le château de Taillebourg, se retirant à Saintes accompagné du capitaine Rouilly le jeune (6) avec environ C chevaux, passa par le Douhet, petit château environ VIII heures du matin, où voulant reconnaître le moyen d'y entrer, regardant de dessus son cheval sur une muraille, reçut deux harquebuzades, l'une en la tête et l'autre en la cuisse, dont il mourut sur l'heure et fut emporté par les siens à Saintes. Ce fut un grandissime dommage, car il était un des vaillants capitaines de France et fort redouté ès dits pays, car par sa mort le Roy perdit tous les dits pays Saintongeois et Iles. Ce fut

(1) Sourie, fameux pirate huguenot, originaire de Dieppe.

(2) Ils étaient dirigés par le père Ignace Azévédo, recteur des Jésuites de Braga, et allaient prêcher l'Évangile au Brésil.

(3) Le pirate les fit tous décapiter sur le pont du navire, puis jeter à la mer.

(4) Sourie ne tarda pas à recevoir la juste punition de cet épouvantable forfait. Trahi par un marin portugais échappé au massacre de l'équipage du vaisseau qui portait les missionnaires, il fut pris au port Mahon, dans l'île de Minorque, et exécuté avec ses forbans.

(5) Frère de celui dont il a été question plus haut.

(6) C'est probablement François de la Chapellerie, deuxième fils du seig. de Rouilly, gouverneur de Parthenay, mentionné plus haut.

le dernier de trois frères qui sont morts en ces guerres cruelles, et y avait à sa mort XXV ou XXX soldats de Partenay avec le dit Rouilly (1).

Le mardy XI du dit mois de juillet, le capitaine Ordan, lieutenant du dit feu la Rivière et le comte de Coconas rendirent l'île de Brouage au s[r] de la Rochefoucault, ayant seu la mort du dit feu s[r] de la Rivière, n'ayant plus en la dite île ni poudre, vin, ni eau douce. Ils devaient sortir vies et bagues sauves, mais la composition leur fut bien mal tenue, car ils furent tous dévalizés et la plupart tués.

Le vendredy XIIII du dit mois, le s[r] de Puygaillard quitta Marans n'ayant pu prendre le château sans artillerie, laquelle on n'osa mettre aux champs, attendu que les Huguenots étaient bien forts en Saintonge et Poitou. Au partir on fit brûler les maisons et abattre la bastille.

Le dimanche XXIII du dit mois, fut née Marie, fille de René Mousnier et Nicolle Levrault de Maulgazon, et baptisée au Sépulcre par M. François Mothet, curé, dont je fus parrain, Marie Fromentin, femme de Jehan de la Salle, et Guillemette Malingans, femme de Mathieu Mignon, marraines.

Le lendemain fut enterré Philippe du Tay, escuier, s[r] du dit lieu, et mourut de langueur.

Le jeudy XXVII du dit mois, le s[r] de la Roussière de Thénezay, escuier, fut tué d'une harquebuzade dans la tête par l'une des fenêtres de sa maison, en la voulant défendre des soldats des troupes de Mascaron, et sa sœur blessée d'une harquebuzade en l'épaule. Les dits soldats emportèrent l'argent, bagues, armes et chevaux du dit Roussière.

(Le feuillet 47 de l'original ayant été lacéré, il y a là une lacune de trois mois.)

Octobre. — Le mercredy XXV du dit mois, M[e] Baltazar Jarno fut installé en l'état de Gatine (2) au parquet (3) de Partenay par

(1) Ainsi, la compagnie du capitaine Rouilly semble avoir été levée presque toute entière en Gâtine.

(2) Bailli de Gâtine.

(3) C'est-à-dire le lieu où siégeait le juge; le palais, l'auditoire. Le mot

Me Étienne Boynet, sr de Fressinet, conseiller de Poitiers, dont fut opposant Jacques Amidoux comme procureur du sr de Rouilly (1).

Le samedy XXVIII du dit mois, fut enterré Louis Boucard, poislier, qui mourut d'une .... qu'il avait en la gorge, après avoir maladé IIII jours.

Novembre. — Le jeudy jour des Défunts II novembre, fut enterré à St-Laurent messire Julien Puzac, prêtre chanoine de la dite église et diacre de Ste-Croix, qui mourut d'un flux de sang ayant maladé IIII jours. Il était de mes bons amis.

Le lundy VI jour du dit mois, Philibert Moquet épousa ma sœur Suzanne en l'église du Sépulcre et furent les noces en la maison de mon père au Marchioux.

Le jeudy ou vendredy XVI ou XVII du dit mois, le sr de Jarzay (2) mourut de la chute d'un pont levis qu'il faisait faire au dit lieu.

Le samedy XVIII fut enterrée la femme du sr de la Rochefaton (3).

Le jeudy XXIII du dit mois, Me François Rigare, docteur en médecine, fut enterré en un verger près le cimetière de St-Jehan et sans nulle compagnie parce qu'il était huguenot outré, suivant l'édit de pacification.

Le XXVI novembre, le roy Charles IX épousa à Mézières Madame Elisabeth, fille de l'empereur Maximilien d'Autriche.

Décembre.—Le dimanche III décembre fut enterré à St-Jacques, René Vernou, qui mourut d'une fièvre frénétique, et fut aussi enterré Jehan fils de Jehan Marchais l'aîné.

Le dimanche X du dit mois, furent les noces de Pierre de Foy avec Renée David et de Colas Vernou avec Sabourin.

Le jeudy XIIII du dit mois, entre la Ferrière et les moulins à vent de Challandray furent tués, environ III ou IIII heures du soir,

parquet a été ensuite spécialement employé pour désigner l'enceinte réservée aux magistrats du ministère public.

(1) Il serait intéressant de connaître les motifs de l'opposition mise à l'installation du nouveau bailli par le gouverneur de Parthenay. Sans les lacunes regrettables de ce journal nous aurions peut-être des données à cet égard.

(2) Jarzay, dans la paroisse de Thénezay, relevait féodalement de Parthenay.

(3) René Pidoux, seig. de la Rochefaton, dont la terre relevait aussi de Parthenay (voir 12 décembre 1571).

Pierre Bourdin, messager ordinaire de Poitiers et Thomas Cardinault, marchand drapier de Partenay, par hommes atiltrés et qui guettaient le dit Bourdin dès le matin, auquel ils baillèrent II ou III coups de pistolle et un en la tête du dit Cardinault. Leurs montures avec les charges et paquets du dit Bourdin se rendirent incontinent à la Ferrière, et dès le soir les corps furent emportés à Rouilly et enterrés le lendemain à Cramard (1). On tient que le s^r de Saux, le bâtard de Fonsfroide et Jehan Favereau le jeune, de Thénezay, firent les dits meurtres, mais on n'en a pu rien vérifier.

Le dimanche XVII du dit mois, se noya une fille nommée Baillarger qu'avait fiancée le fils aîné de feu Michel Puyreneau, ainsi qu'on allait à Cherveux pour les épouser au ministre. Le s^r de la Bigaudière eut aussi noyé, sinon qu'il se sauva à la nage.

Le dit jour, Mathurin de la Faugière, bâtard du Fresne de Gourgé, fut élu messager ordinaire de Partenay à Poitiers, par assemblée au parquet de Partenay, au lieu du dit feu Bourdin (2).

Le mardy XXVI du dit mois, Guilles Rogier, pinctier, fut enterré à la huguenote près le susdit Regare.

1571.

Janvier. — Le mardy XXIII de janvier, fut enterré au bourg St-Jacques de Partenay Martial Guilbot, mari de ma cousine Madeleine Généroux.

Le jeudy XXV du dit mois, fut enterré à St-Laurent Pierre Boicellier dit Brehalle, messager ordinaire de Partenay à Paris.

Le vendredy suivant fut enterré à St-Jehan Mathurin Vaillant, tondeur, l'un de mes bons amis, et mourut d'une pleurésie.

Le lendemain samedy, fut enterré au Sépulcre Pierre Noquet, fils de feu Jehan Noquet, et mourut d'une pleurésie.

(1) Cramard était autrefois une paroisse sur le territoire de laquelle était situé Rouilly, fief relevant de la baronnie de Parthenay.

(2) Les parlements et autres cours de justice avaient des messagers-jurés chargés de porter les pièces de procédure. Ces messagers transportaient aussi les paquets des particuliers.

Le lendemain jour de dimanche, fut enterré au bourg St-Jacques, France Charron, marchand tondeur, lequel revenant de la guerre pour les Huguenots (1), cheut malade dont il mourut; mais pendant sa maladie, il se reconnut et mourut bon chrétien.

Février.—Le jeudy VIII février, fut enterré au Sépulcre France Champion, du Marchioux, marchand drapier, bon chantre, et mourut d'une toux sèche.

Le lendemain fut enterré au dit lieu Nicolas Bernardeau, marchand drapier, notre voisin et bon ami du Marchioux, ayant maladé VI ou VII mois. Ce fut dommage parce qu'il était homme de bien et bon chrétien.

Le lendemain jour de samedy, fut enterré à la huguenote René Roy, pinctier, qui ne maladit que demi-jour.

Le mardy XIII du dit mois, furent à Oyrevau les noces de mon cousin-germain Antoine Généroux avec Jehanne Vaillant où j'étais, et de là vinmes le lendemain à Partenay.

Le vendredy XVI du dit mois de février, fut enterré à St-Aubin-le-Cloux, à la huguenote, combien qu'il fut fort bon catholique, François de Front de Bœuf, escuier sr de Boisdaire (2), parce que sa femme était huguenotte.

Le vendredy XXIII du dit mois, Nicolas Goducheau, pelletier du Sépulcre, tua d'un coup de pierre par le derrière de la tête messire Jacques Bourreau, prêtre servant *in divinis* pour le prieur de St-Paul, en disputant à qui aurait le seuil de bois de la grande porte du grand pré de St-Paul qui lors était tombé. J'en ai les informations (3) ; et fut le dit meurtre fait près la dite grande porte.

Environ le dit temps le Roi Charles IX épousa à Mézières Madame Elizabeth d'Autriche, fille puinée de Maximilien d'Autriche, empereur (4).

Mars. — Le dimanche IIII mars, il advint une émeute à Rouen

(1) La paix avait été conclue à Saint-Germain-en-Laye le 8 août 1570.

(2) Boisdaire en Saint-Aubin relevait de la seigneurie des Vrignaudières.

(3) En sa qualité de notaire.

(4) Le mariage de Charles IX et d'Élizabeth d'Autriche fut célébré à Mezières, par le cardinal de Bourbon, le 26 novembre 1570.

entre les catholiques et ceux qui venaient du prêche de Bourdeuille, dont furent tués environ XVI ou XX. Le Roi y envoya le maréchal de Montmorency qui en fit exécuter II ou III catholiques et prit de l'argent du reste.

Le mardy VI jour de mars, le dit roy Charles fit son entrée fort magnifique à Paris où les prisonniers furent élargis, et entr'autres : Jacques Amidoux, accusé du rapt de Françoise Pierre fille de feu Benoit Pierre dit le Botier, et Pérette Estavard, fait par le capitaine la Lande; Colas Goducheau, pour le meurtre du dit messire Jacques Bourreau, et Gilles Piocheau, accusé d'avoir forcé une femme à la Chaussée de Gourgé.

Le vendredy IX du dit mois, fut enterré à la Pérathe, Pierre Richier, escuier, s[r] de la Faye.

Le jeudy XV du dit mois, fut enterré à la huguenote René Nicolas, s[r] de la Geynière, du bourg S[t]-Jacques, qui mourut de la vérole.

Le vendredy XXIII du dit mois, fut enterré au Sépulcre, Denis fils de Michel Généroux; le dit Denis était mon filleul et cousin.

Le lundy XXVI mars, la reine Elizabeth d'Autriche est couronnée à S[t]-Denis, et le XXIX du dit mois, elle fit son entrée fort triomphante à Paris.

Le jeudy XXIX du dit mois, Mademoiselle de Fons de Chien reçut un tel coup de pied d'un des chevaux du s[r] de la Roche aux Enfants de Gourgé, sous la mamelle, qu'elle en mourut sur l'heure et sans parler, en voulant monter à cheval chez le s[r] de Grehemes, à la Mayré.

Avril. — Le premier lundy de la Passion, second jour d'avril, trépassa mon frère Nicolas Généroux, âgé de trente ans ou environ, d'un cathare qui le surprit, dont il décéda de là à II heures. Il avait eu auparavant la fièvre carte XX mois dont il cuidait être guéri. Il fut enterré devant l'autel des Cinq-Plaies en l'église du Sépulcre, près feu ma mère. *Requiescant in pace. Amen.*

Le dit jour et le lendemain furent enterrés au dit lieu Marc Marcetteau et son gendre, demeurant à la Rambaudière, et moururent de mal dangereux.

Mai. — Le dimanche XXVII mai, furent les noces de Nicolas Cherpentier avec Marguerite, fille de Sébastien Généroux mon cousin, au Marchioux, où j'étais.

Le mardy ensuivant, fut enterré à St-Jehan, Jehanne Nayrault (1), ma cousine, veuve de feu Pierre Tondreau.

Juin. — Le jeudy VII de juin, fut enterré au Sépulcre Marie Symonneau, veuve de feu Michel Viault, et mourut de fièvre chaude. Elle était fort bonne chrétienne.

Le dimanche X du dit mois, jour de Trinité, je fis jouer au carrefour de la Croix-du-Marchioux de Partenay, la tragédie ou histoire d'Abel tué par Caïn son frère. Pierre Panthon jouait Adam; Claude Moyet, Ève; Me Gilles Gaudin, Caïn; Me Pierre Royer, Abel; Pierre de Foy, Énoch; Michel Senelier, Irad; René Gaultreau, Calmana; Jacques Cousturier, Débora; Messire Nicolas du Gué, Dieu; Jacques Barenger Clergeon, Miséricorde; et un barbier Angevin, Justice. Et faisait le festin de la dite Trinité Nicolas Girault dit le Cadet (2).

Juillet. — Le mardy III juillet, fut enterré au Sépulcre mon cousin Simon, fils de Colas Généroux, mon oncle, qui mourut de pleurésie ayant maladé VII jours.

Le vendredy VI du dit mois, fut enterré à St-Laurent, Guillez Courtois s^r^ de Ste-Catherine. Il mourut de langueur.

Le mardy X du dit mois, fut enterré au Sépulcre, Catherine, fille de mon oncle Nicolas Généroux, qui mourut de pleurésie ayant maladé IX jours.

Le mercredy XXV du dit mois, les s^rs^ de la Baubetière (3), de la Guyonnière, la Mothe, Laspaye, Damiette et autres huguenots en armes et à cheval, entrèrent au logis de Etienne Mousnier dit Gendrière, au Marchioux, et comme il tirait du vin lui baillèrent un grand coup d'épée sur le visage. De là ils rencontrent Jehan

(1) André Nayrault son parent avait été syndic de Parthenay en 1562.

(2) On sait que ces sortes de pièces où étaient représentés divers sujets de l'Ancien et du Nouveau Testament portaient le nom générique de *Mystères*.

(3) La Baubetière, Bobetière ou Boptière, est située dans la commune de Beaulieu. Voir plus loin d'autres détails relatifs au seigneur de ce domaine.

Rousseau dit Gentil fou, mon cousin, sur le chemin de St-Christophe, auquel ils donnèrent VI grands coups d'épée et le laissèrent pour mort. Autant en faillirent-ils faire à Jacques Amidoux, Laurent Guy et autres qui avaient porté les armes pour le Roi. Dont il cuida y avoir une grande sédition à Partenay, car on était lors en paix (1).

Le XXIX du dit mois, mourut Jehan Jolly, huguenot outré, d'une fièvre chaude, ayant maladé III jours.

Août. — Le dimanche V d'août, fut né Pierre, premier fils de Philibert Moquet et de ma sœur, et fut baptisé à St-Laurent.

Le dit jour et le lendemain furent représentés au Moustierneuf, à Poitiers, les jeux entrepris par Monsr Bourrin, curé du dit Moustierneuf, des abus, vices, simonies et hérésies entrés et introduits en l'église catholique, qui enfin ont été l'occasion de la ruine, perte, démolition et désolation et brulement d'icelle et de la mort des pasteurs; et sur la fin la réédification de la dite église, où j'étais présent.

Le lundy XXV du dit mois, de nuit, Jacques Tarin fondit, en la maison de la Trinité du Sépulcre, III cloches d'un coup, deux pour Pompeyre et une pour le dit Sépulcre, laquelle fut baptizée le dimanche suivant et furent parrains et marraines Me Jehan Vinatière, Etienne Mousnier dit Gendrière, Mathieu Mignon, Mathurine Pidoux dame de Perdondalle (2) et Renée David, femme de Pierre de Foy, et eut nom Jehan.

Septembre. — Le mardy III de septembre, fut enterré à Chas-

(1) Ces actes de violence étaient, en effet, d'autant plus blâmables qu'ils constituaient une grave infraction à la paix conclue depuis un an à Saint-Germain. Ils prouvent combien les passions étaient encore peu assouvies, malgré plusieurs années de guerres civiles.

(2) Mathurine Pidoux, fille de Mathurin Pidoux, écuyer, seig. de Perdondalle et de la Rochefaton, avait épousé Olivier Chapelain. Celui-ci, qui décéda le 10 mars 1604 fut enseveli dans l'église de Châtillon-sur-Thouet où l'on voit encore sa pierre tombale. Par ce mariage, la terre de Perdondalle devint la propriété de la famille Chapelain. Nous avons déjà dit que ce domaine prit le nom de Chalendeau à la fin du XVIIe siècle.

tillon, près Partenay, mon oncle Jacques Olivier (1), et mourut de langueur.

Le dimanche XVI du dit mois, Me Jacques Bon fut fiancé avec Marie Roy, lui huguenot et elle catholique, et furent fiancés chez Jehan Senne, en la vallée, par le prêtre.

Le lendemain, Jacques de la Haye, escuier sr du dit lieu, épousa Guyonne, fille aînée du sr de la Poupellinière (2).

Le dimanche XXIII du dit mois, fut enterré à Ste-Croix, François Sabourin sr du Cigne, âgé de LXX ans, ayant maladé plus de deux ans. Il fut fort maltraité de ses enfants, jacoit qu'il fut riche.

Le dimanche, dernier de septembre, mourut à la Barbotière, Michelle Boicellier, femme de Pierre Haton, ayant maladé près d'un an.

Octobre. — Le mercredy III octobre, trépassa mon oncle Jehan de la Fons, hoste des III Rois, à Mirebeau, et fut enterré le lendemain. Il mourut d'une cangrène et hestioment qui lui vint au pied, dont il lui fallut couper un orteil, après avoir maladé environ IX mois où il souffrit beaucoup de maux.

Le dit jour trépassa Jehanne Vaillant, femme de mon cousin Antoine Généroux. Elle mourut en couches de son premier enfant, d'une fièvre continue, et fut enterrée le lendemain au Sépulcre.

Le lendemain jour de Jeudy, mourut et fut enterré au dit Sépulcre l'enfant qu'avait eu la dite Vaillant. *Requiescant in pace. Amen.*

Le jeudy XXV octobre, fut enterré au dit Sépulcre François Naveau Rouher, ayant maladé plus d'un an.

Le lundi XXIX, mourut et fut enterré Me René Sauvage, sergent ordinaire de Partenay.

(1) C'est le même que Jacques Olivier sr de Viennay, mentionné dans le rôle de l'arrière-ban de 1533. La famille Olivier devint l'une des plus notables de la bourgeoisie de Parthenay au XVIIe siècle. Un Jean Olivier fut procureur ducal du duché de la Meilleraye de 1685 à 1699, puis procureur du roi du siége royal de Parthenay de 1704 à 1711. Un autre Jean Olivier était chanoine de Sainte-Croix en 1698. Josias-Charles Olivier, sieur de la Chutelière, fut maire de la ville en 1695. Enfin, un autre Olivier était premier échevin en 1773.

(2) C'était un Darrot.

Novembre. — Le jeudy jour de Toussaint, fut né Gilles fils de Me Jehan Vinatière, sergent royal et de Marie Viault, et baptisé au Sépulcre par Messire François Mothet, curé, et furent parrains moi et Me Gilles Gauldin, et marraine Pérette Bernardeau, femme de Mathurin Champion.

Le dimanche XXV novembre, furent les noces de Me Jehan Courtois avec ..... Gressin de Thouars.

Décembre. — Le mercredy V de décembre, fut enterré Mathieu Cherbonneau de Puysant, l'un de mes meilleurs amis, lequel mourut d'hydropisie.

Le mercredy XII du dit mois, décéda et fut enterré à Lommaye (1) René Pidoux, escuier sr de la Rochefaton, riche et opulent tant en immeubles que meubles (2).

Le vendredy, jour de St-Thomas, XXI du dit mois, fut enterré à Ste-Croix Anne Brethon, femme de Me Jacques Poignand (3 sr du Plessis de Viette (4), fort bonne chrétienne, et mourut de pleurésie.

Le lundy, vigille de Noël, fut enterré Messire Gilles Mousseau, prêtre chapier de Ste-Croix (5), et mourut de pleurésie.

(1) L'Houmois.

(2) La famille Pidoux ne possédait la Rochefaton que depuis l'an 1550 environ. Elle avait acheté ce domaine à l'illustre maison de Chasteigner qui le tenait elle-même de l'ancienne famille féodale de la Rochefaton par le mariage d'Hélie Chasteigner, sr de Saint-Georges-de-Rexe, avec Philippe de la Rochefaton, contracté avant 1377. Aux Pidoux succédèrent les de Vassé au XVIIe siècle jusqu'à la Révolution. Ceux-ci transmirent la terre de la Rochefaton par mariage à la famille d'Autichamp qui la possède encore aujourd'hui.

(3) C'est peut-être le même que Jacques Poignand, seig. de la Touche-Aury et de la Pouponnière, d'après deux actes de 1548 et 1549 (voir p. 42, n. 1).

(4) Le Plessis-Viette, plus connu sous le nom de Chaumusson qu'il portait dès le XVIIe siècle, est situé dans la commune de Pompaire. Il relevait de la chatellenie de l'Hérigondeau avant la réunion de cette chatellenie à la baronnie de Parthenay, opérée dès le commencement du XVIe siècle. Les familles de Moreau et Joubert de Ciscé ont successivement possédé le Plessis-Viette aux XVIIe et XVIIIe siècles.

(5) La dignité de chapier de l'église collégiale de Sainte-Croix avait été créée par Jean II Larchevêque, seig. de Parthenay, en 1412 (voir notre ***Hist. de Parthenay***).

1572.

Janvier. — Le dimanche XIII janvier, furent en cette ville les noces à la huguenotte de Guillez Paillerie et de Marie Sabourin, veuve de Pierre Cornu s[r] de la Mellissière.

Le mercredy XVI du dit mois, fut enterré en l'église des Cordeliers de Partenay, Georges Pizon, escuier s[r] de la Petitière (1) et de Bois-Souldan, lequel mourut fort bon chrétien et fit de grands biens aux dits cordeliers.

Le jeudy XVII du dit mois, Jehan Braconnier dit Pasquet, mon cousin, demeurant à Verruyes, s'en allant de cette ville environ jour couché, se noya et sa jument au gué de Puyreneau, paroisse de Soustiers. Son corps ne fut trouvé que le mercredy suivant.

Le dimanche XX du dit mois, M[e] Jehan Rogier épousa ..... Aubeneau, fille de M[e] Pierre Aubeneau s[r] de la Tousche-Ronde, à la huguenotte, combien que environ III mois auparavant il avait épousé la jeune des filles de feu Olivier Vernon, à l'église catholique.

Le mardy XXII du dit mois de janvier, mon cousin et filleul Toussaint, fils de Jehan Daguyn, se noya près le moulin du Pallais, près le bourg S[t]-Paul.

Le samedy XXVI du dit mois, décéda noble homme M[e] Loys Guischard, prieur de la Pérathe (2), et fut enterré le lendemain

(1) Les Pizon, ancienne famille mentionnée dans les rôles du ban et arrière-ban de Poitou, possédaient la Petitière (commune de Secondigny) depuis le commencement du xv[e] siècle au moins. Le fief de la Petitière relevait de la baronnie de Secondigny. On trouve successivement dans les anciens aveux : Jean Pizon, écuyer, 1428; Pierre Pizon, éc., 1459; Gilles Pizon, éc., 1467; Léon Pizon, éc., 1494; George Pizon, éc., ici nommé, 1572; Pierre Pizon, éc., 1581; Jacqueline Pizon, 1598.

(2) C'est probablement le même que Louis Guichard, deuxième fils de Jean Guischard, s[gr] de Payré, qui avait été en 1514 chapelain d'une chapelle fondée autrefois en l'église Saint-Jean de Parthenay par un Jean Guischard de la Cousdrelle, membre de la même famille (*Dict. des Familles de l'ancien Poitou*, t. II, p. 187).

au dit lieu fort honorablement. Il était fort bon chrétien et aulmosnier.

Février. — Le dimanche III février, le ministre appelé les Frouz, commença à prescher au chateau de Partenay, le s[r] de la Baubetière y étant lors capitaine (1).

Le dit jour passa à Poitiers le légat du Pape auquel on fit entrée fort magnifique.

Et le dit jour sur le soir y passèrent aussi la Reine de Navarre, les princes de Condé, d'Orange et le comte Ludovic son frère, tous allant à la cour du Roi de France.

Le samedy IX du dit mois, fut enterré à S[t]-Jehan, Jehan Roquet, marchand.

Le dimanche X du dit mois, ... de laVillatte, cadet de Faynéry, tua d'un coup d'épée en l'ayne Jehan Proust, moullinier, demeurant au moulin de Jousselin, paroisse du Tallu, auquel lieu il l'alla chercher et y avait des gens présents; de quoi il n'a été fait nulle poursuite.

Le samedy XVI du dit mois, fut enterrée à S[t]-Laurent, Françoise Bordier dite de la Pomme, fort grand mesnagière, femme de Nicolas Cherpentier l'aîné.

Le lundy gras XVIII du dit mois, furent pendus à la croix du Puys-Clairain, près la Trebesse, deux larrons de draps en poullie

(1) Nous avons vu que le s[r] de Rouilly était gouverneur et commandant militaire de Parthenay au nom du Roi depuis le 18 janvier *1570* (voir 18 janvier 1570). Il est évident, malgré le silence de Généroux à cet égard, que le s[r] de la Baubetière, huguenot forcené, qui venait de se signaler naguère encore à Parthenay le 25 juillet 1571 par des actes de violence inqualifiables, n'avait pas succédé par des voies légitimes et régulières au s[r] de Rouilly dans son commandement militaire, mais qu'il le lui avait ravi par ruse ou par violence. Le fait seul de permettre la prédication calviniste au château, acte contraire l'édit de janvier 1562 qui ne permettait les prêches protestants qu'en dehors des villes, suffirait pour démontrer cette vérité, si Généroux lui-même n'ajoutait pas un peu plus loin que le 3 septembre 1572 l'autorité légitime de la province envoya une compagnie de soldats « *pour remettre le château en l'obéissance du Roi, qui était lors tenu par le s[r] de la Baubetière huguenot, capitaine d'icelui.* »

qu'ils avaient dérobé chez Mathieu Clisson, à la Brunyère. Me Charles de Niort, lieutenant du prévost (1), fit leur procès.

Le vendredy XXII du dit mois de février, jour de St-Pierre, fut enterré à St-Jehan, Jacques Jallet, tondeur, après avoir langui d'un cathare trois ou IIII ans.

Le premier dimanche de carême, XXIIII du dit mois, le froid fut si aspre que la plupart des puits gelèrent, et plusieurs jours suivant.

Le mardy XXVI du dit mois, fut enterré à St-Jehan, Abraham Sabourin sr des Combes (2), marchand, lequel mourut éthique. Il était fort avaricieux.

Le dit jour, cheut la plupart du clocher, chœur et église de St-Laurent de Partenay, parce que les voûtes en étaient enfondues pour avoir été la couverture d'icelles brulée par les Huguenots dès l'année mil Vc LXIX (3), et le tout par faute d'y avoir fait pour environ XXvv de réparations, dont la ruine ne pourrait à présent se réparer pour deux mille écus (4).

Avril. — Le mercredy XVI d'avril, fut enterrée à la huguenotte Marie Puyau, veuve de feu Michel Puyau, pinctier, qui ne maladit qu'une heure, le soir précédent, environ XI heures.

Le lundy XXI du dit mois, fut enterré au Sépulcre, Catherine Barrault dite Grignonne, fort familière en notre maison, qui m'avait reçu au monde et quelquefois allaité, comme aussi plusieurs de mes frères et sœurs.

(1) Les prévôts des maréchaux de France ou connétablie, juridiction criminelle instituée par François Ier jugeaient sans appel les vagabonds, voleurs de grand chemin, gens sans aveu, soldats coupables de pillages, etc. Ils commandaient une force armée connue sous le nom de maréchaussée. Il y avait en France cent vingt maréchaussées.

(2) Il était parent des Sabourin nommés plus haut (voir 19 avril 1568).

(3) Généroux nous a appris plus haut que les protestants incendièrent les églises de Parthenay le 29 novembre 1568.

(4) Plus heureuses que Saint-Laurent, les autres églises de Parthenay ayant été réparées après l'incendie de 1568, conservèrent leurs voûtes primitives, ainsi qu'on peut s'en convaincre en examinant celles qui subsistent encore aujourd'hui.

Mai. — Le vendredy II de mai, fut enterré à St-Jehan, Nicolle Pouget, femme de François Martineau et fille de France Pouget dit Gauldin. Elle mourut de langueur.

Le vendredy XXX de mai, fut née Jehanne, fille de Etienne Mousnier dit Gendrière et Nicolle Généroux sa femme, et baptizée au Sépulcre par Messire François Mothet, curé du dit lieu, et furent parrains et marraines moi, Françoise Généroux ma cousine, et Jehanne Sauzeau femme de Mathurin Cornuau.

Juin. — Le dimanche, premier jour de juin, jour de Trinité, je fis jouer à la Croix du Marchioux la tragédie de Médée, chose fort magnifique tant pour être bien jouée que pour les feux artificiels et autres singularités. Les personnages étaient: Me Pierre Royer, Médée; Claude Moyer, nourrisse; Me Gilles Gauldin, Créon; René Gaultreau, Jazon; Jacques Amidoux, Me d'hostel; Jehan Chaboceau (1), premier gentilhomme; France Cossard, second; Michel Passebon, premier héros; Jehan de Troye, IIe; Nicolas Cherpentier, messager; Me Jehan Riollet, régent chez Maurivet, gouverneur des enfants; René Guy, I fils; Jacques Bouhereau, II fils; Mathieu Harouet (2), Glauque; Colas Proust, gouvernante;

(1) La famille Chaboceau, l'une des plus anciennes et des plus notables de Parthenay, contracta une alliance au commencement du XVIIe siècle avec celle de l'auteur de ce journal. En effet, un Pierre Chaboceau, avocat en parlement, peut-être fils ou petit-fils de Jean Chaboceau ici mentionné, épousa Françoise Généroux qui devait être une petite-nièce ou même une petite-fille de notre notaire chroniqueur. Ils eurent un fils du même nom, Pierre Chaboceau, sieur de la Tillerolle et de Souvigny, qui épousa en premières noces Marie Pouget le 30 janvier 1667, et plus tard en secondes noces Catherine de Maurivet (famille qu'il ne faut pas confondre avec les Cossin de Maurivet). Il était capitaine-major de la milice bourgeoise de Parthenay en 1697 et 1708. Son fils aîné Paul Chaboceau, avocat au siége de Parthenay, épousa en 1708 Jeanne Pineau, veuve de Jean-Richard Arnault, sieur de la Dousserie, lieutenant de dragons au régiment d'Apremont. Citons encore parmi les membres de cette nombreuse famille : Jacques-François Chaboceau, avocat ducal en 1685 et 1692, frère du sr de la Tillerolle, et Armand-Charles Chaboceau, subdélégué de Parthenay en 1766-1773, lieutenant-général du bailliage en 1767 et procureur ducal en 1773.

(2) C'est peut-être un parent des Arouet de St-Loup, ancêtres de Voltaire. Un Pierre Arouet fut procureur fiscal du comté de Secondigny en 1627.

Jacques Proust (1), I damoiselle; Margat, II damoiselle; Michel Barengier, I coheur; mon frère Pierre Généroux, II coheur; Loys Guy, III coheur; Bonaventure Proust, IIIIe. La farce fut composée par Me France du Vignault s^{r} de Magot, de trois femmes qui trompèrent leurs maris jurés, l'un desquels je jouais.

Le mardy III du dit mois, Gauvain Guischard, escuier s^{r} de la Cousdrelle (2), épousa Jehanne Le Fourestier, et furent les noces.

Le vendredy VI du dit mois, fut enterré à St-Laurent Nicolas Puzac, âgé de IIII^{xx}XVII ou XVIII ans, fort bon catholique.

Le dimanche VIII du dit mois, fut enterrée à St-Laurent Françoise Pierre, fille de feu Benoit Pierre, et mourut de pleurésie.

Le même jour de VIII juin, furent les noces de Me France Bureau le jeune avec Catherine Jau, de Niort. Ils furent épousés à la huguenotte.

Le mardy X du dit mois, mourut à Paris Jeanne d'Albret, reine de Navarre, d'une fièvre continue, ayant premièrement contracté le mariage du prince Henry de Bourbon son fils, avec madame Marguerite fille de France (3). Elle était huguenotte forcenée et fut l'une des principales motrices des guerres civiles et bruslement des églises de France.

Le lundy XVI du dit mois, fut enterrée à St-Laurent, Anne, fille de Me Just Dudoet, avocat fiscal de Partenay, laquelle mourut de pleurésie.

Juillet. — Le vendredy XXV juillet, jour de St-Christophe, Pierre fils d'Antoine Leigne dit Judas, tua un homme de Hérisson d'un coup d'épée à travers le corps, au dit lieu de St-Christophe-du-Garet.

Le dimanche, lundy et mardy XXVII, XXVIII et XXIX de juillet, fut joué au Moustierneuf, à Poitiers, l'histoire de Job en magnifiques habits et théâtres, toutefois mal représentée, combien qu'elle

(1) Un Louis Proust et un Jacques Proust furent procureurs syndics de Parthenay, le premier en 1620, le second en 1673.

(2) Les Guichard, ancienne famille noble du Poitou, formaient trois branches : la Cousdrelle (Gourgé), Pairé (la Pératte) et Orfeuille (Gourgé).

(3) Le mariage de Henri de Bourbon et de Marguerite de France avait été arrêté à Blois le 11 avril 1572.

fut composée en un fort beau style par M. Tiraqueau le jeune (1) et de S[te]-Marthe (2). Je y étais.

Le jeudy, dernier du dit mois, fut enterré au dit Poitiers Jehan Barre, mon hoste du Cigne au dit Poitiers. Il mourut de pleurésie et de vin.

Août. — Le lundy IIII d'aoust, mourut de pleurésie Antoine Robineau, cousturier, et fut enterré au cimetière de S[t]-Jehan.

Le dimanche XVII du dit mois, furent à Paris les noces de Henri de Bourbon, roi de Navarre, avec Madame Marguerite, fille de France, et furent épousés par Monseig. le cardinal de Bourbon, à Notre-Dame.

Le vendredy XXII du dit mois, Gaspard de Colligny, amiral de France, s[r] de Châtillon, qui avait été toujours chef conducteur et principale occasion des guerres faites si longtemps contre Dieu, son église, la couronne et royaume de France, fut blessé ès deux bras d'une harquebuzade venant d'une maison en la rue, ..., à Paris, par le s[r] de Mont-Ravel, demeurant près Bris-Comte-Robert (3).

Le dimanche au matin avant jour, XXIIII du dit mois d'août, jour de S[t]-Barthélemy, Gaspar de Colligny, amiral, étant logé à l'hostel de Bourbon, à Paris, fut tué par le commandement du Roi, comme aussi le s[r] de la Rochefoucault, les s[rs] de Telligny, Pilles, Puysviault, Dambres, de Baudisne, Ramus, homme très

(1) On ne saurait déterminer s'il s'agit ici de Mathurin Tiraqueau, l'un des plus jeunes fils du fameux jurisconsulte André Tiraqueau de Fontenay, ou de Claude Tiraqueau son petit-fils, conseiller au présidial de Poitiers. Ce qui pourrait faire croire que notre auteur a voulu désigner Claude, c'est qu'il était littérateur et avait composé plusieurs poésies françaises suivant le témoignage de Dreux-Duradier dans sa bibliothèque historique du Poitou.

(2) Scévole ou Gaucher II de Sainte-Marthe, président et trésorier de France en la généralité de Poitiers et maire de cette ville en 1579, composa un grand nombre de poésies latines et françaises très estimées (voir Dreux-Duradier).

(3) C'est en sortant du Louvre, on le sait, que Coligny fut atteint par la balle de l'assassin qui était caché dans une maison située près de Saint-Germain-l'Auxerrois.

docte (1), Pardillan, le Pont de Bretagne (2), Pilles, Francourt, chancelier de la cause (3), le président Laplace, de l'Homénye, secrétaire des finances (4) et plusieurs autres huguenots qui étaient ligués avec le dit Amiral et avaient conspiré au moyen de la susdite blessure du vendredy, de tuer le Roi, ses frères, sœur, princes, seigneurs et tous les catholiques de Paris. Mais Dieu permit que leur dessein fut découvert et furent prévenus. Bientôt après ceux qu'on estimait et savait être de la conspiration en aucunes villes de France furent faits mourir (5).

Le dit jour ou lendemain, un ébaupin sec et aride étant devant l'image de la Vierge Marie, au cimetière des Innocents à Paris,

(1) Pierre Ramus, principal du collége de Presle et professeur d'éloquence au collége Royal depuis 1551. Quoi qu'il fut calviniste, ce fut surtout la haine que lui portait un de ses ennemis personnels qui fut cause de sa mort.

(2) Charles de Quellenec, baron de Pont en Bretagne, plus connu sous le nom de Soubise, parce qu'il possédait cette seigneurie depuis son mariage avec Catherine de Parthenay (voir 28 février 1570).

(3) Francour, chancelier du roi de Navarre.

(4) Martial de Loménie, père d'Antoine de Loménie, ambassadeur en Angleterre en 1595 et secrétaire d'État en 1606 sous Henri IV. M. de Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse et ministre de Louis XVI en 1787, est un de leurs descendants.

(5) Il résulte de ces dernières paroles que Généroux, comme la plupart de ses contemporains, ne virent dans le massacre de la Saint-Barthélemy que la juste répression d'un vaste complot ourdi par les huguenots. Ce cruel événement, dont la responsabilité pèse tout entière sur Catherine de Médicis et qu'on ne saurait trop flétrir, fut en effet annoncé et présenté de la sorte par le Roi et la cour dans le but de se disculper, au parlement, qui ne tarda pas à condamner la mémoire de Coligny comme chef de la prétendue conspiration, puis aux provinces et aux cours étrangères qui n'éprouvèrent pas l'indignation que la connaissance entière de la vérité leur eut inspirée. L'imprudence des huguenots qui, après l'attentat commis sur la personne de Coligny, ne cessaient de proférer des menaces de vengeance, fut en grande partie la cause, d'après Brantôme et Tavannes, de la détermination violente prise à leur égard. Ainsi, comme le répète plusieurs fois Tavannes dans ses Mémoires, cette mesure sanglante, qu'on ne saurait d'ailleurs excuser, ne fut point préméditée, mais adoptée au moment même de l'exécution. Elle ne permit pas moins aux catholiques d'exercer des représailles terribles; car il ne faut pas perdre de vue que les huguenots s'étaient rendus coupables d'une foule de Saint-Barthélemy partielles dans les provinces,

reverdit et florit à la vue de cent mille personnes, et moi-même l'avais vu sèche et depuis y ai vu du fruit appelé senelles (1).

Le vendredy XXIX du dit mois, Me Pierre Sappin, praticien à Partenay, revenant de Poitiers, apporta premièrement les nouvelles à Partenay de la mort de l'Amiral et ses complices.

Septembre. —Le mercredy III septembre, le capitaine La Salle, de Poitiers, fut envoyé par le lieutenant de La Haye (2), à Partenay, avec environ cent soldats pour remettre le chateau en l'obéissance du Roi, qui était lors tenu par le sr de la Baubetière, huguenot, capitaine d'icelui (3). Il y eut quelques maisons de huguenots pil-

(1) Ce prodige est également raconté par Pierre de l'Estoile (t. XIV de la coll. Michaud et Poujoulat, p. 26).

(2) Le fameux Jean de La Haye, baron des Couteaux, lieutenant-général de la sénéchaussée de Poitou.

(3) Plus tard, en 1579, le sr de la Baubetière eut une fin tragique, dont Pierre de l'Estoile, dans son curieux journal, nous a laissé le récit en des termes d'une naïveté que la délicatesse de nos oreilles modernes ne serait plus capable de supporter : « Le mardi 26 May 1579, le seigneur de la Bobetière, gentilhomme poitevin, huguenot, par arrest de la chambre de l'édit, fust décapité en la place de Grève à Paris, pour ce que de guet-à-pens, il avoit tué un gentilhomme sien voisin, qu'il avoit mandé pour disner avec lui en sa maison de la Bobetière, et après disner l'aiant mené pourmener en un bois derrière sa maison, avoit assassiné le dit gentilhomme et sa femme avec lui, pour l'advertissement certain qu'on lui avoit donné, et le bruit commun de tout le pays, que la dite damoiselle sa femme, n'avoit cessé de paillarder avec ce gentilhomme, pendant son absence et son séjour dans la ville de Lusignan, où il estoit enfermé avec les autres huguenots (lors du siége de Lusignan par le duc de Montpensier en 1574). Quand on lui prononça son arrest il dist tout haut que tous ses juges estoient cocus, et qu'on regardast hardiment la liste, qu'on trouveroit qu'il n'y en avoit pas un d'eux qui ne le fust; et qu'ils ne le faisoient mourir que pour ce qu'il ne vouloit souffrir d'estre cocu comme eux. Estant venu au lieu du supplice, il ne voulust estre bandé, prist l'épée du bourreau, et l'essaiant sur son doigt, pour voir si elle coupoit bien, dit au bourreau : *Mon ami, depesche-toi vistement, il ne tiendra qu'à toi; car ton espée est bonne.* Et moumst de ceste façon, en vrai capitaine déterminé, aiant fait devant sa prière à Dieu tout haut, à la mode de ceux de sa religion. » (*Registre-Journal de Henri III*, par Pierre de l'Estoile, p. 115, t. XIV de la collection Michaud et Poujoulat.) Michel le Riche, de son côté, raconte ainsi le crime : « Le 23 mai 1575, le sr de la Baubetière tua au dit lieu sa femme et un gentilhomme son voisin seig. de Maisontiers et du Plessis-Cherchemont, par supposition d'adulterre, de plusieurs coups d'épée. »

lées, et furent tués en allant les dits soldats par les rues, le s[r] de la Chapelle et le nommé Pellin huguenot. Ils eussent fait du mal davantage ne fut le s[r] de Rougly (1) qui pour lors s'y trouva et sauva en son logis, près S[te]-Croix, plusieurs huguenots. J'étais lors malade en notre maison au Marchioux (2).

Le jeudy suivant, Jacques Chaigneau, huguenot outré et diacre ou surveillant, fut tué au pré Chauldron, près Partenay.

Le dix-huitième septembre, François s[r] de Briquemault, vaillant et ancien capitaine huguenot, et Renault de Cavaigne, chancellier de la cause, furent pris habillés en pallefreniers, savoir : Briquemault chez l'ambassadeur d'Angleterre et Cavaigne chez le capitaine Cossins, lequel reçut du Roi une grande réprimande de l'avoir recellé parce qu'il était de grand esprit. — Le XXVII octobre, ils furent tous deux pendus en Grève, à Paris, et leurs corps portés à Monfaulcon. Briquemault meurt huguenot et Cavaigne bon catholique.

Le même jour, Gaspar de Coligny, amiral, Jehan de Ferrières, vidame de Chartres, et Gabriel, comte de Montgommery, furent exécutés ou pendus en effigie de bronze, en Grève, à Paris, par arrêt de la cour, comme rebelles et séditieux, trainés sur des claies, ses armes lacérées, les effigies puis après portées à Montfaucon au plus haut étage. Leurs biens acquis et confisqués au Roy, leurs enfants déclarés innobles et incapables de tenir offices et dignités au Royaume. La maison de Chatillon abattue et démolie et les arbres déracinés. Le dit tout ce que dessus advenu à Paris

(1) C'est le s[r] de Rouilly, naguère gouverneur de Parthenay, dont le nom doit par conséquent être ajouté à la liste des hommes généreux qui se distinguèrent par leur humanité dans ce néfaste moment.

(2) Cet événement est également relaté par Michel Le Riche, mais d'une manière tout-à-fait incomplète et inintelligible. Voici en effet comment il s'exprime : « Le 3 (sept. 1572) y eut une émotion et tumulte en la ville de Parthenay, qui fut cause que plusieurs de cette ville de Saint-Maixent, craignant qu'il n'y en avint autant, s'en allèrent ailleurs. » Les détails circonstanciés donnés ici par Généroux restituent à l'événement du 3 septembre son véritable caractère et corrigent ce que nous en avions dit d'après Le Riche, dans notre Histoire de Parthenay.

est amplement discouru en l'histoire de Jehan le Frère de Laval (1), et autres discours particuliers que j'ai.

Le lundy XV de septembre fut enterré au Sépulcre Jehan Senelier, fort bon chrétien.

Le dit jour fut tué à la Place de Partenay, jour de foire, le capitaine Damiette, huguenot, d'un coup de pistolle par Jousbert Jallet; et néanmoins en l'an 157 on prouva par faux témoins que c'était Etienne Mousnier, dit Gendrière, bien était-il en la campagne, lequel coup fut cause de la mort du dit Mousnier. Je vis enterrer le dit Damiette, et nul catholique, sinon le s^r de Rouilly et quelques prêtres, ne le voulut accompagner, pour les maux qu'il avait faits en cette ville durant le siège de Poitiers (2).

Octobre. — Le mercredy premier jour d'octobre, Mathurin Cherpentier tua fortuitement René Jallais, dit le Maquignon, son beau-frère, d'un pistollet en la tête devant la maison du dit Cherpentier.

Le vendredy III du dit mois, Monsr le général de tout l'ordre de St-François ......, passant par Partenay, allant en Espagne, prêcha en la halle la plus docte et édifiante prédication que j'ouïs jamais, où plusieurs Huguenots assistèrent et reconnurent leur erreur, comme ils démontraient par les larmes et soupirs qu'ils jettaient; mais quelques-uns changèrent encore d'opinion. La dite prédication traitant de la sainte messe dura deux grandes heures.

Le dimanche V du dit mois fut né Mathieu, fils de Philibert Moquet et de ma sœur Suzanne Généroux, et baptizé à St-Laurent par messire Laurent Buchet, vicaire, et furent parrains mon père

(1) ***La vraie et entière Histoire des Troubles et Guerres civiles avenues en notre temps pour le fait de religion***, publiée sous le nom de Jean le Frère, de Laval, imprimée en 1 tome in-8° en 1573, puis en 2 tomes in-8° en 1583, à Paris, est généralement attribuée à Lancelot du Voisin s^r de la Popelinière, gentilhomme du Bas-Poitou et auteur de beaucoup d'ouvrages historiques remarquables par leur exactitude et leur impartialité, quoiqu'il fut calviniste. (Voir DREUX-DURADIER, *Bibliot. hist. du Poitou*).

(2) Il est fait allusion ici aux meurtres et excès commis par les huguenots à Parthenay, le samedi 30 juillet 1569, et dont le capitaine Damyette fut l'un des principaux auteurs, ainsi que nous l'apprend Généroux pour la première fois (voir page 53).

Mathieu Généroux, France Tremea, sergent, et Françoise Bordier, de la Pomme, marraine.

Le samedy XI du dit mois, la compagnie du s[r] de Malicorne (1), breton, fit monstre en armes ès pré de la Fuye, près Partenay, sans enseigne, trompette ni lances, ce que n'avait oncques vu faire à gens d'armes.

Le jeudy au soir, XVI du dit mois, fut fait noyer sous le pont du bourg S[t]-Jacques de Partenay, Gilles Goudeau, couturier et ministre de S[t]-Pardoux, pour être obstiné et pertinax en son opinion.

Le dit jour fut blessé en son lit, par gens inconnus, de plusieurs coups d'épées et dagues, au lieu de Mauzé, le s[r] du Vigean, revenant de La Rochelle pour essayer de la remettre en l'obéissance du Roy. On en chargeait les Rochellois.

Environ le dit temps, le capitaine Ladauge, enfant de Poitiers, fort renommé huguenot et méchant, fut pendu à La Rochelle pour être soupçonné de quelque conspiration.

Le dimanche XXVI d'octobre fut enterré à S[t]-Jehan, Méry Guillemard, qui mourut d'un catharre.

Le lendemain jour de lundi, fort matin, furent tués à Poitiers, où j'étais lors, par commandement du lieutenant de Poitou La Haye, ayant reçu lettres du Roy, les procureurs Briand et Beceleuf et la Royère, Besse, le sergent Ayrault, concierge, l'hoste de S[t]-André et quelques autres Huguenots morts ; mais chaque catholique sauvait ses amis (2). M[e] Jehan Allonneau, procureur

(1) Jean de Chource s[r] de Malicorne, plus tard gouverneur du Poitou, en 1585.

(2) Ce passage nous révèle un fait jusque-là inconnu : c'est que le massacre de la Saint-Barthélemy qui eut lieu partout au mois d'août, ne fut accompli à Poitiers qu'au mois d'octobre. Grâce à la modération des catholiques poitevins, qui, comme le constate Généroux, sauvèrent chacuns leurs amis, peu de personnes trouvèrent la mort dans cette circonstance. Le journal de Généroux comble donc une lacune causée par le silence que gardent les historiens de l'époque sur ce qui se passa alors à Poitiers. Thibaudeau avait déjà remarqué dans son Histoire, t. II, p. 371, qu'on était dans une ignorance complète à cet égard. Cependant Michel Le Riche semble avoir eu connaissance de l'événement. Voici comment il s'exprime : « Le 30 octobre 1572, l'on disait en cette ville que plusieurs huguenots et jusqu'à nombre de cinq à six cents de la ville de Poitiers y avaient été pris et constitués prisonniers,

huguenot et séditieux outré, se sauva chez le s[r] de la Mortière (1), où j'étais.

Le dit jour naquit à Paris Marie Elisabeth de France, fille du roy Charles IX et de Elisabeth d'Autriche.

Le XXIX octobre, Briquemault et Gavaigne furent décapités à Paris, en Grève.

Environ le dit temps, le calvinisme fut entièrement aboli par édit, tellement que le roy de Navarre, prince de Condé, et autres, se firent catholiques.

Novembre. — Le jeudy VI novembre, je mis la première ardoize de la couverture du clocher du Sépulcre, vers les Sauvignières ; en laquelle est mon nom et date du jour ; présents M[e] Rolland, piquardoize d'Oyreveau, et son fils, Jehan Treille, Pierre Bargeau, dit Thomasse, et Jehan Jousnet, secretain.

Décembre. — Le IIII décembre, le s[r] de Biron (2) passa le premier le Bérault (3), avec VII cornettes, XVIII enseignes et II colleuvrines, pour entrer en Aunis; qui est le commencement du siége de La Rochelle (4).

1573.

Janvier. — Le mardy VI janvier fut enterré au Sépulcre Michel Bichon, marchand drapier du Marchioux, notre voisin, en fort

dès dimanche et lundi dernier, dont aucuns avaient été élargis, les autres tués et les autres retenus. » Il y a exagération évidente dans le nombre des prisonniers, car Généroux, témoin oculaire des faits, n'en parle pas. Son récit, qui est très-précis et écrit *de visu*, doit être le seul complet et véridique.

(1) C'est probablement un Darrot, car cette famille possédait la Mortière au XVII[e] siècle. La Mortière, située paroisse de Secondigny, relevait féodalement de cette baronnie.

(2) Armand de Gontaut, baron de Biron.

(3) Le Braud, passage sur la Sèvre près Marans, conduisant du Bas-Poiton en Aunis.

(4) Ce même jour 4 décembre, Biron enleva Marans au capitaine Normand. (*Chronique du Langon*).

belle compagnie; aussi était-il en réputation d'homme de bien. Il mourut d'une pleurésie.

Environ le dit temps, les s^{rs} du Landreau et St-Martin, qui avaient été huguenots, avec leurs régiments de gens de pied et autres, arrivèrent près La Rochelle; puis après le s^{r} de Puygaillard, Cossins, Le Gast, Goas et leurs régiments; puis le s^{r} de Biron, qui bientôt après se campèrent autour la dite ville.

Le samedy XV du dit mois arrivèrent à Poitiers Monseigneur d'Anjou, frère du Roy, et d'Alençon (1), le roy de Navarre, les s^{rs} de Guise, Nevers, Condé, Monluc, et plusieurs autres s^{rs} bien accompagnés allant au camp de La Rochelle.

Février. — Le jour du mardy gras III février, donnant l'aumône générale à Oyrevault, valant environ III brolins à chaque pauvre, il s'y trouva de X à XII mille personnes à cause de la cherté des vivres. La presse y fut si grande que y étouffa et mourut sur le lieu VI^{xx}XIIII personnes, chose fort pitoyable (2).

Environ le V ou VI du dit mois fut conclu par le s^{r} maréchal de Cossé (3), s^{r} comte de Secondigny, que la chaussée du grand étang du dit lieu serait rompue et l'étang mis en pré, lequel étang est l'origine et commencement de la rivière du Thoué; ce qui n'a depuis été exécuté.

Le mercredy XIII du dit mois, Monseigneur d'Anjou arriva en son camp devant La Rochelle avec grande suite de s^{rs} gentilshommes et capitaines.

La nuit d'entre le dimanche et lundy XVI du dit mois fut tué en sa maison à Chastillon, près Partenay, où il se tenait lors, Vincent Sibilleau, dit le Roux, de la Piochière, et fut assommé à coups de croc à atteler bœufs par Martin Sibilleau, son parent, métayer au Chillouax, et Toussaint Morillon, du Raffoux, lequel se retirait en la maison du dit Roux, et le trahit.

Ils furent bientôt pris par présomption; ils confessèrent le fait.

(1) François, duc d'Alençon, autre frère du Roi.

(2) Le Riche constate également qu'à la même époque, 8 à 9,000 pauvres, tant de Saint-Maixent que des environs, venaient mendier dans cette ville par suite de la cherté des vivres. C'était le triste fruit des guerres civiles.

(3) Artus de Cossé.

Leur procès est fait par Me Charles de Nyort, lieutenant du Prévôt, et le lundy II mars ensuivant, ils furent tous deux rompus sur la roue, près les Reliques du dit Chastillon. Jehan Forgeau fut prisonnier et en grand peine.

Mars. — Le lundy II mars trépassa damoiselle Loyse du Teil, fille unique du sr du Fresne, de Gourgé (1), chevalier de l'ordre du Roy, âgée d'environ XV ans, d'une pleurésie, et fut enterrée le lendemain en l'église du dit Gourgé fort honorablement, infiniment regrettée de tous ceux qui la connurent pour les traits, vertueux effets de sa vie encore tendre et jeune, qui donnaient espérance de quelque chose de grand à l'avenir.

Le lendemain mardy III du dit mois, entre six et sept heures du soir, Claude de Lorraine, duc d'Aumale (2), pair de France et lieutenant pour le Roy en Bourgogne, fut frappé d'un coup de boulet de moyenne à travers l'épaule, étant aux tranchées près l'artillerie, au camp de La Rochelle, près de Messrs les frères du Roy, de Guise et plusieurs autres srs et princes, dont il mourut sur l'heure. Le coup venant de la ville passa pardessus un gabion et l'effraya bien fort. Ce fut une très grande perte et dommage du dit sr prince qui était l'un des plus vaillants princes de l'Europe et autant affectionné au service de Dieu, du Roi et de la Patrie. *Requiescat in pace. Amen.*

Le lundy IX du dit mois, le corps du dit feu sr duc d'Aumale passa par cette ville, fort bien accompagné, au devant duquel fut processionnellement tout le clergé, la justice et le peuple jusques au mauvais pas de la Pierre d'Alpin (3) et fut conduit fort honorablement et avec grands pleurs de tous en l'église de St-Jehan où il

(1) Pierre du Teil, qui mourut peu de temps après, le 10 juin 1573 (voir 10 juin 1573).

(2) Oncle du duc de Guise et du duc de Mayenne.

(3) La pierre d'Alpin, dont le nom paraît être la traduction du mot gallo-romain, Albinus, est un énorme rocher semblable à beaucoup d'autres du même genre qui se rencontrent en Gâtine et que l'on désigne sous la dénomination de *chirons*. Une inscription qui doit être très-ancienne et qu'il serait presqu'impossible d'expliquer, est gravée sur le rocher d'Alpin. On a érigé une croix de Mission sur son sommet.

fut fait une fort belle prédication funèbre, y reposa la nuit, et le lendemain partit pour aller à Thouars, de là à Annet, sienne fort belle maison près Paris. Je manyé le cœur du dit s[r] en plomb.

Le mercredy XXV du dit mois, jour d'Annonciation de Notre-Dame, fut enterré Jehan Chauvyn escuier s[r] de Chour (1), l'un de mes bons amis.

Le samedy XXVIII du dit mois, passa à Partenay, Mons[r] de Chavigny, blessé au bras gauche devant la Rochelle et le s[r] de Rouville, son neveu et héritier, qui avait le bras droit coupé d'un coup de moyenne. Ils furent tous deux blessés d'un même coup.

Avril. — Le dimanche V avril, Madame la duchesse de Montpensier, Catherine de Lorraine passa par cette ville, allant voir Mons[r] son mari au camp de la Rochelle.

Le dit jour arrivèrent en cette ville XXII ou XXIII forçats qu'on menait aux galères, avec lesquels on mit René Boiceau, faiseur d'escardes du donjon de cette dite ville, pour certaines volleries et larroneries dont il était atteint. Ils s'en allèrent le lendemain.

Le dit jour fut amené à Pompeyre près cette ville, le corps de feu Messire Antoine Thory, chevalier de l'ordre du Roy, s[r] de Bommoy et de la Roullière (2), lequel mourut de mort naturelle au camp de la Rochelle, et de là conduit au dit lieu de Bommoy, près Saulmur.

Le mardy VII du dit mois, on combattit premièrement le boulevard de l'Évangile de la Rochelle, où il fut tué beaucoup d'hommes de nom et entre autres le s[r] de Clermont de Tallard, et blessés

(1) Voir plus haut.

(2) La Roulière relevait féodalement du fief Aguillon, qui relevait lui-même de la Crôlaye, terre vassale de Parthenay. Christophe Asse, chev., fils de Jean Asse, s[r] du Plessis d'Augé, possédait la Roulière dans la dernière moitié du XV[e] siècle. Il transmit ce domaine à son fils, Adrien Asse dont la fille unique, Anne, épousa René de Thory, écuyer, seig. de Boumoye, qui devint ainsi seig. de la Roulière et vivait encore en 1549. Antoine Thory dont il est ici question, est très-probablement son fils. La Roulière devint là propriété de la famille Delauzon aux XVII[e] et XVIII[e] siècle : Jehan Delauzon, écuyer en 1648 et Joachim Delauzon en 1750.

les s[rs] de Nevers (1), marquis du Mayne, S[te]-Soline (2), du Gast (3), Gohas (4), Gazellier et autres.

Le dimanche XII du dit mois, je party de Partenay pour aller au camp de la Rochelle, où j'arrivé le lendemain et logé à Naintré, quartier de Mons[r] le comte du Lude, où je fus jusques au XXIX du dit mois.

Le mardy XIIII du dit mois d'avril, après que le canon du Roy eut tiré en une heure et demye environ VIII[c] coups, environ six heures du soir, fut mis le feu en la première minè du fort ou boulevard de l'Évangile, qui tua et blessa beaucoup des assiégeants, et principalement de ceux de la ville, comme aussi fit le canon du Roy, et y eut un combat bien aspre pour le peu de temps qu'il dura, où le capitaine Cadillan vaillant combattit fort vaillamment sur le haut d'icelui et y perdit un doigt. Et pour n'avoîr la dite mine fait tel échec qu'on attendait, on ne tenta pour ce soir à entrer plus avant.

Le lendemain mourut à Partenay, Nicolas Dudoet s[r] de la Veillerie, archer des gardes du Roi, d'une apoplexie, ayant maladé II ou III heures. Il était fort crapuleux et replect.

Le dimanche XIX du dit mois, environ trois heures après midy, arriva à Chef de Bois devant la Rochelle, le secours et armes des Anglais qui étaient XVI navires chargés de vivres et munitions, conduits par le vice-amiral d'Angleterre (5), esquels y pouvait avoir XV[c] hommes de guerre qui n'osèrent entreprendre de passer en la ville ni moins venir au combat contre IX navires du Roy et V galères (6), ains seulement se mettent en bataille au large à deux lieues de Chef de Bois. Tout le camp du Roy était en armes et les côtes de la mer bordées d'hommes et d'artillerie. La dite armée

(1) Louis de Gonzague, duc de Nevers par sa femme Henriette de Clèves. Il a laissé des mémoires.

(2) Joseph Doyneau, écuyer seig. de Sainte-Souline et la Jarraudière.

(3) Du Guast était mestre de camp ou colonel d'un régiment.

(4) Gohas était capitaine.

(5) C'était le comte de Montgommery, réfugié en Angleterre, qui amenait cette flotte.

(6) Ces vaisseaux étaient commandés par le comte d'Uzès et appuyés par le feu de plusieurs forts bâtis sur le bord de la mer.

Anglaise fut ainsi le lundy tout le jour, et le lundy de nuit s'en allèrent droit en Belle-Isle qu'ils pillèrent.

Le lundy au soir bien tard, deux des dites galères allèrent attaquer IIII grands navires des dits Anglais, où il fut tiré fort grand nombre de canon de part et d'autre, et dura le dit combat une grande heure à notre vue; l'obscurité de la nuit les départit.

Le jeudy XXIII du dit mois d'avril, fut fait monstre générale des gens de pied au camp de la Rochelle où y avait de XII à XV mille hommes, aussi braves soldats et bien armés qu'on ait onques vu. Aussi était-ce l'un des plus beaux camps et bien fourni de toutes choses nécessaires qu'on ait vu en France il y a cent ans, au rapport de ceux qui savent que c'est.

Le lundy XXVII du dit mois, mourut au dit camp le s[r] de Cossins, colonel des gardes du Roy, qui avait été blessé V jours auparavant au visage. Ce fut grand dommage parce qu'il était vaillant et sage capitaine et fort affectionné au service de Dieu et du Roy.

Le lendemain fut enterré à Partenay, France Pouget dit Gauldin, boucher, l'un de mes bons amis; et mourut d'une pleurésie ayant maladé V jours, et fut enterré à S[t]-Laurent.

Le dit jour environ V heures du soir, fut pendu et étranglé Pierre Marcou, chapelier, enfant de Poitiers et demeurant à Partenay, appelé le capitaine Breuil, au lieu de Nyeuil en Aulnis, cartier de Monseigneur. Lequel Marcou en une sortie, était sorty de la Rochelle durant le siége, et s'était rendu au camp du Roy. Il lui fut permis de lever une compagnie de gens de pied (1) et fit son enseigne Denis Roger, orfèvre de cette ville, et Marc de la Huproye, apoticquaire, son sergent; en amassant la dite compagnie, ils firent une infinité de maux, voleries et forcements. Et au lieu de Viennay près cette ville, en dérision ils chantèrent la messe avec une ruelle de pomme disant que c'était Dieu. Dont il fut fait information et de ce qu'il fut soupçonné d'avoir intelligence avec ceux de la Rochelle, qui fut cause de sa mort qui fut un grand bien.

(1) Les capitaines, comme on le sait, levaient et organisaient eux-mêmes leurs compagnies qui n'étaient composées que de volontaires.

Le mercredy XXIX du dit avril, l'on combattit encore au dit boulevard de l'Évangile fort furieusement, et fut pris deux casemates du fossé. Le dit jour je m'en revins du dit camp.

Mai. — Le mardy, mercredy, jeudy et vendredy XII, XIII, XIIII et XV de may, Me André Nayrault (1) et moi fusmes envoyés à Chinon, Lodun et Oyrevau par les officiers et habitants de Partenay pour en faveur de Monsr de Longueville (2), étant lors au camp de la Rochelle, empêcher XX enseignes de Suisses faisant VI mille hommes en deux régiments dont étaient colonels les srs Thaman et Hay de Lucerne Fribourg et Soleure, conduits par le sr de Méon, ce que ne pûmes faire, encore qu'eussions au poing sauvegardes de Monsr frère du Roi et de Monsr de Longueville (3).

Le samedy XVI du dit mois, ils arrivèrent en cette ville et en partirent le lendemain pour aller coucher à Champdeniers et de là s'en allèrent au camp de la Rochelle. Les dits régiments étaient en fort bon équipage et bien conduits et sans scandale, car deux d'entre eux eurent les têtes coupées à Chinon pour avoir seulement dérobé en leur logis L ou LX ℐ.

Tout incontinent après le passage des dits Suisses, le blé enchérit de sorte en cette ville et partout au pays, que le septier seigle valut XX£ qui remeut à XXVI£ la charge de cheval, et le froment à XXX£. Le froment et tous les autres blés à l'équipollent, si bien que le pauvre peuple fut contraint cueillir les orges à demi mures, dont le pain était vert comme pain d'herbe et de fort mauvais gout, et ne se trouvait lors presque point de blé pour argent.

Le jeudy XXI du dit may, jour de fête de Dieu, fut enterré au Sépulcre Pierre Poyron qui mourut d'une pleurésie. Il avait suivi les armes pour le Roy, et était en réputation de brave et résolu

(1) André Nayrault avait été syndic de Parthenay en 1562. La mission dont nous le voyons chargé en cette circonstance ferait croire qu'il avait été revêtu de nouveau de cette dignité par ses concitoyens en 1573.

(2) Léonor d'Orléans, duc de Longueville, comte de Dunois, seig. de Parthenay, Vouvent, Mervent, etc.

(3) Les villes ne craignaient rien tant alors que les garnisons et les passages de troupes. Tous les documents contemporains sont pleins des efforts qu'elles faisaient pour s'en affranchir.

soldat, et fort homme de bien; il était de mes meilleurs amis. *Requiescat in pace.*

Le dit jour, sur les six heures du soir, entra en la Rochelle une patache (1) chargée de XV cacques de poudre dont les Rochelais étaient mal fournis; Monseigneur en fut fort marry.

Le samedy XXIII du dit mois, arrivèrent les susdits Suisses au camp de la Rochelle, où la plupart des gens de guerre et gardes des tranchées les furent voir arriver, pendant lequel temps les Rochelais font une furieuse et soudaine sortie, où il fut tué beaucoup d'hommes d'une part et d'autre, et deux canons du Roy cloués.

Le lendemain fut enterré à Gourgé Messire France du Teil, chevalier, l'un des cent gentilshommes de la maison du Roi, s[r] de Vaudeleigne (2), frère du s[r] du Fresne. Il mourut d'une fièvre continue. J'étais présent.

Le lendemain jour de lundy, fut enterré à Azay frère Loys Darrot, chevalier de l'ordre de S[t]-Jehan de Jérusalem, commandeur de l'île Bouchard, frère puiné du s[r] de la Poupelinière. Ce fut fort grand dommage par ce que les deux cy-dessus car ils étaient fort gens de bien.

Le mardy XXVI du dit mois, on mit le feu en III mines près le boulevard de l'Évangile, qui firent une petite brèche, non toutefois raisonnable, par laquelle on bailla un assaut, mais de peu d'effet, car il fut bien soutenu et y furent tués quelques assaillants de plus avancés, et plusieurs de ceux de la ville, tant par la ruine des dites mines dont ils se trouvèrent bien étonnés et affaiblis.

Environ la fin de may et commencement de juin, la cherté et défaillance des blés fut telle que le septier seigle valait à Partenay XXIIII£ qui est LX*ſ* le boiceau et la charge XXXI£ X*ſ*, parce qu'il en faut X boiceaux et demy à la charge. Et le froment XXXVI£ la charge; dont les pauvres furent en tel nombre, qu'il s'en trouvait ès aumones générales de cette ville V mille si exténués, qu'ils

(1) Commandée par le capitaine Arnaut.

(2) Vandelogne près la Ferrière. Le rôle de l'arrière-ban de Poitou, convoqué en 1491, mentionne un Jean de Puylouer s[r] de la Barbotière, capitaine de Vandeloigne.

mouraient devant nos yeux, chose piteuse et épouvantable à voir, parce que n'on n'avait jamais vu le blé si cher de la moitié qu'il était à l'heure. La plupart des bonnes maisons mangeaient du pain d'orge presque vert. Ce sont en partie les beaux fruits que nous ont apportés les huguenots rebelles (1).

Juin. — Le lundy VIII de juin, fut enterrée à St-Jehan, Marie Allusson, femme de Antoine de la Balle s^r^ de la Chabocière, et mourut de mal d'enfant après être accouché.

Le mercredy X du dit mois, fut enterré à Gourgé Messire Pierre du Teil, chevalier de l'ordre du Roi, s^r^ du Fresne et de Gourgé (2), fort honorablement et en grande compagnie des colléges de Partenay, chevaliers, gentilshommes et autres, et infiniment regretté pour être très homme de bien, bon chrétien et affectionné serviteur du Roi, vrai père des pauvres et de la patrie, et qui m'aimait fort. Il trépassa le soir précédent environ VIII heures, ayant maladé VIII jours d'une pleurésie. Il était le dernier mâle portant le nom du Teil (3). Ce fut un très grand dommage de sa mort. *Anima ejus requiescat in pace. Amen.*

Le samedy treizième du dit mois, fut enterré en l'église de St-Laurent Me Michel Jarno s^r^ de la Seguinière (4), fort honorable-

(1) Cette cherté des grains était générale en Poitou, à cause de la guerre qui le désolait. La Chronique du Langon constate aussi qu'à la même époque, au mois de juin 1573, le boisseau de froment fut vendu à Fontenay 100 sous et 4 livres 10 sous. A Saint-Maixent, d'après Michel Le Riche, le boisseau de blé valait alors 60 sous, et un mois plus tard, 4 livres.

(2) La seigneurie de Gourgé, qui relevait de Parthenay, avait appartenu aux d'Argenton par le mariage de Geoffroi d'Argenton avec Jeanne de Vernon au XIVe siècle; puis à Philippe de Comynes au XVe siècle et aux de Châtillon au commencement du XVIe. Après Pierre du Teil, la seigneurie de Gourgé passa successivement aux Pidoux et aux Guischard d'Orfeuille.

(3) La famille du Teil était très-ancienne. Un acte du 24 juin 1270 mentionne un Geoffroi du Teyl, chevalier, qui était alors décédé et dont la fille, Flandrine, épousa Aimeri de Bormaud. Les rôles des bans et arrière-bans du Poitou mentionnent François, Jacques et Ytier du Teil en 1467; Mathurin et Colas du Teil en 1491, ainsi qu'un fils de Jacques qui n'est pas nommé; Mathurin du Teil s^r^ du Fresne en 1533, et enfin Pierre du Teil en 1557, dernier mâle de sa famille.

(4) Michel Jarno était frère de Balthazar Jarno, bailli de Gâtine. Le compte de la seigneurie de Parthenay pour l'année 1536, mentionne une

ment et en belle compagnie. Il mourut de pleurésie, ayant maladé V jours. Il était en réputation d'être cault; aussi avait-il acquis beaucoup de biens.

Le .... du dit mois de juin, mourut à Nyeuil en Aulnis, Jacques fils unique de Jacques du Fouilloux, de maladie longue, étant page d'honneur de Monseig[r] d'Anjou, le camp étant lors devant la Rochelle (1).

Le mardy XVI du dit mois, fut enterré en l'église de S[t]-Laurent Pierre Dehors s[r] de la Vergne (2), en belle et honorable compagnie, et fort regretté pour être secourable aux malades tant en médecine que apoticquairie, dont il était fort expert et le faisait gratuitement, car il était opulent. Il m'était intime ami. Il mourut de pleurésie ayant maladé VII jours. *Requiescat in pace. Amen.*

Le lendemain, ambassadeurs et députés du royaume de Pologne présentèrent la couronne du dit royaume à Monseigneur Henri de Valois, fils et frère de roy, duc d'Anjou et de Bourbonnais et lieutenant-général pour le roi Charles IX son frère, étant lors le dit s[r] d'Anjou au camp de la Rochelle où il fut fait de grandes allégresses descoupterie, du canon, feux de joie et autres magnificences. Dieu par sa grâce veuille qu'il les puisse bien régir. Chose qui pourtant fut occasion qu'on quitta la Rochelle sans les presser davantage, sinon qu'on commença dès lors à parlementer.

maison, sise à Parthenay, *rue de Violette* (sic), dont il était propriétaire et pour laquelle il payait un cens.

(1) Ce renseignement précis sur la mort du fils unique de notre célèbre veneur est tout nouveau. M. Pressac, dans sa notice sur du Fouilloux, s'est donc trompé lorsqu'il a cru reconnaître son jeune fils dans un certain capitaine Fouilloux qui, d'après Le Riche, mourut également au siége de la Rochelle d'un coup d'arquebuse, le 16 janvier 1573. Le même Le Riche, dans un autre passage, fait du jeune du Fouilloux un page de M. du Lude, gouverneur du Poitou, tandis qu'il était page du duc d'Anjou, d'après Généroux. On doit admettre qu'il a rempli successivement ces fonctions honorifiques auprès de ces deux hauts personnages.

(2) Cette famille possédait encore la Vergne en 1634, car une sentence du présidial de Poitiers du 21 juillet 1634, fut rendue contre Jean Dehors sieur de la Vergne et Marie Sabourin sa femme, fille de feu Pierre Sabourin, famille originaire de Parthenay, comme nous l'avons vu plus haut (Coutume du Poitou, *Comment.* de FILLEAU, 1683).

Le samedy XX du dit mois, fut enterrée fort honorablement en l'église de Ste-Croix, Marie Bernard, veuve de Me Jacques du Vignault, vivant s^{r} de la Bouchollière (1), et mourut de fièvre continue ou de pleurésie, ayant maladé VI ou VII jours; elle avait été huguenote plus de XXV ans, mais elle mourut bonne chrétienne.

Le lundy XXII, furent enterrés à St-Jehan et à St-Laurent, Pierre Vernou, marchand, et Marguerite Roy dite la piferesse.

Le jeudy XXV du dit mois de juin, fut enterrée à St-Laurent, au cimetière de St-Jehan, ... Sabourin, femme de Me Pierre Guillemard s^{r} de la Girardière; elle avait été huguenote.

Le dit jour, je party avec mon cousin Me Jehan Vinatière, pour aller au camp de la Rochelle où je séjourné VI jours, durant lesquels il y avait tresves entre le roy de Pologne et les Rochellais, pendant laquelle se traita la composition, et s'en fit la reddition II ou III jours après.

Juillet. — Le mercredy premier jour de juillet, fut enterrée damoiselle Ambroise de Wandel dame de la Millanchère (2) et de l'Esbaupinaye (3), au dit lieu de l'Esbaupinaye; et mourut de la piquotte ou petite verrole.

Le samedy IIII du dit mois, Monseigneur Léonor d'Orléans (4), duc de Longueville, Touteville, comte de Dunois St-Paul et Madame

(1) Voir plus haut.

(2) Ambroise de Vandel était veuve depuis 1565 de René II de Tusseau, écuyer, seig. de la Millanchère. Le château de la Millanchère (paroisse d'Azay-sur-Thoué) dont la construction doit dater de la première moitié du XVIe siècle et qui subsiste encore, était un fief relevant de la baronnie de Secondigny. Les de Tusseau en étaient possesseurs depuis au moins Boniface de Tusseau, vivant en 1406. On trouve successivement Guillaume de Tusseau (1461-1471), René I de Tusseau (1471-1511), René II de Tusseau (1547-1565) porte manteau du Roi en 1557, et Charles de Tusseau (1581), mentionnés dans les actes en qualité de seigneurs de la Millanchère où ils demeurèrent tous. Ce domaine passa ensuite de 1592 à 1600 dans la famille Courtinier qui le conserva jusqu'à la Révolution.

(3) L'Esbaupinaye dépendait de la châtellenie d'Argenton-Château.

(4) Léonor d'Orléans, fils de François d'Orléans, marquis de Rothelin, succéda à son cousin François III d'Orléans duc de Longueville, en 1551, dans la seigneurie de Parthenay.

Marie de Bourbon son épouse, revenant du camp de la Rochelle, entrèrent à Partenay leur ville sans faire entrée, sinon que les officiers et plusieurs autres furent au devant d'eux plus d'une lieue jusques au bois de la Trébesse. Ils logèrent tous deux en la maison des Dudoet (1) et le lendemain s'en partirent pour aller à la Ferrière chasser où ils séjournèrent quelques jours, et de là s'en alla à Blois; où il mourut le vendredy VII d'août ensuivant, au chateau de Blois, d'une pleurésie pour avoir trop joué à la paulme, après avoir fait de grands faits d'armes et excessives dépenses pour le service du Roy au camp de la Rochelle. Il me donna gratuitement à Paris mon office de notaire, le XXIIII mars 1564. *Anima ejus requiescat in pace.*

Le jeudy IX du dit mois de juillet, les roys de Pologne, Navarre, les ducs d'Alençon, chevalier d'Angoulême, s[rs] de Guise, Nevers, prince de Condé (2) et autres s[rs] partirent du camp de la Rochelle et s'en allèrent sans le faire savoir, par mer, à Nanthes, après avoir fait une composition fort secrète dont la plupart des s[rs] capitaines et soldats furent fort mal contents, comme aussi fut tout le Poitou et pays circonvoisin, parce qu'elle ne pouvait plus tenir VIII ou X jours tant à faute d'hommes, vivres que munitions, ne restant en icelle ville que environ VI[c] ou VII[c] hommes, d'environ III mille qui y étaient demeurés sans ceux qui en étaient sortis durant le siége. Aussi les murailles et fortifications étaient fort endommagées et deux grandes mines prêtes à jouer, C ou VI[xx] pas de sappe en la muraille, une fort belle baterie nouvelle sur le fossé de Tasdon (3) qui n'avait encore joué. Je vy tout ce que dessus. Le dit camp se partit fort confusément et mal conduit pour avoir été le plus beau, merveilleux et bien conduit et fourni qu'on ait jamais vu. Il est mort devant la dite ville sans les princes, s[rs] et gentils-

(1) On se rappelle que Juste Dudoet était avocat fiscal de la baronnie depuis 1568. C'est ce qui explique le choix de sa maison par le seigneur de Parthenay.

(2) D'après Le Riche, le prince de Condé ne quitta pas le camp de la Rochelle par mer, mais passa le 4 juillet à Saint-Maixent pour se rendre à la cour (p. 144).

(3) La batterie de Tasdon est aussi mentionnée dans Le Riche (p. 139).

hommes de nom, V^{xx}X ou XII capitaines en chef sans y comprendre les lieutenants, enseignes, membres de compagnies, soldats et pionniers qui sont au nombre de douze à XV mille tant en guerre que de maladie.

Le dimanche, lundy et mardy XIII, XIIII et XV du dit mois, passèrent par Partenay les trains des rois de Pologne, Navarre et s^{rs} cy-dessus.

Le dit jour de mardy fut enterrée Catherine Patharin, femme de Me Nicolles Alusson, laquelle mourut d'une fièvre frénétique et chaude.

Le lundy XIII du dit mois de juillet, mourut à Poitiers Jehan Roigne s^{r} de Boisvert, accesseur et lieutenant particulier du sénéchal de Poitou, issu de Partenay (1).

Le samedy XVIII, fut enterré audit Poitiers Me Jacques Rivailleau s^{r} de la Dambinière de Secondigny, et mourut d'un cathèrre.

(1) Les Roigne, ancienne famille de magistrats et de jurisconsultes, originaire de Parthenay, ont occupé pendant deux siècles de hautes positions en Poitou. N. Roigne était lieutenant du sénéchal du Poitou en 1404. Pierre Roigne, avocat, l'un des rédacteurs des Coutumes du Poitou, à Parthenay en 1417, et l'un des signataires du traité de Parthenay-le-Vieux le 31 août 1419, fut bailli de Gâtine en 1446. Pierre Roigne le jeune, qui fut sénéchal de la Rochefaton de 1438 à 1446, était peut-être son fils. Une Pérette Roigne épousa Bertrand de la Court, éc. s^{r} de la Bertonnière, le 4 juin 1444. Un Nicolas Roigne figure comme archer dans le rôle de l'arrière-ban convoqué en 1491. Messire Guischard Roigne, lieutenant à Mortagne, est exempté *pour le fait de justice*, d'après le même rôle de 1491. Un autre Pierre Roigne l'aîné, sieur de Boisvert, avait épousé Jeanne Fournigaud, dame de Vieillefonds, et était mort en 1482 : il avait été maire de Poitiers en 1470. Un quatrième Pierre Roigne en 1499 était époux de Jeanne de Conzay et seig. de Vieillefonds, du chef de sa femme. Un cinquième Pierre Roigne est mentionné dans le compte de la seigneurie de Parthenay pour l'année 1535-1536, comme possédant une maison pour laquelle il payait un cens dans la *rue des Frères Mineurs*, c'est-à-dire des Cordeliers. Mathurin Roigne, s^{r} de Boisvert, également nommé dans le compte de 1536, fut conservateur des priviléges de l'Université et maire de Poitiers en 1538. Enfin Jehan Roigne, s^{r} de Boisvert, lieutenant particulier du sénéchal de Poitou, dont la mort est relatée dans ce journal, doit être le fils de Mathurin. Les armes des Roigne étaient *d'argent au chêne tronçonné à chef de sable en pal à deux branches de sinople en chef*, ou bien *d'argent à la souche de sable jetant six feuilles de chêne de sinople*.

Le mardy XXI, mourut à Partenay Guy de la Ceste, cordonnier, dit Guyot, de pleurésie.

Août. — Le dimanche II d'août, fut enterrée à St-Laurent, Léonne Cossin, femme en premières noces de feu Me Jehan Delaunay s^r de la Degrecière, et en secondes de France Nicolas, marchand s^r de Fasche, de pleurésie (1).

Le V août, la ville de Sancerre, du tout affamée, se rendit par composition à Monsr de la Chastre, vies et biens sauvés, moyennant XL^m £, et de là à un mois elle fut démantelée (2).

Le lundy, jour de St-Laurent, X d'août, décéda au lieu de la Roche de Pozay Me Jehan Sabourin s^r des Combes, lieutenant particulier à Partenay, et fut enterré le lendemain en l'église du dit lieu où il était allé, pensant recevoir santé d'une hydropisie formée, à cause de l'eau de la fontaine du dit lieu.

Le jeudy XIII du dit mois, je fus au dit lieu de la Roche pour me laver et boire de l'eau sulphurée de la dite fontaine, appelée la Boette, étant lors tourmenté d'une migraine et mal excessif de tête et de galle dont je guéris; comme aussi faisaient la plupart des malades qui en ont bu, de quelque maladie qu'ils soient vexés,

(1) D'après le Dictionnaire historique des Familles de l'ancien Poitou, Léonne Cossin fille de Jacques Cossin, lieutenant-général du bailli de Gâtine, aurait épousé en premières noces Jacques Pidoux éc. s^gr de Laudebertière, et en secondes noces Nicolas Chauvin éc. s^gr du Thecé. Il est donc en contradiction formelle avec le Journal de Généroux. Mais on peut admettre qu'il s'agit ici d'une autre Léonne issue également de la famille Cossin. Les Cossins possédaient le fief du même nom, sis à Parthenay, paroisse de Saint-Laurent et relevant de la baronnie. Parmi les plus notables membres de cette famille, citons : Jean Cossin, s^gr de Mauregaine, capitaine du château de Parthenay de 1363 à 1366; Etienne Cossin, châtelain de Parthenay et capitaine du pays de Gâtine en 1436; Jacques Cossin, lieutenant-général du bailli de Gâtine en 1494; Guillaume Cossin, lieutenant de Gâtine en 1519; Jean Cossin, avocat fiscal de Parthenay, mort en 1621; Pierre Cossin, acquéreur des terres de Maurivet, Oroux et la Jourdinière en 1702 (voir le *Dict. des Familles de l'anc. Poit.*). Le vieux fief Cossin n'était plus alors en leur possession : il appartenait en 1700 à Claude Alexandre Irland, écuyer.

(2) La reddition de Sancerre à La Châtre, gouverneur de Berri, eut lieu le 19 août. Le siége de cette place est célèbre par l'opiniâtreté extraordinaire des assiégés.

chose qui semblait plutôt miraculeuse que naturelle, parce que je l'ai expérimenté en moi et vu en plusieurs autres. Le renom en vola si loin qu'ils y venaient de Paris et y ai vu de II à III mille personnes. Je y séjourné II jours et demy (1).

Le lundy XVII, fut enterrée au dit lieu de la Roche, Léonarde Berland, veuve du dit Sabourin, laquelle je y laissay fort malade d'une pleurésie.

Le XXIII du dit mois, les ambassadeurs de Pologne, apportant la couronne au roi Henri de France par eux élu, arrivèrent à Paris où ils furent magnifiquement reçus.

Le mercredy XXVI du dit mois d'août, fut enterré au Sépulcre Jehan Rousseau le jeune, mon cousin, qui mourut d'hidropisie ou de la grand maladie.

Le dit jour, fut reçu en l'office de notaire réformé de Partenay Me Jacques Bon, par résignation de son père, après qu'il eut abjuré son erreur et promis judiciairement de vivre désormais catholiquement; le tout fait avec grandes difficultés et cérémonies par Me Baltazar Jarno, bailli de Gatine. Il signa le premier contrat avec moi.

Septembre. — Le lundy VI de septembre, fut enterré au cimetière des Cordeliers, Laurent Bouhereau, marchand détailleur, sr de Puys-Robin, homme riche. Il mourut d'une pleurésie, bon catholique, ayant été auparavant huguenot. J'avais été son facteur en ma jeunesse.

En ces jours valait au dit Partenay, pinte de vin II ſ VI ᵭ; pinte d'huile de noix XX ſ, et livre de graisse nette VIII ſ.

(1) La découverte des eaux de la Roche-Pozay était toute récente, ainsi que le constate Michel Le Riche en ces termes : « Dès le commencement du mois précédent (juillet 1573) et auparavant fut découverte une fontaine, qu'on nomme de Jouvence et miraculeuse, à la Roche-Pozay, à huit à neuf lieues de Poitiers. Jusqu'ici s'y sont trouvés et s'y rendent des étrangers, et il s'y rencontre ordinairement 20,000 personnes. C'est une eau sulfurée et peu chaude, sinon de nuit. Son effet principal est guérir enflures, fièvres et teignes des petits enfants, allonger et mollifier nerfs raccourcis, principalement à jeunes personnes. »

Le samedy XXVI septembre, le s[r] de Puys-Guillon (1), surintendant a desffaires de la reine Marie d'Écosse, douairière de France (2), prit possession de l'état de sénéchal de Poitou, par le décès du s[r] de Montpezat (3), auparavant sénéchal au siége du dit Poitiers, où j'étais (4).

Octobre. — Le samedy, tiers jour d'octobre, fut baptizée en l'église de S[t]-Laurent, ma nièce Marguerite, fille de Philibert Moquet et de ma sœur Suzanne, et fûmes parrains et marraines, moi, ma cousine Françoise Généroux, Marguerite de Montaultier, femme de Pierre Goderie, mercier.

Le dit jour fut né Guillez, fils de Nicolas Cherpentier et de ma cousine Marguerite Généroux, et baptizé au Sépulcre par Messire François Mothet, curé, et fumes parrains et marraines Guillez Allonneau, moi et la dite Françoise Généroux.

Novembre. — Le dimanche, premier jour de novembre, jour de Toussaint, furent les noces de François Esquot (5), marchand, et de .... Bouhereau.

Le mardy III du dit mois, furent les noces de France Buchet, marchand, et de .... Sourroys.

Le lendemain, le roy Charles IX et le roy de Pologne partirent de Paris pour s'en aller, le dit roi de Pologne en son royaume, au grand regret du peuple, vu son heur et vaillance aux armes.

(1) Jean de Beaucaire, seig. du Puiguillon, baron de la Forêt-S[t]-Mayrant, chevalier de l'ordre du Roi.

(2) Marie Stuart, veuve du roi François II.

(3) Melchior de Lette, seigneur de Montpezat.

(4) Michel Le Riche mentionne aussi la nomination du s[r] de Puiguillon aux fonctions de sénéchal du Poitou. C'est donc à tort que M. Filleau, dans sa liste des sénéchaux, le donne comme successeur de François de Rochechouart et lui fait exercer sa charge dès 1559.

(5) Ancienne famille bourgeoise de Parthenay. Une Antoinette Esquot épousa Guillaume Cossin, lieutenant de Gâtine en 1519. Un Nicolas Esquot, peut-être fils de François, est mentionné dans la transaction de 1600 entre les catholiques et les protestants de Parthenay. Pierre Esquot était avocat à Parthenay en 1692. Enfin Jean-Baptiste Esquot, doyen des avocats, fut maire de Parthenay de 1769 à 1773.

Le vendredy VI du dit mois, fut vendue la Tousche du Poy, paroisse de Beaulieu, par Me Nicolles le Roy, procureur de dame Marie du Bouchet, vefve de Messire Anthoine de Thory, chevalier de l'ordre, vivant sr de Bommoy et de la Roullière, pour XVIIIc et XXX£ de pot de vin tant à lui qu'au sr de la Jon, à Mathieu Champion, lequel y associa Me Jehan Roger pour une moitié et mon père et moi pour un quart. J'ai la copie des dits contrats et le dit Champion tous les acquits.

Le mardy X, le roy Charles et le roy de Pologne se départirent à très grand regret à Vitry-le-François. Aussi ne se sont-ils plus vus.

Le lundy XXIIII du dit mois, fut baptizée en l'église de St-Laurent, par Messire Laurent Buchet, prêtre, Jehanne, fille de Me Denis Roger, orfebvre, et de Jehanne Macault. Je fus parrain et Jehanne Jarno, fille du bailli (1) et Marie Rolland, fille de son lieutenant (2), marraines.

Décembre. — Le IIII décembre, le roy de Pologne partit d'avec la royne sa mère, le duc d'Alençon, roy et royne de Navarre, à Blamont, en Lorraine, avec très grands regrets.

Le samedy XII décembre, Jacques du Lion dit Grand Fief (3) Rochellais, catholique, fut tué en sa maison près la Rochelle, par les Rochellois qui le voulaient prendre, soupçonné d'une pratique avec Messgrs du Lude et Puygaillard.

Et le XXIX du dit mois, les dits Rochellois firent trancher la tête à Guillez Guy de la Bataille (4), Rochelloys huguenot, à cause du même fait et autres capitaines auparavant lui, qui tous furent trouvés puis après innocents.

(1) Cette fille n'est pas indiquée parmi les nombreux enfants de Balthazar Jarno dans le Dict. hist. des Familles de l'ancien Poitou. Son nom était demeuré inconnu jusqu'à présent.

(2) Jean Rolland, licencié ès-lois, lieutenant-général du bailli de Gâtine de 1562 à 1579.

(3) Michel Le Riche l'appelle sieur de Beaufief (p. 150).

(4) Ancien maire de la Rochelle.

1574.

Janvier. — Le lundy XI janvier, le baron de Sansac fit monstre en armes de sa compagnie à Partenay, au pré de Boisvert (1).

Le jeudy XIIII, fut enterré à S[t]-Martin-du-Fouilloux, M[e] Pierre Beauchamps, aumônier du s[r] du Fouilloux (2), ancien, bon et fidèle serviteur.

Le dimanche XVII du dit mois, fut né Pierre fils de François Marchand et de Françoise de la Fons ma cousine, s[r] et dame des Trois-Rois de Mirebeau, et fut baptizé le lendemain en l'église de Notre-Dame du dit lieu, et fûmes parrains Pierre Collon s[r] de Mallebrand et moi, et ma cousine Hilaire Mignot, fille de François Mignot, marraine.

Le dimanche XXIIII du dit mois, le roi de Pologne arriva à Miedzeris, première ville du dit royaume, où il fut honorablement reçu.

Février. — Le lundy, premier jour de février, furent enterrés Michelle Pellisson, veuve de M[e] Hilaire Cadet, Denis Porteau des Loges et France Vergnault, maréchal, frère du maréchal de Loubressay, à S[t]-Laurent, le Sépulcre et S[t]-Paul.

Le XIII ou XIIII février, le roi de Pologne est sacré et couronné roi à Cracovie, en grande magnificence.

Au dit temps, le s[r] de Guitoy faillit à surprendre le Roi avec III[c] chevaux à S[t]-Germain (3).

La nuit d'entre le lundy et mardy gras, XXIIII de février, les huguenots prirent les armes contre le Roy et surprirent par intelligence et escalade la ville de Fontenay, où furent tués V ou VI des

(1) Prévot de Sansac se dirigeait du côté de Niort, ville près de laquelle il se trouvait, lorsque les protestants tentèrent en vain de la surprendre au commencement de février 1574 (voir *Chronique* de Pierre Brisson).

(2) Jacques du Fouilloux déjà nommé plusieurs fois dans ce journal.

(3) L'entreprise avait pour but d'enlever le duc d'Alençon, frère du Roi, pour le mettre à la tête des politiques ou malcontens, nouveau parti qui commençait à faire cause commune avec les protestants.

habitants, et les deniers du Roy étant chez le s[r] de la Ramée, receveur, pris par le s[r] de Bessay (1), du Bas-Poitou. Et était chef de la dite élévation le s[r] de la Nouhe, breton, sous le nom d'un prince. Ils dressèrent des cornettes de gens de cheval dont en eut une le s[r] de S[t]-Gelais (2), le s[r] de S[t]-Etienne (3), le capitaine Trompette et le s[r] de la Fromentanière, qui furent mal complètes (4).

Le même jour du mardy gras, le s[r] de la Baronnyère, huguenot d'auprès de Chenay, surprit aussi le château de Lusignan sur une damoiselle qui le gardait pour le s[r] de Sainte-Soline, lors capitaine d'icelui, feignant aller voir la dite damoiselle (5). Ils avaient projeté de prendre le dit jour XL villes de France, mais Dieu ne le voulut permettre. Le même jour, le lieutenant de Poitou, chef des malcontents, autrement publicains, aussi élevés en armes, accompagné de quelques gentilshommes, habitants et écoliers de Poitiers, de sa faction, voulut surprendre le château du dit Poitiers (6).

Le lendemain, premier jour de carême, le s[r] de la Voyrie de Vernou, chevalier de l'ordre du Roi, voyant la susdite élévation d'armes, s'en vint sans être mandé, à Partenay, où les habitants fort étonnés l'élurent et reçurent pour gouverneur de la dite ville

(1) Giron de Bessay, seig. de Bessay et de la Coutancière.

(2) Louis de Saint-Gelais-Lusignan, seig. de Cherveux.

(3) Le s[r] de Saint-Etienne, fils de Jean de Machecou, seig. de Vieillevigne.

(4) Une courte relation de cette surprise de Fontenay par les protestants se trouve aussi dans la Chronique du Langon (p. 172).

(5) Le même fait est ainsi raconté dans la Chronique de Pierre Brisson : « Le sieur de Sainte-Souline (Doyneau), capitaine du château de Lusignan, s'en étant défait au sieur de Trosses, y avait laissé peu de soldats, d'autant que icelui de Trosses qui en avait la résignation devait, quelques jours après, en prendre la possession, de quoi avertis les sieurs de la Baronnière et de Luché, gentilshommes de la prétendue religion, voisins du dit lieu, sous couleur d'une mascarade, firent que la porte du château leur fut ouverte par une femme qui servait de portier, laquelle ils amusèrent à leur entrée, feignant la vouloir caresser, ce pendant qu'un laquais envoyé de leur part, amènerait, comme il fit, sept ou huit soldats qui étaient là près, à l'arrivée desquels les dits gentilshommes se saisirent des clefs du château, et ayant fermé les portes d'icelui, montèrent soudain ès-tours où étaient les soldats de la garde du château, desquels pareillement ils se saisirent. »

(6) Pierre Brisson a raconté d'une manière très-détaillée cette première entreprise de Jean de la Haye sur Poitiers (*voir sa Chronique*).

et château, et depuis fut confirmé par Mons[r] le comte du Lude, lieutenant général pour Sa Majesté en Poitou, et encore après par Mons[r] de Montpensier, lieutenant général en l'armée du Roy en Poitou; chose qui engendra une haine et dont ceux de la ville ont depuis payé l'escot. La même jalousie fut de ce que le dit s[r] de Montpensier laissa à Fontenay pour gouverneur le s[r] des Roches-Baritaux (1), dont s'en est ensuivi longtemps après une grande querelle et ligues par le Poitou, qui ont coûté la vie à plusieurs (2).

Le vendredy XXVII du dit mois, frère Guillez Paen, sous-prieur de la Maison-Dieu de Partenay, s'enfuyant d'effroi à Poitiers, fut pris près la Bourellière par le s[r] du Fresne de Cherves, où il fut mené par les s[rs] de la Rivière, Mangotière de Ribouard, France Pellisson dit Reigné et les Favereaux de Thénezay, tous rebelles.

Le lendemain, les dits du Fresne et ses complices prirent près de ...... M[e] France Garnier s[r] de Maurrivet (3) s'en allant aussi à Poitiers et le menèrent les yeux bandés au dit lieu du Fresne avec le dit Paen, où ils furent fort longtemps sans qu'on le put savoir, et encore le sachant. Ils furent rendus par le commandement

(1) Philippe de Châteaubriant, seig. des Roches-Baritaut, nommé gouverneur de Fontenay après la prise de cette ville par le duc de Montpensier en 1574.

(2) Quoiqu'il ne nous soit pas facile aujourd'hui de pénétrer les motifs de cette appréciation de notre chroniqueur, nous avons peine à croire que les petites rancunes particulières qu'ont pu susciter alors les nominations des s[rs] de la Voyrie et des Roches-Baritaut aient été la cause principale des troubles du XVI[e] siècle en Poitou. Ces guerres malheureuses ont été amenées là comme partout par des causes bien plus graves et plus anciennes.

(3) François Garnier, seig. de Maurrivet, licencié ès-lois, était procureur fiscal de Parthenay de 1562 à 1572. Il est probablement fils de Mathurin Garnier de Maurrivet mentionné dans le compte de la baronnie de Parthenay pour l'an 1535-1536, comme possesseur d'une maison à la Ferrière pour laquelle il payait un cens. Ce François Garnier avait un fils naturel, Jérôme de Maurrivet, qu'il fit légitimer par lettres du Roi du mois de mars 1599 et qui fut procureur fiscal de la baronnie de Parthenay de 1599 à 1623. Pierre de Maurrivet, fils de celui-ci, fut également procureur fiscal de Parthenay en 1656. Pierre Garnier, écuyer, sieur de la Maison-Neuve et de Vieux-Viré, bailli de Gâtine de 1606 à 1634, doit être membre de la même famille. Les terres de Maurivet, Oroux, la Jourdinière ayant été saisies sur damoiselle Françoise Garnier, furent adjugées par décret des requêtes du palais du 20 sept. 1702, à Pierre Cossin, son cousin.

exprès du dit s^r de la Nouhe, chef des dits rebelles étant lors à Lusignan, avec fort grande difficulté. Il fut fait au dit lieu du Fresne, en ce temps, une infinité de prises et voleries. Les dits Garnier et Paen furent rendus ayant premièrement payé rançon et puis menés à Lusignan le vendredy XIX de mars ensuivant.

Le dit jour de samedy de nuit, XXVIII du dit mois de février, le s^r de Guitey, normand, accompagné de V à VI cents chevaux, voulut surprendre le roy Charles étant lors malade à St-Germain-en-Laye; mais Sa Majesté en eut avertissement dont y eut au commencement grand épouvante entre les courtisans, mais les Parisiens furent le lendemain quérir le Roy au dit lieu et le conduisirent à Paris accompagné de XII ou XV mille hommes (1).

Mars. — Le vendredy XII de mars, les dits élevés en Poitou, appelés publicains, parce qu'ils disaient vouloir combattre pour le bien public, ayant séjourné quelques jours à Lusignan, partirent de nuit cuidant surprendre la ville de Chatellerault, ce qu'ils ne purent, et de là donnèrent jusques à Chinon où pour lors était Monseigneur de Montpensier, la cuidant aussi prendre à l'improviste, à quoi ils faillirent aussi (2).

Le mercredy, dernier du dit mois, fut enterré à St-Jehan, Jehan Thiberges, marchand drapier, homme riche, après avoir maladé d'un catharre VI ou VIII mois.

Avril. — Le vendredy bénit, VIII d'avril, l'armée du Roy, conduite par Monsr le duc de Montpensier, lieutenant général pour Sa Majesté en Bretagne, Anjou, Poitou, Saintonges et Angoumois, accompagné des s^rs de Chavigny, Sanzay, général de l'arrière-ban de France, Puysgaillard, colonel de V enseignes et de

(1) Il s'agit encore ici d'une des tentatives faites pour enlever de la cour, le duc d'Alençon et le roi de Navarre.

(2) Michel Le Riche mentionne successivement les passages à Saint-Maixent, de la Noue à la tête de deux cornettes, le 8 mars; des s^rs de Saint-Gelais, de la Tiffardière, de la Combe, de Fief-Franc, le 9; et de Jean de la Haye le 11. Il ajoute : « L'on disait que le rendez-vous de ceux qui avaient pris les armes était à Lusignan. » Tout cela se rattache donc à la tentative du parti politique racontée par Généroux, mais qu'on ne retrouve pas dans les autres historiens contemporains.

deux cornettes et grand maréchal de camp, le capitaine Richelieu, colonel de XII enseignes, Morthemar, Dargence, Chemerault, Puygarreau, Loué et autres s^rs faisant en tout environ XII^c chevaux et III mille V^c hommes de pied en fort bon équipage, arriva à Partenay où il séjourna jusques au jeudy d'après Pâques suivant; les seigneurs et leurs trains logèrent en la ville, les gens de pied ès fauxbourgs et la cavalerie aux champs et villages. Le tout fit un dommage et dégât inestimable pour la mauvaise police qui y était (1). De là s'en allèrent à Champdeniers tirant l'armée droit à Fontenay pour l'assiéger. La dite armée avait commencé à s'amasser à Chinon, puis à Thouars où je les fus trouver, espérant par la faveur de Madame de Longueville (2) nous exempter de cette corvée, mais Monsr de Chavigny insista toujours au contraire.

Le X, XI et XII d'avril, Monsr le roy de Navarre, le prince de Condé, comte de Coconas, la Mole et St-Martin sont faits prisonniers au bois de Vincennes, le Roy y était lors malade.

Mai.—Le samedy, premier jour de mai, le comte de Coconnas, italien, capitaine des gardes du Roi et le s^r de la Mole, gouverneur de Monsr d'Alençon, et .... secrétaire du dit s^r duc, furent décapités à Paris, pour avoir voulu attenter contre la personne et état du Roy. En ces jours, les dessus dits ou autres empoisonnèrent ou ensorcellèrent le roy par caractères (3).

Le mardy IIII du dit mois, les maréchaux de Montmorency et de Cossé (4) furent pris prisonniers au bois de Vincennes où le Roy était en extrémité de maladie, et menés en la Bastille à Paris.

(1) Voici ce qu'ajoute Michel Le Riche au sujet du passage du duc de Montpensier à Parthenay : « En ce temps Mr de Montpensier, prince de France, arma à Parthenay une compagnie nombreuse de gens de cheval et de pied, et pendant qu'il y séjournait, les 10, 11, 12 et autres jours, M. de Strozzy fut parler à M. de la Noue et autres chefs des huguenots, et des articles qu'il avait à leur dire, de la part du Roi, touchant les élévations, et pour les pacifier, s'il était possible. »

(2) Marie de Bourbon, veuve de Léonor d'Orléans, duc de Longueville, seig. de Parthenay.

(3) Cette absurde accusation avait été, en effet, produite contre les accusés qui d'ailleurs furent convaincus de conspiration.

(4) Artus de Cossé, comte de Secondigny, avait trempé dans la conspiration du duc d'Alençon, mais il y avait peu de charges contre lui.

Environ le dit temps, fut tué au chateau de la Forêt-sur-Sayvre, Messire François Bigot, chevalier de l'ordre, s^r de la Maynardière, en parlementant et capitulant aux Huguenots qui le tenaient lors, étant entre les deux ponts, chose contre tout droit de guerre. On tient que le s^r de la Cressonnière, son gendre, le fit ainsi traîtreusement tuer (1).

Le dimanche IX du dit mois, mon cousin Michel Noquet, estant chez Jehan Vrignault, mar^al de Loubressay, fut frappé d'un catherre dessus la langue et la partie droicte de tout le corps voullant desjeuner; il fut amené en ceste ville et maladit sans parler ny recongnoistre personne jusques au jeudy suyvant qu'il fut enterré au Sépulchre.

Le mercredy XII du dit moys, Monseigneur de Monpencier avec VI pièces de canon, venu partie de Nanthes, VII ou VIII mil hommes de pied et environ III mil chevaux, mist le siége devant Fontenay (2).

Le mardy XVIII du dit moys, le bourg des Loges du dit Fontenay fut prins d'assault sans grand résistance. Les s^rs de la Roussière, de Bengay et le Landreau eurent la première poincte (3).

Le dimanche XXIII may, Monsr de Montpensier fit donner un assault à la ville de Fontenay environ IIII heures du soir, par une brèche faite à l'endroict de la fontaine de la ville où les capitaines gentilzhommes firent un brave debvoir (4); mais ils furent vivement soustenus par ceux du dedans, et y eut beaucoup d'hommes

(1) René Bastard, seig. de la Cressonnière, avait épousé Charlotte Bigot, fille de François Bigot. Celui-ci avait avantagé sa deuxième fille Anne en la mariant avec François Girard des Echardières. De là la colère et le crime de René Bastard qui fut condamné par contumace aux grands jours de Poitiers de 1579, puis tué en 1581 par un archer du vice-sénéchal de Fontenay qui venait l'arrêter (*Chronique* de Pierre Brisson).

(2) Le duc de Montpensier avait paru devant Fontenay dès le 20 avril; mais, en attendant son artillerie, il était allé s'emparer de Talmond et de Moric (*Chronique du Langon* et celle de Pierre Brisson).

(3) Voir encore pour les détails les Chroniques du Langon et de Pierre Brisson.

(4) Notamment les s^rs de la Bodinatière et de Brébaudet, de la maison d'Appelvoisin, qui y furent blessés, les s^rs de la Roussière, de Courçon, les capitaines Beaulieu et l'Allouette.

morts et de blessés, tant d'une part que d'autre, et entre aultres y fut fort blessé le petit soldat la Haye de ceste ville, canonnier, mary de Germaine.

Le mesme jour au matin, le lieutenant de Poictou, de la Haye, cuidant surprandre Poictiers par intelligence, entra par la porte de St-Ciprien en habit de prêtre, feignant de dire ses heures, en la dite ville, suyvy de V ou VI de sa faction habillez en meusniers venant du moullin de Tizon, dont lors estait fermier Blandin, messagier de Paris, de la dite faction. De quoy estoient adverty les principaux de la dite ville qui avaient envoyé hommes secrettement ès maisons proches de la dite porte; mais luy estant à l'endroit de l'enseigne des Vers Gallans, environ C ou VIxx pas en la ville, ne trouvant ceux de son intelligence au lieu espéré et sentant l'odeur de nombre de mèches des harquebuziers embusqués pour l'attendre, se commença à retirer assez hastiment, quoy voiant un gentilhomme nommé Iversay (1) le prinst au collet pour le retenir, ce qu'il ne peult parce que le dit lieutenant luy donna un coup de pistolle, et ce fait il se sauva ayant reçu plusieurs harquebuzades en sa cuirasse par les hommes embusqués; et quant aux gardes de la porte pour estre pressés de sa suyte qui voullait entrer à la fille puys à la foulle, ils ne peurent abatre la herse qui avait esté chevillée par le cherpentier nommé Barrault, de la dite intelligence; par quoy il se sauva et fut tué et noyé quelques-uns des siens, aultres prins entre aultres le dit Blandin, Renard, bazochien, l'hoste du Gros-Juif, qui tous furent défaits au dit Poictiers. Ils estoient quelques Vc hommes tant de pié que de cheval, de sa faction et de Lusignan, qui n'attendoient que son signal pour entrer en la dite ville. Depuys le prévost la Rouhe fut pendu au dit Poictiers pour avoir esté actainct de la dite intelligence (2).

Le XXVIII may, le Maral Damville, gouverneur en Languedoc (3), s'associa avec les huguenots du dit pays, et à cest effect convocqua

(1) Duchillac d'Yvernay.

(2) Ce récit fort curieux contient plusieurs détails inconnus.

(3) Henri de Montmorency de Damville fut le chef des politiques ou malcontents dans le Languedoc.

les estatz du dit pays à Millault, contre le voulloir du Roy et sans l'octorité de la court du Parlement de Thouloze.

Le jeudy XXVII du dit moys de may, le s^r de Matignon, lieutenant pour le Roy en Normandie, accompagné des s^rs de Fervaques, Luce et aultres print le chateau de Donffront par composition après un furieux assault duquel ne resta que XV hommes, auquel estoit le conte de Montgommery rebelle au Roy, et luy prisonnier, fut par après mené à S^t-Lô où estoit Collombières son lieutenant, lequel S^t-Lô fut aussi prins d'assault après que Collombières y eust esté tué le X juin ensuyvant.

Le vendredy XXVIII du dit moys, Monsr de Montpensier leva le siége de Fontenay sans qu'on peult savoir la cause et tira droict à Nyort avec son armée (1).

Le XXX du dit moys, jour de Penthecoste, environ IIII heures après midy, le roy Charles IX tréspassa au chateau du bois de Vincennes, ayant maladé environ IIII moys et demy, d'une grande langueur et altération de poulmons; aultres disent de poison et sortilléges. Il mourut fort bon chrétien et repentant de ses faultes et recongnaissant la grandeur de Dieu jusques au dernier soupir. Voyez le discours sur ce fait par Monsr de Ste-Foy, son prédicateur. *Requiescat in pace.*

Le dit jour décedda et fut enterré au Sépulchre Jehan Escotière, marchant tondeur du Marchioux, qui mourut de plurésie.

Juin. — Le mercredy suyvant II de juin, Monsr de Montpensier et son armée et IIII pièces d'artillerie ou gros canons, retournant de Fontenay, passèrent et logèrent à Partenay et autour (2), et le lendemain s'en allèrent à la Pérathe et de là à Mirebeau où se rompit l'armée; deux compagnies, de laquelle savoir celles de Chaulmont et de Charbonnière furent mises en garnison à Partenay et y entrèrent par le chateau de l'advis du baillif Jarno qui

(1) Les causes de la levée du siége de Fontenay furent l'insuffisance de l'artillerie et la nouvelle de la maladie du Roi (*Chronique* de Pierre Brisson).

(2) Voir dans Michel Le Riche la lettre que le duc de Montpensier écrivit de Parthenay ce jour-là même, 2 juin, aux officiers et habitants de Saint-Maixent.

en fut fort mal voullu du peuple parce qu'on leur avait ja refuzé l'entrée aux portes.

Environ ces jours, mon père et tout nostre mesnage nous quictasmes le bourg du Marchioux et vinsmes demeurer en la ville, craignant les courses des gensdarmes du Roy et prinses des huguenots.

Le jeudy, jour de Feste de Dieu, X de juin, Messieurs de Matignon, Carouges, la Milleraye, Fervaques et aultres, prindrent dassault la ville de St-Lô en Normandie, après grand résistance et y tuèrent le sr Coullombière, lieutenant de Montgommery, home fort obstiné contre le service de Dieu et du Roy.

Le lendemain de nuict, Guy Rochard, Verdier (1) de Secondigny, laissa entrer au chateau du dit lieu les srs du Retail (2), des Longays et aultres qui s'y fortifièrent et firent amas d'hommes contre le service du Roy, lesquels travaillèrent beaucoup pour environ un mois le pays jusques auprès de Partenay (3).

Le dit jour de la Feste de Dieu, le fils aîné et unicque de Rolland de la Boucherie, chevalier de l'ordre du Roy et capitaine de cent harquebuziers à cheval pour le service du Roy, tua son dit père sortant de la messe à l'Herbergement en Bas-Poictou. Le dit fils estait huguenot et fut tué malheureusement bien tost après.

Le mardy XXII du dit moys, les rebelles de la ville de Carentan en Normandie se rendirent au sr de Matignon, par composition.

Le sabmedy XXVI du dit moys, Gabriel de Lorges, conte de

(1) Le Verdier était un agent forestier relevant des maîtres des eaux et forêts. La forêt de Secondigny appartenait au seigneur.

(2) Il s'agit probablement ici de Jacques Partenay sieur du Retail en 1533 (dom Fonteneau, t. XLVI). Ce fief, situé dans la paroisse d'Allonne, relevait de la baronnie de Secondigny. Il fut possédé dans l'origine par la famille du Retail, d'origine chevaleresque, dont voici quelques membres : Béraud du Retail, 1243; Hugues du Retail, chevalier, mort avant 1325; Guillaume du Retail, chevalier, 1347, tué à la bataille de Maupertuis le 19 septembre 1356 et enseveli au couvent des Cordeliers de Poitiers; Guillaume du Retail, écuyer, seig. du Retail, 1361; Gui du Retail, chevalier, 1402. Le Retail passa ensuite à la famille Partenay qui fut très nombreuse aux xve et xvie siècle. Pierre Partenay, écuyer sr du Retail en 1442; Thibaut Partenay sr du Retail 1467-1491; et enfin Jacques Partenay 1533.

(3) Cet événement local était ignoré jusqu'à présent.

Montgommery, homes tousiours des premiers à s'eslever contre le Roy, et fort cruel, fut décapité à Paris, en Grève.

Juillet. — Le vendredy II juillet, la suspension d'armes fut criée à Partenay pour XII jours en actendant la confirmation de la Royne mère et régente pour lors en France, d'une trefve de II ou III moys en actendant le retour du roy Henry III, revenant de Pouloigne.

Le dit II juillet trespassa mon cousin-germain Anthoine Généroux et fut enterré le landemain au Sépulchre en la chapelle de Notre-Dame, en fort belle et grande compagnie et regretté de tous, car il estait fort homes de bien, intègre et paciffique. Il mourut de plurésie, ayant maladé VI jours, âgé d'environ XXXVI ans ou plus. *Requiescat in pace.*

Le lundy V du dit moys, mon oncle Nicollas Généroux, marchant drappier, père du dit Anthoine, fut enterré au cymetière du Sépulchre en grande et honorable compagnie. Il mourut de fiebvre continue, eagé de LXV ans, ayant maladé IX jours, fort regretté parce qu'il estoit homes de bien. *Requiescat in pace.*

Le jeudy VIII du dit moys, Nicollas Roulleau, Me Gilles Gauldin et moy fusmes envoyés par les habitans de Partenay vers Monsr de Monpencier, à Chinon, le suplier de nous oster de garnison la compagnie du dit de Chaulmont, ce que ne peusmes pour lors obtenir. Et environ III sepmaines auparavant le s^r^ de Belle-Faye et moy avions fait tant avec le capitaine Richelieu à Chastellerault avec II ou III^c^ escus que celle de Charbonnière nous fust ostée.

Le dimanche XI du dit moys, furent faites fort solempnellement les obsecques du feu roy Charles, à Paris, et son corps porté le lendemain à St-Denys avec les cérémonyes acoustumées.

Le mercredy XIIII du dit moys, fut enterré on cymetière du Sépulchre mon cousin Pierre Généroux l'ayné, fils et frère des dits Nicollas et Anthoine, qui mourut de plurésie, eagé de XXVII ans, ayant maladé IX jours. *Requiescat in pace.*

Le lundy XIX du dit moys, France Gendrault, escuier, s^r^ de la Vauguyot de Pampelye, estant avec quelques soldats huguenots on chasteau de Masseil près Vouillé, print sur les vecturiers de

Partenay XLVIII balles de draps, fasson de Partenay, appartenant à un marchant de Lyon nommé Fourissier. Luy suyvant ses draps fut aussi prins; et luy vollèrent pour VII ou VIII mil £ de cédulles, puys luy firent payer rançon de II^c escus qu'il envoya quérir incontinent à Poictiers; ce fait ils le tuèrent jacoit qu'il fust huguenot et qu'il eut passeport du s^r de la Nouhe, leur chef général de leurs ligues. Mathieu Pichot, marchant de Partenay, estoit aussi prisonnier qui fut délivré moyennant rançon qui luy fut modéré par la lettre que j'en escriviz au dit Vauguyot (1). On dit temps nul n'ozait sortir des villes par le Poictou, pour les continuelles prinses et volleries que faisaient les huguenots.

La nuit de la Magdeleyne jeudy XXII du dit mois, la ville de St-Maixent fut surprinse, environ II ou III heures avant jour, par le s^r de St-Gellais (2), le capitaine Brave et aultres huguenots et leurs trouppes, par l'intelligence qu'ils avoient avec aulcuns des habitans, et passèrent par des eschelles vers la porte de St-Martin, et entrés sans résistance ils tuèrent le fils ayné du s^r de la Carte (3), gouverneur de la dite ville, II cordeliers, I moyne et V ou VI aultres habitans. Ils avoient bien esté advertiz, mais ils négligèrent l'advertissement (4).

Août. — Le mardy III d'aoug, les capitaines Labruyère et Chevrier reprindrent par composition le chateau de Secondigny sur le s^r du Retail, huguenot, qui le tenoit avec XV ou XX hommes (5). De là les dits deux capitaines s'en vindrent loger ès faux bourgs de Partenay où ils firent mille maux et pilleries. Louzy, lieutenant de la Bruyère, logea en la maison de mon père où il gasta tous les meubles qui y restoient.

Le sabmedy VII d'aougst ensuyvant il (le sieur de la Vauguyot) fut décapité à Lusignen et condamné à randre les dits draps

(1) Cet événement est intéressant en ce qu'il nous révèle l'importance du commerce des draps de Parthenay, dont la célébrité remontait jusqu'au XIe siècle.

(2) Louis de Saint-Gelais-Lusignan, possesseur du château de Cherveux.

(3) Gabriel Thibault, écuyer, sieur de la Carte.

(4) Voir le récit détaillé de la prise de Saint-Maixent par les huguenots en 1574, dans le Journal de Michel Le Riche, p. 185.

(5) Voir page 121.

et rançon; mais pour avoir esté partagez entre les dits volleurs, il s'en perdit la moitié.

Le lundy IX du dit moys d'aougst, Mons[r] de Monpensier ayant redressé son armée, partie à Lodun et partie à Oyreveau, où il séjourna VI jours, en laquelle y avoit de X à XII mil hommes et V canons, s'en alla d'Oyrevau à Cherves, duquel lieu il fit abatre les deffenses comes aussi du Fresne de Cherves, Beauvoir, Chiré, Masseil et aultres chateaux qu'avoient tenuz les huguenots, lesquels voyant la dite armée les quittèrent tous.

Le lendemain, il s'en alla à Vouillé où il séjourna III ou IIII jours (1).

Le sabmedy XIIII, les s[rs] de Chauvigny, Montsoreau, collonel des chevaux légiers, Loue (2), Morthemar, Richelieu l'ayné et aultres faisant environ XII[c] chevaux, passèrent à Partenay pour aller à Fontenay près duquel lieu ils deffirent IIII cornettes de huguenots.

Le XV ou XVI du dit moys, le capitaine S[t]-Martin, pensant prandre par intelligence Lusignen, fut enclos avec XXX ou XL hommes en la ville. Toutteffois il se sauva avec quelque peu des siens par dessoubz la herse qui ne peult tomber jusqu'à terre; le parsus fut tué à coups de mousquet.

Le jeudy XIX, la dite armée marcha droict à Melle avec XII gros canons, l'un desquels creva à la bouche.

Le sabmedy XXI, Melle fut prinse (3) sans grande résistance sur le capitaine Tourne Couppe pintier, lieutenant du capitaine Normand, avec LX ou LXX soldatz. Le dit capitaine fut pendu et les soldatz mis au fil de l'espée pour leur témérité.

Le dimanche XXII du dit moys d'aougst, mon dit s[r] de Monpensier vint de Melle à S[t]-Maixent et le lendemain à Boisragon, où l'armée fit monstre générale le jour de S[t]-Barthélemy.

Le XXVII du dit moys, le s[r] de Puygaillard et aultres surprint

(1) C'est là que le duc de Montpensier rassembla son conseil pour délibérer sur son plan de campagne et avisa aux moyens d'approvisionner son armée (voir *Chronique* de Pierre Brisson, p. 280 et s. des *Chroniques Fontenaisiennes*).

(2) Jean Coême seig. de Luée.

(3) Par le duc de Montpensier (voir Le Riche).

Marans sur les huguenots; et en fut fait gouverneur le s[r] des Bruyères d'Anjou, auparavant huguenot.

Le mardy, dernier du dit moys, mon dit s[r] assist son camp devant Fontenay où il y eut quelque sortie de ceux du dedans où fut tué le capitaine Brave, de Nyort, qui avait auparavant porté les armes pour les huguenots, d'un coup de canon. Puys commença à batre les Loges avec XVI canons.

Septembre. — Le jeudy II de septembre, le fauxbourg des Loges fut prins d'assault avec peu de résistance.

Le landemain mourut à Poictiers M[e] Jehan Goullard puisné de la maison de Marsay (1), prévost de S[t]-Laurens de Partenay, prieur de la Foye-Monjau, de Noirmoustiers et de S[t]-Philibert, homez riche, mais oppiniastre en procès.

Le lundy VI du dit moys, fut pendu à Poictiers François Pellisson dict Reigne, insigne volleur et huguenot, lequel bany de Poictiers, s'estoit logé au village de Doux, parroisse de Thénezay, où il faisoit mille volleries sur les passans. Il estoit de la prinse du s[r] de Maurivet et de frère Guillez Paen.

Le dit jour, fut enterrée à Beaulieu, Michelle Pouppot, de Poictiers, dame de la Pippardière, que la cheute d'une pierre tua sur le lieu en bastissant à la Guyonnière (2).

Le mardy VII, fut né et baptizé à S[t]-Laurens, par Messire Symon du Repaire, curé, Denys fils de Nicollas Girault et Jehanne Gourmon, et furent pereins Jehan de la Salle et moy, et mereyne Jehanne Vinatier femme de M[e] Jacques Faulcon.

Le mercredy suyvant, fut prins près Allonne par les huguenots et entre aultres un des fils de la Creuse, Pierre de Galliot, escuier s[r] de la Fuye-Mouton et de la Bobinière, allant au camp de Fontenay avec son serviteur, deux grands chevaux et équipage, et

(1) Jean Goullard était le deuxième fils de Jean Goullard seig. de Marsay et Beauvais, et de Hélène l'Hermite. Il avait été chanoine et *maistre escole* de Bordeaux (*Dict. des Fam. de l'anc. Poitou*).

(2) Plusieurs parties du château de la Guyonnière de Beaulieu qui subsiste encore, ont été, en effet, construites à cette époque, ainsi que l'indique au surplus d'une manière suffisante le caractère de l'architecture.

fut mené à la Rochelle (1) de main en main où il fut long temps prisonnier fort rudement traicté et en danger de sa vie; mais enfin il eschappa subtillement et sans rançon (2).

Le dit jour de mardy, Vigille de Notre-Dame, VII de septembre, le roy Henri III retournant de Pouloigne fit son entrée magnificque à Lion.

En ce temps et IIII mois auparavant, la pinte de vin valloit à Partenay III✓, le boiceau de sel LV✓, mais en peu de temps le dit sel vint à X et XII✓.

Le mercredy matin XV septembre, l'on commença la baterie de XVI gros canons à Fontenay, fort furieuse en troys endroictz, qui continua jusques à la nuict; pendant il fut donné un assault où les gens du Roy furent repoussés, auquel fut blessé au genoux le s[r] de Bussay d'Amboise, jeune et fort vaillant collonnel de l'inffanterie normande, et aultres s[rs].

Le landemain dés le poinct du jour, l'on tira encores plus furieusement et continuant jusques à III heures après midy qu'on vint à l'assault et fut prinse la grosse tour sur la rivière; puys on franchit la bresche près icelle tour; derrière estoit un retranchement que l'on alloit enffoncer; mais sur cella, on imposa sillence pour actendre résolution d'une capitullation qui lors fut conclue telle, que les gentilshommes du dedans auroient la vie sauve et les feroit conduire Mons[r] de Monpensier où il luy plairoit, et les soldats pour en faire à sa discrétion; parquoy le landemain jour de vendredy les soldats et capitaines dés le poinct du jour entrent avant qu'estre commandés d'impatience entrent en la ville acompagnés de la pluspart de la noblesse, où d'abord ils tuèrent tout ce qu'ils rencontrèrent; ils pillèrent la ville où il ne fut trouvé grand butin parce qu'entre les deux siéges on avoit fait charroier presque tous les meubles à la Rochelle. Quoy voiant, Mons[r] le duc fit imposer sillence aux soldats, et furent trouvés dedans entre

(1) C'est à Lusignan qu'on le conduisit.

(2) Michel Le Riche qui était cousin de Louise de Faye, épouse de Pierre de Galliot, raconte minutieusement les démarches faites par cette femme pour obtenir la diminution de la rançon de son mari (p. 201).

aultres les s^rs^ de St-Estienne chef et commandant, Touvoye son frère puisné, Bessay et Bégaudière, tous fils et gendres du s^r^ de Vieillevigne de Bas-Poitou, qui furent faits prisonniers et la pluspart d'iceux menés on chateau de Losche (1) dont ils furent délivrés après la pacification faite, et estoit avec eux le chevalier des Nouhes. Le s^r^ de Richelieu, capitaine de II^c^ chevaux légiers du prince Dhombes, y fut fort blessé (2).

Le vingt troizième du dit moys, les s^rs^ de Monnyère, secretain de Partenay-le-Vieux, Anthoine de la Balle dict Chabocière et moy fusmes envoyez à Benet par les habitans de Partenay par devers Monsr le duc pour empêcher la garnison et aultres courvées qu'avions ordrés à Partenay tant du s^r^ de Chauvigny, Monsoreau que aultres de l'armée, où nous ne fismes rien. Quoy voians les officiers et habitans me déléguèrent pour aller trouver Madame de Longueville à Paris, et de là à Lion pour obtenir une sauvegarde et exemption du Roy. Le ministre des Moullins de Fontenay y fut pendu (3) et le s^r^ de la Pataudière, surintendant du dit s^r^ duc y mourut le sus dit jour.

Le jour de St-Michel pénultième du dit moys, l'armée de mon dit s^r^ de Monpensier arriva à Sanxay et le landemain s'en alla devant Lusignen, ville et chateau très forts, aussi tenu par les huguenots dont estoit chef le s^r^ de Rohan (4), St-Gellais et aultres.

Le dict jour de St-Michel je party de Partenay pour aller, par l'advis des officiers et habitants de Partenay, par devers Madame Marie de Bourbon duchesse de Longueville, à Paris, et de là en cour à Lion où estoit pour l'heure le roy Henry III retournant de Pouloigne, pour obtenir sauvegarde et exemption de garnisons et munitions des armées estans lors en Poictou, ce que j'obtins

(1) Le s^r^ de Saint-Etienne fut seul emprisonné à Loches. Touvois fut conduit à Angers et Bessay à Montaigu.

(2) Voir les autres détails du siége de Fontenay dans les Chroniques de Pierre Brisson et du Langon, et dans La Popelinière.

(3) Claude du Moulin, ministre protestant de Fontenay, fut exécuté à Benet, en représaille du meurtre du père Babelot, confesseur du duc de Montpensier, meurtre commis quelque temps auparavant à Champigny par les protestants.

(4) René de Rohan s^r^ de Frontenay.

par le moyen de ma dite dame. Je fis partie du chemin avec le s^r de Grehemes et Mournay, archers des gardes escossoizes du Roy.

Octobre. — Le premier jour d'octobre, Monsr de Monpensier assiégea Lusignen de XX canons, où commandait le s^r de St-Gellais.

Le mercredy VI d'octobre environ VIII heures du matin, j'arrive à Paris.

Le lundy suyvant XI du dit moys environ II heures après midy, je party de Paris pour m'en aller à Lion par le chemin de Champaigne et Bourgoigne, parce qu'on tenoit le Roy estre party de Lion pour aller se faire couronner à Reims.

Le jeudy XIIII, je passay à Troye, belle, grande et forte ville en Champaigne; le sabmedy à Dijon, capitalle ville et parlement de Bourgoigne; le dimanche à Beaulne, ville très forte et belle; le lundy à Chaalon-sur-Saône et le lendemain à Tornut et Mascon et en Dombes hors le roiaulme de France.

Le mercredy XX du dit moys environ IIII heures du soir, j'arrive à Lion où estoit le Roy, où la cour estoit fort grande, par quoy on ne pouvoit trouver à loger, où je séjourné jusques au lundy midy ensuyvant, pendant lequel temps j'obtins la dite sauvegarde fort expresse (1).

Le landemain je vy premièrement le Roy estant sur la rivière de la Saône avec sa mère, frère, sœur, le roy de Navarre et plusieurs aultres princes et s^rs, et grande affluence de peuple. Je y estois aussi.

Le sabmedy XXIII d'octobre, on donna un assault au fort de la Vacherie joignant le chasteau de Luzignen, où l'on ne fit rien, sinon qu'il y fut tué et blessé beaucoup d'hommes d'une part et d'aultres. Le s^r de Bussy y fut blessé.

(1) Le privilége d'exemption de garnisons obtenu avec tant de difficultés par les habitants de Parthenay explique et excuse la résistance qu'ils opposèrent, au mois de juillet 1575, aux ordres du Cte du Lude, gouverneur du Poitou, qui voulait placer quelques compagnies en garnison dans leur ville. La perte du 71e feuillet nous prive des détails que Généroux n'eut pas manqué de nous donner sur cette petite rébellion, assez légitime au fond, de la ville de Parthenay. Ce que l'on sait à ce sujet se trouve dans Le Riche.

Le lundy XXV du dit moys, je party de Lion environ dix heures du matin pour m'en retourner, prenant le chemin de Bourbonnoys et Berry.

Le jeudy XXIX, je passay près Moullins, ville capitalle du Bourbonnoys, près le chateau de Bourbon, où il y a une S[te] chapelle et des bains chaux, et passay par la ville de Souvigny où dans l'église de l'abbaye fort belle sont les sépultures de la pluspart des ducs de Bourbon. Le vendredy au soir coucher à Bourges, ville capitalle du Berry, belle, grande et forte ville où il y a Université, et le jeudy au soir IIII novembre environ VI heures et demye, fort tard, j'arrive à Partenay au grand contentement des habitans parce qu'ils estoient fort mollestés des courvées et munitions pour le camp de Luzignen, et aussi de leur certiffier que j'avois veu le Roy, car les Huguenots disoient très oppiniâtrement (tel est tousiours leur naturel) qu'il n'estoit revenu de Pouloigne, ains avoit-on amené un italien qui le sembloit affin d'espouvanter leurs complices qui lors tenoient des villes et chateaux.

Le dit jour de S[t]-Simon, ceux de Luzignen firent une furieuse sortye où ils tuèrent beaucoup d'hommes.

Novembre. — Le dit jeudy IIII novembre, M[e] Jacques Riche fils puisné de l'advocat du Roy de S[t]-Maixent (1), fiança Marie fille de M[e] Just Dudoet, advocat fiscal de Partenay (2), et furent les nopces à Partenay le dimanche XXI du dit moys (3).

(1) Michel Le Riche, avocat du Roi au siége de Saint-Maixent et auteur d'un célèbre Journal historique que nous avons cité plusieurs fois.

(2) Marie Dudoet était fille de M[e] Juste Dudoet s[r] du Chillouas et du Temple, avocat fiscal de Parthenay, et de défunte Marie Berthon. Le contrat de mariage avait été signé la veille, 3 novembre, par Gautier et Pepin, notaires. *Voir le paragraphe et la note relatifs aux Dudoet, page 24.*

(3) Jacques Le Riche succéda plus tard à son beau-père dans la charge d'avocat fiscal de Parthenay, le 24 octobre 1578, et mourut à Parthenay le 26 juin 1586.

1575.

(Les feuilles 71 et 72 de l'original ayant été lacérées, il y a là une lacune de 10 mois.)

Aiguen, le jeune des Sourdis, Dostre, Bourdaizière, St-Suplice Thoré, les comtes de Mongom..., Ventadour, Pompadour, les vicontes de Rochechouard, de la Guierche, Langoran, Rochepot, Mirambeau, Monten...., Beauvais la Nocle, La Fin son frère, la Nouhe, Viteau, Rambouillet, les II Bussy Clermont d'Amboise, Arpe..., Senerpont, l'évesque de Maillezais (1), St-Gellays, Batresse et aultres. Il séjourna de troys ou IIII jours au dit Partenay et de là s'en alla à Nyort (2). Ce fut le commencement du party appellé les malcontens qui fut très pernicieux pour cest estat meslant les catholiques avec les héréticques.

Septembre. — Le II septembre, le sr du Landreau (3) surprint par mer au poinct du jour l'isle de Ré n'y ayant lors garnison, et pour n'y estre secouru èt secondé elle fut le lendemain reprinse par les Rochellois conduicts par Pouppelinière de Ste-Gemme (4)

(1) Henri d'Escoubleau de Sourdis.

(2) Quel était ce personnage? La perte du 71e feuillet du manuscrit laisse planer sur son nom une certaine incertitude. Ce qui ferait croire qu'il s'agit ici du duc d'Alençon, quoique son passage à Parthenay n'ait eu lieu que le 1er décembre, c'est que tous les gentilshommes énumérés dans ce paragraphe étaient précisément les partisans du prince rebelle, ainsi qu'on peut s'en convaincre dans Le Riche, p. 244, 245.

(3) Du Landreau était parti des Sables-d'Olonne le 1er septembre avec 40 gentilshommes et 400 mousquetaires montés sur deux navires et 20 barques.

(4) Lancelot du Voysin, seig. de la Popelinière-Sainte-Gemme, auteur de plusieurs ouvrages estimés, notamment *la vraie et entière Histoire des Troubles depuis 1562*, et *Histoire de France* de 1550 à 1577 (voir Dreux-Duradier, *Bibliothèque historique du Poitou*).

et Fromentinière, du Bas-Poictou .... où le dit s[r] du Landreau perdit environ XL des siens (1).

Le XVII septembre, Mons[r] frère du Roy (2) estant à Dreux, fit sa déclaration (3) soubz prétexte du bien publicq et entretien des catholiques avec les hérétiques, choses qui luy ont aussi mal succeddé qu'elles estoient mal entreprises et contre l'honneur de Dieu.

En ces jours le comte de Monsoreau fut tué revenant de Paris près Estrecy et Hably par des prévosts de maréchaux, et ne peult-on savoir bonnement la cause. Ce fut dommage, car il estoit très vaillant et hardy capitaine et ennemy mortel des huguenots qui en furent fort joieux.

Le mercreddy XXI septembre, jour de S[t]-Mathieu, trespassa religieuse princesse dame Loise de Bourbon, abbesse de Fontevraux, agée de IIII[xx]X ou XI ans, ayant esté XLI ans abbesse, fort religieuse, vertueuse et bonne chrétienne. *Anima ejus requiescat in pace.*

Octobre. — Le mercredy V octobre environ V heures du soir, Huguet Courtin, trompette de Partenay, tua d'un coup d'espée au travers du corps, Jehan Goddon dict la Chapelle, fils du médecin la Chapelle, estant à cheval près la Croix du Marchioux. Il fut soudain prins par ceux de la garde de la porte de la ville et mené en prison. Ils estoient jurés.

Au dit temps, Pouppelinière de S[te]-Gemme, huguenot, avec les Rochellais voullut surprendre les navires et gallères estans à la Fosse de Nantes; mais descouvert qu'il fut, luy et les siens furent bien frotés et menés bien loing batans en mer.

La nuict du mardy XVIII octobre, jour de S[t]-Luc, il gella si aprement que les vignes et noyers gellèrent presque tous et si extrêmement que ce qui s'en sauva des dits noyers ne poussa que

(1) Du Landreau s'échappa dans une barque qui le conduisit à la Tranche, en Bas-Poitou.

(2) François, duc d'Alençon, chef des malcontents.

(3) Voir le texte de cette déclaration ou protestation dans la Chronique de Pierre Brisson, p. 395 et s.

en la feste de Magdeleyne suyvant, qui causa une extrême cherté d'huille, et fallut esbrancher d'abondance ceux qui restèrent vifs.

Novembre. — Le XXII novembre, la tresve d'entre le Roy et Monsr son frère fut accordée pour VI moys à Champigny (1), mon dit s^r^ y estant, par laquelle le Roy donnoit six villes pour sa seurté, savoir : Bourges, Nyort, Angoulesme, Mézières, la Charité, et (Saumur).

Le jeudy au matin XXVII du dit moys, le dit Huguet Courtin fut trouvé pendu et estrangé ès prisons du dit Partenay d'un fouet ataché au grillon de la veue ou fenestre de la dite prison. Et fut son procès fait par Me Nicollas Coullon, lieutenant du prévost et officiers de Partenay dont j'estois greffier. Il fut condamné à estre pendu par les piés et son corps estre porté sur le chemin de Nyort, près la fontaine de Clément, ce qui fut exécuté le landemain. Et pour n'avoir donné un curateur au corps mort en la confection du dit procès, le dit Collon fut actionné et détenu longtemps prisonnier à Paris où j'estois lors et ly secouruz.

Le lundy dernier du dit moys, mourut Jasques Cousturier, marchant, s^r^ de Biard, d'une collicque fort viollente, et le landemain fut enterré en l'église de St-Jehan.

Le sabmedy XIX novembre, mourut au dit Partenay, Me Jacques Faulcon, chirurgien, des goutes et langueur, ayant maladé long temps. Il estoit fort huguenot, et néantmoins fut enterré catholicquement.

Le mardy XXIX du dit moys, Monseigneur partit de Montreuil-Bellay avec ses trouppes ayant laissé garnison en la ville de Saulmur où commendoit le s^r^ de Clermont d'Amboise, huguenot, et s'en vint coucher à Thouars et le landemain à Oyrevau.

Décembre. — Le jeudy, premier jour de décembre, Monseigneur arriva à Partenay avec ses trouppes et logea au grand logis des Dudoet (2). Ils firent un merveilleux dommage et dégast de vivres, vivans les s^rs^ de sa suyte à discrétion, chose inouye. Il

(1) Champigny-sur-Vède.

(2) Cette maison, située rue des Cordeliers n° 1, a conservé jusqu'à notre époque le surnom de *Grand Logis*.

séjourna IIII jours pendant lequel temps il envoya St-Gellais en garnison à Nyort avec II^{c} L hommes, dont sortit Monsr le conte du Lude, lieutenant pour le Roy en Poictou, chose estrange de veoir ainsi advencer sans coup frapper les huguenots.

Aussi vint au dit Partenay le mareschal de Monmorancy et le s^{r} de Biron, trouver Monsr de la part du Roy et de la Royne mère qui lors estoit à Poictiers, pour traicter de l'entreveue d'elle et son dit fils qui fut accordé et exécuté à (Boisgrollier près Rouillé) (1).

Le lundy V du dit moys, mon dit s^{r} et ses troupes partirent de Partenay pour aller à St-Maixent, et estoit sa suyte de V à VI^{m} chevaux tant s^{rs} gentilshommes, harquebuziers à cheval que train des dits s^{rs}, revenant à II^{m} V^{c} hommes de combat tant bon que mauvais; auquel lieu de St-Maixent il séjourna VIII jours entiers, où ils firent du dégast et ruyne grande.

Le jeudy XII décembre, St-Gellais entra en garnison pour Monsr en la ville de Nyort et y séjourna jusques .... Et s'en sortit le dit s^{r} du Lude, sa femme, son frère, ses gensdarmes et plusieurs habitans de Nyort et catholicques de la Rochelle y reffugiés qui s'en vindrent à Partenay, où ils séjournèrent X ou XII jours y vivans presque à discrétion, qui nous acheva de perdre.

Le vendredy XVI décembre, mourut et fut enterré Michel Coyrier, texier en draps, dict Boixière. Il mourut de langueur.

Le XXVI du dit moys, landemain de Nouel, Monsr estant à Charroux, luy fut donné du poison dans son vin, mais la grande quantité d'eau qu'il y mist et le peu qu'il en beut le garentit (2). Le s^{r} de Thors en eut le semblable.

(1) Cette entrevue eut lieu, en effet, les 8 et 9 décembre à Boisgrollier, près Rouillé (Michel LE RICHE).

(2) Cette tentative d'empoisonnement se trouve également consignée dans Michel Le Riche, p. 247.

TABLE

DES NOMS DE LIEUX ET DE PERSONNES.

LIBRAIRIE POITEVINE ANCIENNE ET MODERNE

L. CLOUZOT

Rue des Halles, 50, à Niort (Deux-Sèvres).

Ledain (B.). Histoire de la ville de Parthenay, de ses anciens seigneurs et de la Gâtine du Poitou, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la Révolution. *Paris*, 1858. 1 vol. in-8° *(Port. et carte)*.

PRIX : 5 FR. 50.

Notice sur une Sépulture gallo-romaine

DÉCOUVERTE A GOURGÉ (DEUX-SÈVRES).

Brochure in-8°. 0 fr. 75 c.

Cette brochure, due aux soins de MM. O. Boreau et B. Ledain, outre l'historique de la découverte de Gourgé, découverte qui a beaucoup d'analogie avec celle du Bernard (Vendée), contient deux Plans des fouilles et quatre Planches de dessins représentant les vases qui ont été retrouvés.

Lafontenelle de Vaudoré (de). Journal de Guillaume et Michel Le Riche, avocats du roi à Saint-Maixent (de 1534 à 1586), contenant, pour le Poitou et les provinces voisines, des détails inconnus et curieux, sur les troubles survenus à l'occasion de la gabelle, sur les commencements du protestantisme et les guerres de religion, sur les jeux scéniques, les mœurs et usages du XVIe siècle, suivi d'un appendice où on trouve :

1° Une reprise de ce journal pour les années 1610, 1611 ;

2° Une notice sur la fondation du monastère de Saint-Maixent, avec la liste de ses abbés et de ses prieurs claustraux ;

3° Une liste des Maires de la ville de Saint-Maixent.

4° Un type du patois Poitevin Maixentais. Saint-Maixent, 1846. 1 vol. in-8.

PRIX : 12 FR.

NIORT. — Imprimerie de L. FAVRE et Cie.



